

VILLE DE GENÈVE

COMPTE RENDU
DE
L'ADMINISTRATION
MUNICIPALE

PENDANT L'ANNÉE 1940

*Présenté au Conseil municipal par le Conseil administratif
en 1941*



GENÈVE

IMPRIMERIE DE « LA TRIBUNE DE GENÈVE »

1941

COMPTÉ RENDU
DE
L'ADMINISTRATION MUNICIPALE
DE LA
VILLE DE GENÈVE
PENDANT L'ANNÉE 1940

MESSIEURS LES CONSEILLERS,

Conformément aux dispositions de la loi sur l'administration des communes du 28 mars 1931, article 52, chiffre 3, nous avons l'honneur de vous soumettre le compte rendu administratif de l'exercice 1940.

Dans le compte rendu financier et le rapport à l'appui qui vous sont présentés d'autre part, sont traitées les questions financières.

L'ordre des chapitres du présent volume correspond à celui du budget de 1940, et, par conséquent, du compte rendu financier de cette même année. Les délibérations prises par le Conseil municipal sont brièvement énumérées au chapitre premier, II. *Conseil municipal* ; on en trouvera le texte complet au « Mémorial » de ce Corps.

Genève, mai 1941.

LE CONSEIL ADMINISTRATIF.

CHAPITRE PREMIER

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

I

Autorités municipales. — Administration générale.

Le Conseil administratif a renouvelé son bureau comme suit, le 28 mai, pour l'année législative de juin 1940 à fin mai 1941 :

Président : M. Jean UHLER.

Vice-président : M. Jules PENEY.

Conseillers : MM. H. SCHÖNAU ; E. UNGER et M. NOUL.

Aucune modification n'a été apportée dans la répartition des charges entre les membres du Conseil administratif.

MM. Jules PENEY et Marius NOUL ont été désignés, le 15 mai, pour représenter le Conseil administratif dans le conseil d'administration de la Société des émissions Radio-Genève et, le 30 août, en qualité de membres adjoints au bureau de direction de la dite Société, pour la durée de la présente législature. (*Confér. arrêté du Conseil municipal, du 18 juin 1940.*)

Le 18 septembre, le Conseil administratif a délégué son président M. J. UHLER, pour le représenter au sein de la commission consultative de l'Office de l'enfance, pour une nouvelle période de trois ans.

Les Conseils administratifs de la Ville et des communes suburbaines se sont réunis, en ville, les 16 janvier et 6 juin 1940. Au cours de la première séance, les questions suivantes figuraient à l'ordre du jour : 1^o *Caisse de compensation* ; 2^o *Subsides militaires* ; 3^o *Loyers de mobilisés et paiement du traitement des fonctionnaires et employés mobilisés.*

M. le conseiller d'Etat Albert PICOT a fait un exposé sur ces objets, en vue, notamment, de l'entrée en vigueur de la Caisse de compensation et de la création, par les communes, d'un Office de conciliation pour le paiement des loyers de mobilisés.

A la suite de cette séance, l'assurance a été renouvelée au Conseil d'Etat que les Conseils administratifs de l'agglomération urbaine sont unanimes sur le principe de l'aide qu'il convient d'une manière générale d'apporter aux mobilisés et à leur famille pendant la durée de leur service actif. Par ailleurs, l'attention de l'autorité cantonale a été attirée sur la position difficile des communes dont la trésorerie se trouve compromise par les avances importantes qu'elles ont dû faire pour assurer le paiement des subsides militaires. Il a été demandé au Conseil d'Etat de prendre un arrêté pour l'application des mesures visant les loyers de mobilisés et l'institution de centimes additionnels d'un taux uniforme applicables à l'ensemble des communes du canton, comme cela a été le cas en ce qui concerne l'aide à la vieillesse.

La séance du 6 juin a été consacrée à un nouvel examen des objets suivants : 1^o *Loyers des mobilisés* ; 2^o *Subsides militaires* (arrêté du Conseil d'Etat du 6 avril 1940) ; 3^o *Réception des confédérés en cas d'évacuation* ; 4^o *Normes d'assistance (Service social)* ; 5^o *Défense aérienne (Organisme de défense des édifices municipaux — Evacuation des biens — Question des abris — Tranchées — Gardes locales — Cultures maraîchères).*

Un représentant du Département militaire a fourni des explications ayant trait aux subsides militaires.

Dans une lettre au Conseil d'Etat, l'assemblée, à la suite de cette séance, a exposé le point de vue des Conseils administratifs des communes formant l'agglomération urbaine, en ce qui concerne plus spécialement les charges nouvelles auxquelles les municipalités auront à faire face pour l'assistance aux indigents et en matière de conciliation pour les loyers de mobilisés.

RAPPORTS AVEC LES AUTORITÉS CANTONALES ET FÉDÉRALES

Le Conseil administratif a eu plusieurs entrevues avec le Conseil d'Etat *in corpore*, ainsi qu'avec quelques-uns de MM. les conseillers d'Etat pour l'examen de diverses questions parmi lesquelles celles ayant trait aux abris d'immeubles, l'horaire d'hiver, le chauffage des écoles, l'incinération des gadoues, etc.

Dans une communication spéciale faite au début du printemps, le Conseil administratif a attiré l'attention du Conseil d'Etat sur l'intérêt qu'il y aurait à rétablir les billets du dimanche en faveur de Genève. Le Conseil d'Etat était prié de bien vouloir faire une démarche auprès de l'autorité fédérale et de la direction des chemins de fer fédéraux, dans le but de faciliter la venue de nos confédérés à Genève qui, vu son éloignement du centre du pays, souffre tout spécialement, au point de vue touristique, des tarifs de nos chemins de fer. Il est certain, d'autre part, que la fermeture des frontières fait que Genève, qui n'a pas le rayonnement dont jouissent d'autres villes suisses, ne peut compter sur le pays pour animer son commerce et son industrie hôtelière.

Le Conseil d'Etat partageant ce point de vue, a écrit à la direction générale des C.F.F. pour demander la délivrance, toute l'année, de ces billets du dimanche et non seulement durant certaines périodes déterminées.

La réponse faite par le département fédéral des chemins de fer à l'autorité cantonale n'a point donné satisfaction au Conseil administratif, les billets de vacances n'avantageant pas Genève et la mise en marche de trains spéciaux ne constituant pas une mesure efficace en ce qui concerne notre cité. Le Conseil administratif persiste à penser qu'il faudrait chercher à introduire un tarif dégressif eu égard à la longueur des parcours. De son côté, la commission municipale du tourisme, se basant sur les répercussions d'ordre touristique que ne manqueront pas de produire les dernières dispositions visant le rationnement et le prix de la benzine, est arrivée aux mêmes conclusions. Elle a également insisté pour que l'application du tarif dégressif et l'opportunité des surtaxes pour les longs parcours soient examinées et solutionnées dans un délai aussi court que possible.

Des démarches dans ce sens ont été poursuivies par l'autorité cantonale, qui fit savoir au Conseil administratif que les C.F.F. ont pris la décision de réintroduire les billets du dimanche le samedi 31 août.

* * *

Le Conseil administratif a tenu à se faire représenter officiellement aux obsèques de M. le conseiller fédéral Giuseppe MOTTA, à Berne, le 26 janvier, par M. le président Jules PENEY et M. le vice-président Jean UHLER.

Les autorités municipales de la Ville de Genève ont ressenti très vivement la perte immense faite par le Conseil fédéral en la personne de M. Giuseppe MOTTA, magistrat clairvoyant et avisé qui représenta dignement la Suisse à la Société des nations et qui nous donna, dans maintes circonstances, le témoignage de l'intérêt qu'il portait à notre Cité.

RÈGLEMENTS MUNICIPAUX

Le Conseil administratif a pris les décisions suivantes, en ce qui concerne les dispositions réglementaires :

30 janvier. — Modification des art. 35 du tarif du 10 juin et 44 du règlement du 27 décembre 1932 (empiétements sur le domaine public).

29 mars. — Augmentation du tarif de la buanderie municipale de la rue du Nant, à partir du 1^{er} avril, pour tenir compte de la hausse du combustible.

2 avril. — Approbation du règlement du camp pour le camping au Bois de la Bâtie.

26 avril. — Adjonctions au règlement général des bourses d'études et concessions d'ateliers, pour l'encouragement des arts et des industries d'art, Fondations Lissignol, Chevalier et Galland.

21 mai. — Approbation du règlement d'exécution relatif à la construction d'abris privés contre les attaques aériennes. Approbation de l'Etat du 21 mai.

9 juin. — Augmentation de la norme par charge légale de famille aidée par le Service social.

9 juillet. — Réduction à 3 jours par semaine du service des incinérations, soit les lundi, mercredi et samedi.

16 juillet. — Réduction du prix de location des greniers de la halle de l'Ile pour les maraîchers.

9 août. — Adjonction à l'article 13 du règlement des marchés, pour interdire la circulation des bicyclettes sur les emplacements de marché. Approbation de l'Etat, du 21 août.

27 août. — Modification à l'article 4, paragraphe 2^e du règlement des marchés du 9 juin 1933 (horaire des marchés de gros). Approbation de l'Etat du 3 septembre.

24 septembre. — Dérogation au règlement du bataillon de sapeurs-pompiers, en ce qui concerne la limite d'âge, jusqu'à la fin de la période actuelle de mobilisation de l'armée.

15 octobre. — Modification, à titre d'essai, de l'heure d'attribution des places non occupées par les locataires abonnés sur les marchés (article 32 du règlement des marchés).

25 octobre. — Modification au tarif 103 du règlement des cimetières (augmentation du tarif pour les incinérations). Approbation de l'Etat du 1^{er} novembre.

Le 19 janvier, le Conseil administratif a donné son approbation au règlement édicté par le Conservatoire de musique de Genève pour l'octroi de bourses à des élèves doués mais peu fortunés, faisant des études professionnelles de musique dans cette institution (Crédit de fr. 3.000,— au chapitre XX du compte rendu financier).

SERVICES MUNICIPAUX. — Un ordre de service (N^o 115) a rappelé, le 16 janvier, à MM. les chefs de services d'observer la plus stricte économie dans l'administration de chacun des services de la Ville, en raison des circonstances actuelles. L'inobservation des prescriptions dudit ordre de service devant entraîner le refus du bon à payer et le chef fautif étant rendu personnellement et financièrement responsable des conséquences de sa faute ou de sa négligence.

Le 12 janvier, le Conseil administratif a pris la décision de principe d'adhérer à la Caisse cantonale de compensation dont la création est prévue à l'article 10 de l'arrêté du Conseil fédéral du 20 décembre 1939, réglant provisoirement le paiement d'allocations pour perte de salaire aux travailleurs en service militaire actif.

Dans sa séance du 16 janvier, le Conseil a décidé de porter, pour l'année 1940 seulement, à fr. 4.200,— le salaire d'employé ou ouvrier marié inférieur à ce montant.

Avec l'autorité cantonale et les Services industriels de Genève, le Conseil administratif s'est déclaré d'accord que les administrations publiques de Genève adoptent, d'une façon générale, les normes fédérales en ce qui concerne le salaire des mobilisés. L'arrêté pris par le Conseil municipal, le 24 mai, applicable au personnel des Services industriels, règle cette question.

Le 20 août, le Conseil administratif a décidé que le personnel dont l'unité est démobilisée, mais qui est encore absent pour cause de maladie et à l'assurance militaire, doit être considéré comme démobilisé et a droit, en conséquence, à son traitement plein. Si l'intéressé reçoit une indemnité de l'assurance militaire, celle-ci sera touchée par le Conseil, sous réserve de l'application de l'arrêté du 18 octobre 1927.

Les mêmes dispositions que l'an dernier ont été adoptées pour le samedi de Pâques, c'est-à-dire qu'à l'exception des services de l'Etat civil, des Pompes funèbres, des Halles et marchés et du Poste central du service du feu, les services municipaux ont été fermés le samedi 23 avril. Le personnel n'ayant pu prendre congé ce matin-là a eu droit à une autre demi-journée de congé.

Des instructions ont été communiquées, les 24 avril et 29 août, aux services municipaux en ce qui concerne les mesures à prendre lors des exercices d'obscurcissement et d'alarme.

Le service de la comptabilité centrale a été chargé de dresser la liste des traitements et salaires de tout le personnel de la Ville, suivant les indications fournies par le Département des finances et contributions et pour les années 1938 et 1939, en vue de l'établissement des bordereaux de la contribution fédérale de crise de ce personnel.

Un questionnaire concernant le personnel nécessaire et indispensable à la marche de l'administration municipale en temps de guerre a été renvoyé dûment rempli au Département de l'intérieur qui l'avait adressé avec une lettre-circulaire, en date du 20 mai. Ces indications étaient nécessaires à l'Office central pour l'Economie de guerre pour revoir le cas de ceux d'entre les employés municipaux inscrits dans les services complémentaires pour les incorporer dans les catégories C (hommes affectés aux services complémentaires mobilisables en dernier lieu) et D (non mobilisables, même en temps de guerre).

Le personnel de la Ville (régulier et temporaire) a été informé par un ordre de service, du 21 mai, qu'il est autorisé à faire partie des Gardes locales instituées par l'arrêté du Conseil fédéral du 7 avril 1940, en prenant du service en dehors des heures de travail.

Une carte d'identité a été établie, dès le mois de juin, pour chaque fonctionnaire, employé et ouvrier de l'administration municipale, avec photographie de l'intéressé.

Dans sa séance du 7 juin, le Conseil administratif examinant la question des congés du personnel a décidé, en raison des circonstances, que cet objet doit être traité dans chaque département en tenant compte d'abord des besoins immédiats de chaque service, mais en cherchant aussi à accorder, dans la mesure du possible, des congés normaux au personnel. Les chefs de services ont été invités à s'inspirer de ce principe pour l'établissement du tableau des vacances du personnel placé sous leurs ordres.

Les bureaux et services de la Ville ont été fermés à 16 h. le jeudi 1^{er} août, à l'occasion de la Fête nationale.

Un ordre de service a été adressé, en date du 6 septembre, à MM. les chefs de services pour attirer leur attention sur le fait qu'en raison des circonstances actuelles, des restrictions devront être apportées cet hiver dans la conduite et l'exploitation des installations de chauffage des bâtiments municipaux et de leurs dépendances.

Indépendamment des mesures d'ordre technique qui seront appliquées, d'une manière générale, par les services compétents de la Ville, en conformité des instructions fédérales en vigueur ou futures, il importe donc que, dans chaque service, on examine quelles seraient les meilleures dispositions particulières d'organisation à adopter pour réduire au strict minimum la dépense de combustible. Chaque chef de service a été, en conséquence, invité à présenter un rapport à cet égard à son conseiller délégué, avant le 20 septembre.

Parallèlement à ces mesures, le Conseil a fixé l'horaire d'hiver, conformément à celui adopté par l'autorité cantonale, pour être appliqué dans les services de la Ville, à partir du lundi 28 octobre, de 8 h. à midi et de 13 h. 30 à 18 h. 15, avec fermeture le samedi toute la journée. Toutefois, MM. les conseillers administratifs ont gardé la faculté d'adopter pour certains de leurs services un horaire spécial qui s'applique à la nature de l'activité de ceux-ci.

Par un ordre de service du 20 septembre, le Conseil a recommandé à nouveau au personnel de l'administration municipale de ne pas entrer en rapport avec certaines maisons de crédit aux fins d'obtenir quelque prêt d'argent (ordre de service N° 85 du 13 juillet 1937).

En effet, les fonds avancés par ces établissements, dont les annonces paraissent fréquemment dans la presse, ne sont consentis qu'à des conditions excessives, ainsi que cela a été démontré. A cet égard, les jugements rendus par le Tribunal de première instance de Genève le 18 octobre 1939 contiennent des considérants très sévères et stigmatisent comme il convient ces procédés.

Le cas récent d'un employé ayant enfreint ces recommandations a engagé le Conseil administratif à mettre à nouveau en garde le personnel contre les agissements de ces établissements. En outre, l'attention du personnel a été attirée sur le fait qu'il lui est formellement interdit de souscrire une cession-délégation sur son traitement ou salaire, sans en avoir obtenu préalablement l'autorisation expresse du Conseil administratif.

Dans ses séances des 13 et 17 septembre, le Conseil administratif a procédé à la confirmation de l'ensemble du personnel de l'administration municipale, en conformité des dispositions du statut de ce personnel des 18 novembre 1935 et 31 mars 1936, art. 5 dont le dernier alinéa dispose qu'il n'est pas envoyé de lettre individuelle pour la confirmation du personnel, les rapports de service étant renouvelés par tacite reconduction pour une nouvelle période de 4 ans, sauf congé signifié par l'une ou l'autre des parties et par écrit, au moins trois mois à l'avance, c'est-à-dire, dans le cas particulier, avant le 30 septembre, pour la fin de l'année 1940.

A cet égard, le Conseil a décidé que la formule employée pour aviser certains employés dont on n'est pas satisfait de leur non-confirmation, devra indiquer les motifs qui seront à énumérer dans chaque cas ; en conséquence, il pourra être mis fin à son emploi dans les délais ordinaires prévus par le C.O.

Bien que non confirmé, l'employé reste régulier et continue à faire partie de la Caisse de retraite et de la Caisse maladie. La mesure disciplinaire prise à son égard ne constitue pas une peine au sens de l'art. 50 du statut du personnel et relève de la seule autorité du Conseil administratif.

Le salaire des manœuvres engagés par la Ville a été porté de fr. 1,36 à fr. 1,39 l'heure.

A l'occasion de l'examen du projet de budget de la Ville pour l'année 1941, le Conseil administratif a pris, notamment, la décision de principe de ne procéder à aucun déclassement dans le personnel de l'administration municipale.

Toutes dispositions ayant été prises en vue de l'obscurcissement, les instructions nécessaires ont été données dans les différents services municipaux au reçu du télégramme du Département militaire, service cantonal de D.A. concernant l'obscurcissement général décrété à partir du 7 novembre.

Le service de la comptabilité centrale a fourni, dans le courant du mois d'octobre, aux employés et ouvriers de l'administration faisant partie de la Caisse de retraite, l'attestation leur permettant de répondre au chiffre 9 de la formule de déclaration concernant l'impôt de sacrifice pour la défense nationale.

A l'exception des services où une permanence est nécessaire, les bureaux et chantiers de l'administration municipale ont été fermés toute la journée le mercredi 25 décembre (Noël), ainsi que du samedi 28 décembre au mercredi 1^{er} janvier 1941 inclusivement.

Le personnel qui n'a pu prendre ces congés, pour raison de service, a eu droit à d'autres jours de congé.

Le secrétariat général a été chargé de tenir un contrôle des employés temporaires engagés dans les divers services de l'administration municipale.

Les mêmes dispositions prises ces dernières années ont été adoptées en ce qui concerne le paiement des primes d'ancienneté accordées au personnel pour 1940.

Le Conseil administratif a présenté au Conseil municipal un projet d'arrêté en vue de régler les conditions dans lesquelles seront payées des allocations extraordinaires aux employés et ouvriers de l'administration municipale engagés à titre régulier, mariés ou supportant une charge légale de famille complète, pour tenir compte du renchérissement du coût de la vie. (Voir arrêté pris par le Conseil municipal le 26 décembre 1940).

FÊTES ET CÉRÉMONIES. — La plupart des manifestations qui avaient été prévues ont été supprimées ou renvoyées à des temps meilleurs ; nous ne mentionnons que quelques-unes de celles qui ont eu lieu avec la participation des autorités municipales.

M. le président J. PENEY a fait partie du comité d'honneur de la 29^e Exposition d'aviculture, de cuniculture et de colombophilie inaugurée aux Bastions, le 1^{er} mars, en présence de M. le vice-président J. UHLER.

6 mars. — Visite de l'Agence des prisonniers de guerre, au Palais du Conseil général, par M. le président de la Confédération PILET-GOLAZ, M. le conseiller fédéral MINGER et M. BOVET, chancelier de la Confédération, accompagnés de diverses personnalités. M. le président J. PENEY et M. le vice-président J. UHLER représentaient le Conseil administratif.

19 mars. — Réception offerte au Palais Eynard par les autorités cantonales et municipales aux participants à la session de la commission internationale des industries agricoles.

30 mars. — M. le vice-président J. UHLER et M. le conseiller M. NOUL représentent le Conseil à la réunion à Genève du comité central du Groupe franco-suisse d'études économiques fluviales du bassin du Léman et du Haut-Rhône.

12 avril. — Visite officielle de la Galerie des Beaux-Arts du Musée d'art et d'histoire fermée depuis l'été dernier.

29 avril. — Réception par les autorités genevoises au foyer du Grand-Théâtre à l'issue de la représentation de *La Gloire qui chante*, poème dramatique de notre compatriote Gonzague de Reynold, exécutée par un détachement de la Brigade de frontière 3. M. le président J. PENEY représentait le Conseil administratif dans le comité d'honneur.

La veille, à leur arrivée en gare de Cornavin, les exécutants se rendirent en cortège au Monument national où un discours fut prononcé par M. le conseiller d'Etat A. Picot. Le Conseil participa à cette manifestation avec un huissier et une collation fut offerte par les autorités genevoises au kiosque des Bastions.

2 mai. — Réception offerte par les autorités genevoises au Palais Eynard, en l'honneur du Général GUISAN, à l'occasion de sa visite à Genève.

4 mai. — Réception offerte par les autorités cantonales et municipales aux participants à l'assemblée de printemps de l'Association suisse des directeurs de syndicats d'initiative (associations d'intérêts de Ville). M. le conseiller administratif H. SCHÖNAU représentait le Conseil dans le comité d'honneur de réception de cette assemblée.

8 mai. — Festival organisé par la Société de chant sacré au Victorial-Hall, en l'honneur de MM. Otto BARBLAN et Emile JAQUE-DALCROZE. Une réception est offerte par le Conseil d'Etat et le Conseil administratif dans les salons du Palais Eynard à l'issue du concert.

1^{er} juin. — Cérémonie du 1^{er} juin devant le Monument national.

8 juin-14 juillet. — Exposition d'architecture moderne française, organisée dans la salle des Congrès, quai Wilson. M. le président du Conseil administratif J. UHLER a été délégué pour faire partie du comité d'honneur.

29 juin. — Réception offerte par la Ville, au Palais Eynard, aux membres du jury et aux candidats du Concours national suisse d'exécution musicale. (Voir chapitre VI, p. 43.)

4 juillet. — Réception à La Grange de l'Etat-Major du Régiment d'infanterie territoriale 71, du commandant de Ville et du commandant de place.

1^{er} août. — Célébration de la fête nationale sur la plaine de Plainpalais, en présence des autorités.

22 août. — Le Conseil administratif se rend à La Givrine à l'aimable invitation de la Municipalité de Nyon.

10-25 août. — Les premiers « Jeux de Genève » organisés sous le patronage de la Ville de Genève et avec son concours financier obtiennent un succès encourageant. (Voir chapitre XVI, p. 90.) Une réception est offerte par le Conseil en l'honneur des organisateurs et collaborateurs, le 25 août à La Grange.

30 août. — Le Conseil administratif adresse des félicitations à M. le consul général de France à Genève Jean PÉRON, promu par son Gouvernement ministre plénipotentiaire.

31 août. — M. le président J. UHLER représente le Conseil administratif à la manifestation de la Compagnie E.M. 13 à Versoix.

8-9 septembre. — Assemblée générale et Congrès de l'Union suisse des caisses de crédit mutuel (système Raiffeisen). M. le vice-président J. PENEY et M. le président du Conseil municipal Ch. MARTI représentent les autorités municipales à ces manifestations.

12 septembre. — Inauguration de l'annexe de l'école des Crêts (Petit-Saconnex).

17 septembre. — Réception offerte par les autorités genevoises au Palais Eynard en l'honneur des participants à l'assemblée de la Société pastorale suisse.

21 septembre. — Inauguration du Camping, aménagé par les soins de la Ville au bois de la Bâtie, en présence de M. le président du Conseil municipal Ch. MARTI et de M. le vice-président Ch. DUBOULE.

28 septembre. — Le Conseil administratif se fait représenter à la réception offerte, au Palais Eynard, par l'Association suisse des banquiers.

18 octobre. — Les autorités genevoises offrent une réception à La Grange, en l'honneur de M. AVENOL, secrétaire général de la Société des nations, avant son départ de Genève.

30 octobre-10 novembre. — Maison genevoise organisée au Palais des Expositions. Le Conseil municipal avait accepté, le 23 juillet, de garantir le déficit jusqu'à concurrence de fr. 15.000,—, mais en raison de la réussite de cette entreprise son comité a renoncé à la subvention de la Ville.

15 novembre. — En gare de Cornavin, vernissage du Train-exposition du soldat dont le Conseil administratif a fait partie du comité d'honneur ; après la visite, réception offerte par les autorités genevoises au Buffet de la gare (salle des fêtes).

17 novembre. — Cérémonie traditionnelle à Mon Repos à la mémoire des soldats genevois morts au service de la patrie (commémoration du 11 novembre 1918). Le Conseil administratif assiste à cette manifestation, accompagné de deux huissiers.

7-8 décembre. — Manifestations sportives organisées par le 1^{er} Corps d'armée et la Ville de Genève au Palais des Expositions. Le Conseil administratif *in corpore* a fait partie du comité d'honneur. (Voir chapitre XVI, p. 91.)

16 décembre. — Poursuivant son plan d'étude du tourisme en Suisse, M. le conseiller fédéral CELIO a rendu visite à Genève où il a été reçu par les autorités genevoises à La Grange.

31 décembre. — Le Conseil administratif avec ses huissiers assiste à la cérémonie traditionnelle devant le Monument national.

TOURISME. — Le Conseil administratif a suivi avec une attention toute particulière cette partie de notre activité municipale.

En collaboration avec la commission du tourisme, il a cherché à faciliter la tâche délicate qui est dévolue à l'Association des intérêts de Genève, tout en recherchant les initiatives qu'il estime pouvoir être profitables à notre cité. C'est ainsi que furent créés les « Jeux de Genève » en août 1940 au cours desquels toutes nos grandes sociétés sportives ont participé. Disons en outre que les « Jeux de Genève » sont intimement liés à la création d'un grand stade municipal.

La question qui a fait l'objet de notre principale préoccupation est celle des tarifs de transport. En effet, à une époque où nous ne pouvons compter presque exclusivement que sur une clientèle suisse, il est absolument indispensable que les cantons éloignés du centre de notre pays bénéficient de conditions permettant d'atténuer sensiblement les effets matériels que leur situation excentrique leur font péniblement supporter.

Le Conseil d'Etat, la Chambre de commerce, l'Association des intérêts de Genève luttent tous les jours pour arriver à un résultat positif. De son côté, le Conseil administratif a présenté à l'assemblée annuelle de l'Union des villes suisses, tenue à Berne le 21 septembre 1940, le postulat suivant, qui a été approuvé par les quelque deux cents délégués présents :

« L'assemblée prie le comité de l'Union des villes suisses d'intervenir auprès des pouvoirs compétents pour obtenir :

« 1. L'application d'un tarif de transport qui allège progressivement le prix du kilomètre-
« parcours dès que l'on dépasse une distance minimum ;

« 2. La suppression des surtaxes pour trains directs. »

Presque tous les principaux services de l'administration municipale ont, en raison de leur activité propre, collaboré à l'effort commun tendant à faire de Genève une cité accueillante.

D'autre part, le Conseil administratif exprime le fervent désir que les travaux préliminaires entrepris par l'Association des intérêts de Genève, pour créer à Genève un Salon annuel de la Mode, aboutissent à une réalisation souhaitée par toute notre population.

Le 18 novembre 1940 se sont réunis à Zurich les représentants des pouvoirs publics, des grandes organisations intéressées au tourisme et des syndicats d'initiative aux fins d'approuver les statuts et de désigner les personnes qui feront partie des organes dirigeants de l'Office central suisse du tourisme. M. Paul Trachsel, directeur de l'Association des intérêts de Genève, a été appelé à faire partie du comité.

Enfin, il convient de citer la visite que fit à Genève, le 16 décembre 1940, M. le conseiller fédéral Celio, dans le but de se renseigner sur les besoins touristiques de notre région. Nous en gardons l'espoir que les suggestions qui furent examinées à cette occasion trouveront dans les milieux compétents un accueil favorable. Notre situation économique exige, en effet, une amélioration urgente et large.

DONS ET LEGS. — Au cours de l'année, nos musées et collections ont bénéficié de dons et legs signalés dans le présent compte rendu aux chapitres qu'ils concernent.

Nous devons une mention à part aux nouvelles libéralités de notre généreuse concitoyenne M^{me} Alfred Bertrand.

Au Musée d'ethnographie, ont été remises les collections réunies par feu Alfred BERTRAND au cours de ses nombreux voyages, à l'Himalaya, au Japon, au Canada, mais principalement dans l'Afrique du Sud, dont il avait constitué un musée dans sa maison même. A ces riches et belles collec-

tions, M^{me} Alfred BERTRAND a ajouté dix vitrines dont deux de très grandes dimensions, des photographies, des meubles divers, qui serviront très utilement dans nos salles. En raison de son importance et de sa grande valeur, ce don a été soumis à l'approbation du Conseil municipal qui l'a accepté avec la plus vive reconnaissance, dans sa séance du 23 juillet.

Quelques mois plus tard, désireuse de compléter sa première cession faite en 1933, du magnifique parc de Champel, M^{me} Alfred BERTRAND faisait cession à la Ville de Genève de la partie de son domaine dont elle s'était réservé la propriété. Celle-ci couvre une superficie de près de 4 hectares et comprend une maison d'habitation avec dépendances ; lorsque cette parcelle sera réunie à celle déjà cédée, l'ensemble du domaine, bordé par les chemins Bertrand, Peschier, des Pléiades, des Cottages et la route de Florissant, s'étendra sur une surface d'environ 11 hectares et prendra rang parmi les plus grands et les plus beaux de nos parcs publics.

Par ses dispositions qui sont l'expression de la noblesse de ses sentiments, M^{me} Alfred BERTRAND entend que la population genevoise puisse jouir dans son intégralité du splendide domaine auquel elle désire que l'on conserve sa destination de parc public « pendant toute sa vie, et également après, « aussi longtemps que possible, et tant que des nécessités impératives, n'imposeront pas une désaffectation ».

La convention passée le 6 novembre 1940 fixe les conditions extrêmement libérales de cette cession qui a été acceptée avec la plus vive reconnaissance par le Conseil municipal, dans sa séance du 22 novembre, délibération que le Conseil d'Etat a approuvée, le 24 décembre.

Désireuses de lui témoigner leur très vive gratitude, les autorités municipales ont décerné, en 1933, à M^{me} Alfred BERTRAND, la médaille « Genève reconnaissante ».

CERTIFICATS, DÉCLARATIONS, RAPPORTS ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Le secrétariat général a délivré : 207 certificats pour l'expédition à l'étranger de mobiliers appartenant à des personnes quittant Genève pour l'étranger (en 1939, 277) ; 893 certificats d'indigence, de domicile et divers et 651 certificats d'indigence pour l'obtention de chaussures militaires, au total 1544 certificats d'indigence, contre 642 en 1939. Le secrétariat général a fait suivre à différentes instances cantonales, civiles et militaires les rapports d'enquêtes établis par le Service municipal des enquêtes, soit (les chiffres entre parenthèses se rapportent à l'année 1939) : Assistance publique médicale, 64 (63) ; Greffe de la Cour de justice civile, 45 (34) ; Greffe du Tribunal de première instance, 479 (381) ; Caisse cantonale d'assurance scolaire, 231 (132) ; Caisse cantonale d'assurance chômage, 2 (13) ; Hôpitaux, 86 (56) ; Juges d'instruction militaires, soins dentaires, etc., 428 (314) ; Affaires diverses ayant nécessité une enquête, 218 (222).

NATURALISATIONS. — Le Conseil administratif a délivré, après enquêtes, 72 préavis municipaux, en conformité des articles 1, 2 et 3 de la loi sur la naturalisation genevoise, et en a refusé 51.

Le Conseil municipal a examiné les demandes de naturalisation qui lui ont été soumises conformément à l'article 5 de la loi du 21 octobre 1905. Il a admis 27 candidatures (dont 6 en seconde délibération) et en a refusé 14. D'autre part, il a confirmé son refus pour 3 demandes qui étaient présentées à nouveau.

La part de la Ville de Genève sur le montant des finances d'admission perçues par l'Etat a été de fr. 6.511,70.

Après enquêtes, le Conseil administratif a donné un préavis favorable aux 7 demandes de renonciation à la nationalité genevoise qui lui étaient présentées.

Il a été reçu 13 avis de situation et enregistré 10 déclarations définitives d'option (4 jeunes filles et 6 jeunes gens), conformément à la convention franco-suisse du 23 juillet 1879, réglant la nationalité et le service militaire des enfants de Français, naturalisés suisses.

ECONOMAT. — a) *Crédit de fr. 50.000,— pour fournitures de bureau.*

Cet exercice enregistre un nouveau dépassement de crédit, mais celui-ci trouve sa justification dans la constitution d'un stock important à fin 1940, de plus de fr. 22.000,— et la dépense provoquée par les trois services extraordinaires de guerre, fr. 13.800,— environ.

Selon l'usage, nous donnons ci-après la répartition de la dépense nette entre les divers fournisseurs de l'économat :

Imprimerie.	Fr. 26.187,20 =	38 00 %
Papeterie-meubles.	» 23.888,50 =	34,75 %
Machines à écrire et à calculer	» 11.180,70 =	16,50 %
Reliures-registres	» 4.218,45 =	6,25 %
Annonces-affichage	» 1.061,20 =	1,55 %
Librairie-divers.	» 1.847,90 =	2,75 %
Graveurs-timbres caoutchouc.	» 634,65 =	0,10 %
Téléphones, installations.	» 564,10 =	0,10 %
<hr/>		
Total.	Fr. 69.582,70 =	100 %

b) *Crédit de fr. 7.500,— pour ustensiles de propreté.*

Ici également un léger dépassement de crédit, largement compensé par l'importance du stock à fin 1940 de plus de fr. 5.000,—.

GUERRE EUROPÉENNE. — En application des ordonnances fédérales et des décisions prises par le Conseil d'Etat, le Conseil administratif a créé les Services municipaux temporaires dont il a été question dans le compte rendu de l'année dernière, en ce qui concerne le paiement des *subsides militaires* aux familles de mobilisés où fonctionne le bureau de conciliation en matière de *loyers de mobilisés*, et les *Services économiques*, plus spécialement chargés de la distribution mensuelle des diverses cartes de rationnement. Dans une conférence tenue, le 19 février, sous la présidence de M. le conseiller d'Etat ANKEN, chef du Département de l'intérieur, à laquelle assistaient les maires des communes genevoises, les municipalités ont été invitées à prendre immédiatement les mesures prévues par l'arrêté du Conseil fédéral du 9 février ayant trait à la réception et à l'hébergement des populations des régions de la Suisse dont l'évacuation serait ordonnée. Les délais impartis étaient très courts et, en ce qui concerne la commune de Genève, le *Service municipal pour la réception des confédérés en cas d'évacuation* a pu adresser à Berne, par l'intermédiaire du commissaire cantonal à l'évacuation, la documentation complète qui lui était demandée, pour fin mars, à la satisfaction des autorités. Dès lors, ce Service continue à fonctionner pour compléter et maintenir à jour ces données.

Parallèlement à ce travail, l'administration municipale a été chargée par le commandant de Ville, suivant les instructions du Service des évacuations de l'armée, de l'organisation et des dispositions à prendre concernant le service des *évacuations de la population civile de Genève*.

L'immeuble rue Bellot n° 13 a été loué par la Ville, qui l'a mis à la disposition, dès le 1^{er} mars, du commandant de Ville pour être aménagé par les soins de l'armée en infirmerie centrale. La Ville a participé, en outre, aux frais d'achat du matériel pour un service en chambre nécessaire aux malades alités et à leur distraction.

Le secrétariat général a pris immédiatement les dispositions prévues pour l'apposition des affiches ordonnant la mobilisation générale de l'armée pour le samedi 11 mai 1940, à 9 heures.

L'affiche du commandant de Ville pour le recrutement des gardes locales, chargées d'assumer des tâches de défense locale, a été apposée sur le territoire de la Ville le 15 mai.

Dans la nuit du 11 au 12 juin, des avions étrangers, après avoir survolé Genève un certain temps, lâchèrent des bombes qui tuèrent et blessèrent plusieurs personnes et causèrent d'importants dégâts à des propriétés privées. Les autorités genevoises ont assisté aux honneurs rendus aux victimes et ont envoyé une couronne pour chaque convoi avec un ruban rouge et jaune portant l'inscription : « Hommage du Conseil d'Etat et du Conseil administratif de la Ville de Genève ». Les frais des funérailles ont été partagés également entre l'Etat et la Ville.

Les autorités genevoises ont été informées par M. le conseiller fédéral Pilet-Golaz, président de la Confédération suisse, que le Gouvernement britannique, en exprimant ses regrets du bombardement aérien de notre ville, se déclare disposé à payer des indemnités pour les pertes de vies humaines, les blessures produites ainsi que pour les dommages matériels. Le relevé détaillé, avec pièces justificatives à l'appui, des 176 demandes d'indemnités à réclamer en ce qui concerne la commune de

Genève, a été adressé à M. le chef du Département cantonal des travaux publics qui en a accusé réception au Conseil administratif, le 13 juillet.

Un camp provisoire, primitivement prévu pour recevoir des réfugiés civils, a été aménagé par les soins de l'administration municipale au stade de Varembe, dès le 18 juin. Cette installation, répondant aux instructions fédérales, a été placée sous surveillance militaire aux ordres du commandement de ville. Un certain nombre d'internés et réfugiés militaires et civils ont été reçus et hébergés dans ce camp qui bénéficia d'un service d'aide aux réfugiés placé sous la direction de l'Union mondiale de la femme pour la concorde internationale, dont le siège est à Genève, au Palais Wilson.

Le comité international de la Croix-Rouge, dont l'Agence des prisonniers de guerre est installée au Palais du Conseil général, a commencé à occuper le Musée Rath au début du mois d'août, après exécution des travaux nécessités ensuite de l'incendie qui éclata dans cet édifice le 24 août 1939.

Le premier convoi d'enfants français invités à faire un séjour dans des familles en Suisse est arrivé à Genève par la gare des Eaux-Vives, où il a été accueilli, le 8 novembre, à 16 h. 30 par un comité de réception auquel s'est joint M. le président du Conseil administratif J. UHLER.

Le Conseil administratif a eu à s'occuper au cours de l'année d'un grand nombre de questions soulevées par l'état de guerre, en ce qui concerne, notamment, la surveillance et la protection des édifices municipaux et de nos précieuses collections, la défense aérienne (abris et tranchées), l'obscurcissement, les sirènes d'alarmes, les approvisionnements en combustible pour les besoins de l'administration municipale, des écoles et des indigents, l'occupation des soldats démobilisés, le développement des cultures maraîchères, etc., objets sur lesquels chaque service intéressé fournit, dans le présent compte rendu, des renseignements circonstanciés.

SECOURS MILITAIRES. — En 1940, une somme de fr. 703.913,50 a été répartie entre 3550 familles de soldats mobilisés. Il a été remboursé par le Département militaire. . . fr. 765.000,—
et, par divers » 15.572,45
soit au total fr. 780.572,45

La somme remboursée est supérieure aux sommes déboursées par la Ville, du fait que le Département militaire restait devoir à la Ville, à fin 1939, la somme de. fr. 276.713,65

BUREAU DU LOYER DES MOBILISÉS. — Le Conseil d'Etat a édicté, en date du 19 janvier 1940, le règlement relatif à la création par les communes genevoises de commissions de conciliation pour les loyers des mobilisés. La commission de conciliation de la Ville de Genève pour le loyer des mobilisés, dont nous avons parlé dans le compte rendu de 1939, composée des délégués des Œuvres sociales de l'armée, du Bureau central de bienfaisance, de l'Hospice général, de l'Union des mobilisés et de l'Union genevoise des intérêts immobiliers, a tenu sa première séance le 29 janvier 1940, sous la présidence de M. le vice-président du Conseil administratif J. Peney, délégué aux finances.

Durant l'année 1940, cette commission s'est réunie deux fois par semaine; elle a examiné, au cours de 85 séances, 3.297 cas, représentant un total de fr. 1.232.189,15 de loyers en retard.

Le Bureau municipal a expédié plus de 17.000 lettres et formules.

Voici le résumé de ses opérations au 31 décembre 1940 :

Demandes	admises	refusées	en suspens	total
Genevois	943	121	623	1.687
Confédérés	2.354	146	1.437	3.937
Totaux	3.297	267	2.060	5.624

Au 31 décembre, 2.522 de ces cas étaient entièrement réglés, soit 721 concernant des Genevois et 1801 des Confédérés. La répartition des prestations s'établit ainsi :

Rabais accordés par les propriétaires fr. 286.981,95
La part demandée aux locataires n'ayant pu être entièrement versée, les régies ont encore accepté des reconnaissances de dettes pour » 19.544,05
Les versements effectués aux différents propriétaires se montent à fr. 592.247,65,
sur lesquels ont été payés directement aux régies par les locataires » 39.861,85
A reporter fr. 346.387,85

LITIGES ACCEPTÉS EN 1940

récapitulés par canton

Cantons	Litiges en %	Propriétaires	Locataires	Ouvres sociales de l'Armée	Hospice Général	Bureau Central de Bienfaisance	Ville de Genève	Total
GENÈVE	30.70%	120.162,—	140.596,05	1.455,—	53.974,35		62.268,10	378.455,50
BERNE	17.15%	67.668,20	77.444,05	285,—		29.408,20	36.619,10	211.424,55
VAUD	16.55%	65.261,45	78.432,05	495,—		26.144,90	34.022,15	204.355,55
FRIBOURG	9.65%	39.674,80	41.993,95	840,—		15.045,15	21.451,60	119.005,50
NEUCHÂTEL	6.60%	25.776,60	31.471,40	120,—		11.176,15	13.141,60	81.685,75
VALAIS	3.35%	13.091,10	14.517,15	—	—	5.795,50	8.117,65	41.521,40
TESSIN	2.95%	11.155,20	14.551,25	—	—	4.383,50	6.220,95	36.310,90
ARGOVIE	2.55%	9.487,70	14.144,85	—	—	3.785,—	4.076,15	31.493,70
ZURICH	2.35%	8.529,75	13.181,75	—	—	3.011,85	4.275,50	28.998,85
BALE	1.45%	6.040,20	6.275,—	—	—	2.369,30	2.612,45	17.296,95
ST-GALL	1.30%	4.649,20	6.965,30	—	—	2.059,65	2.772,55	16.446,70
SOLEURE	1.20%	3.829,90	6.670,50	60,—	—	1.864,20	2.147,60	14.572,20
LUCERNE	1.15%	4.167,75	5.302,75	50,—	—	2.122,65	2.622,60	14.265,65
THURGOVIE	0.80%	3.127,75	3.681,35	—	—	1.185,—	1.827,30	9.821,40
APPENZELL	0.55%	2.508,—	2.562,90	—	—	580,—	1.002,—	6.652,90
SCHAFFHOUSE	0.45%	1.509,—	2.015,75	—	—	665,—	802,55	4.992,30
GRISONS	0.40%	1.425,—	2.052,95	—	—	549,—	775,30	4.802,25
ZOUG	0.30%	1.128,85	1.580,—	—	—	500,—	610,—	3.818,85
SCHWYTZ	0.25%	885,—	1.055,45	—	—	385,—	620,—	2.945,45
GLARIS	0.20%	1.010,—	673,40	—	—	385,—	420,—	2.488,40
URI	0.05%	155,—	205,—	—	—	75,—	130,—	565,—
UNTERWALD	0.05%	101,35	66,70	—	—	60,—	41,35	269,40
		391.343,70	465.439,55	3.305,—	53.974,35	111.550,05	206.576,50	1.232.189,15

Report fr. 346.387,85

La Commission a donc versé aux propriétaires et à quelques locataires sous-louant des chambres fr. 552.385,80, soit, participation :

des locataires	fr. 270.496,45	
de la Ville de Genève	» 155.471,50	
Bureau central de Bienfaisance	» 82.924,60	
Hospice général	» 40.558,25	
Œuvres sociales de l'Armée	» 2.935,—	=
		» 552.385,80
		<u>Total fr. 898.773,65</u>

Nous avons, en outre, versé à valoir sur différents litiges n'ayant pu être entièrement réglés fr. 9.441,80, sur lesquels la part de la Ville est de fr. 1.995,—.

Les versements sur la part de la Ville, concernant ses engagements de 1940, se montent donc, au 31 décembre, à fr. 155.471.50 + 1995 = 157.466,50 ; le solde à payer en 1941, est de fr. 49.110,—

SERVICES ÉCONOMIQUES. — Au début de 1940, la distribution de la *carte de provisions* dite « ration de fer » (distribution commencée le 15 décembre 1939) a été poursuivie jusqu'au 13 avril 1940, la validité de ladite carte fixée tout d'abord à fin février, puis au 10 mars, ayant été prorogée au 13 avril.

La « ration de fer » constituait une réserve pour 2 mois pour le cas d'interdiction de la vente des denrées rationnées. Elle comportait l'autorisation d'achat des denrées suivantes :

sucres 3 kg. - riz 1 kg. - avoine, orge ou riz 2 kg. - pâtes alimentaires 2 kg. - graisse 1 kg. ou huile 1 litre - farine 2 kg. - légumineuses ½ kg. - sel ½ kg.

Il a été délivré au total 118.359 cartes de provisions.

Les personnes qui, en raison de leur situation, n'étaient pas en mesure d'acheter tout ou partie des denrées, devaient déposer leur carte auprès de l'Office communal compétent. C'est ainsi que 3.095 habitants de la ville ont usé de cette faculté. Chaque cas a fait l'objet d'une enquête, l'Office

TABLEAU DES CARTES MENSUELLES DE DENRÉES ALIMENTAIRES DÉLIVRÉES EN 1940

	Ration entière	½ ration	Ration pour enfant ¹
Janvier	105.901	12.736	—
Février	103.722	12.500	—
Mars	104.912	11.134	—
Avril	103.773	11.746	—
Mai	103.900	11.500	—
Juin	100.343	14.612	—
Juillet	106.290	10.806	—
Août	107.045	11.141	—
Novembre ²	108.087	10.226	4.696
Décembre	110.400	9.604	4.797

¹ La carte d'enfant fut introduite en novembre 1940, car jusqu'alors les enfants âgés de moins de cinq ans recevaient une demi-ration.

² Septembre et octobre furent les mois d'interdiction.

communal étant chargé de préavisier sur sa recevabilité. Un grand nombre d'enquêtes ont été facilitées par les renseignements recueillis auprès des institutions de bienfaisance : Hospice général, Bureau central de bienfaisance, Service social de la Ville, etc. Des 3.095 cas examinés, il résulta 199 refus et 2.896 préavis favorables.

La distribution des *cartes mensuelles de denrées alimentaires* a été effectuée chaque mois sauf pour septembre et octobre, l'interdiction de la vente des denrées rationnées ayant été décrétée dès le 22 août. Toutefois, la carte pour novembre a pu être utilisée dès le 14 octobre.

L'utilité de la réserve de provisions dite « ration de fer » a été démontrée pendant cette période d'interdiction de la vente des produits rationnés.

Dès le début du rationnement, les enfants de moins de 5 ans recevaient une carte de demi-ration. En novembre, il a été institué une carte spéciale pour enfants leur attribuant une meilleure répartition des denrées qui leur sont nécessaires. (*Voir tableau ci-devant*)

TABLEAU COMPARATIF DES RATIONS DE DENRÉES ALIMENTAIRES ATTRIBUÉES EN 1941
(Lorsqu'il n'y a pas de chiffre indiqué, c'est que la vente était libre à l'époque, sauf pour l'huile, mention ²)

	Sucre	Pâtes alim.	Riz	Légum.	Riz ou orge et avoine	Orge, avoine	Farine	Huile	Graisse	Graisse ou beurre	Beurre
	gr.	gr.	gr.	gr.	gr.	gr.	gr.	dl.	gr.	gr.	gr.
Janvier	2000	1500	500	—	500	1000	—	10 ou	1000	—	—
Février	2000	1500	1000	—	—	—	—	7 ½	250	—	—
Mars	2000	1000	1000	—	—	—	—	2 ½	250	—	—
Avril	2000	500	1000	—	—	—	—	néant ¹	250	—	—
Mai	1500	750	1000	—	—	—	—	2 ½	250	—	—
Juin ²	6500	750	1000	—	—	—	—	2 ½	250	—	—
Juillet	1000	500	1000	—	—	—	—	2 ½	250	—	—
Août ²	4000	250	500	—	—	—	—	2 ½	250	—	—
Novembre...	1000	250	500	250	—	500	1500	2 ½	500	—	—
Décembre ..	1000	250	500	250	—	250	1500	2 ½	250	100	300

¹ Au mois d'avril, la vente de l'huile fut complètement interdite.

² En juin et en août, des quantités supplémentaires de sucre furent accordées pour les confitures.

En novembre a été instituée la *première carte de produits textiles*.

Préalablement à sa distribution, les Offices communaux ont eu à procéder au classement de la population dans les catégories ci-après aux fins de déterminer le nombre de cartes à attribuer à chacune.

Hommes et femmes nés avant le 1^{er} janvier 1929,
garçons et filles nés entre le 1^{er} janvier 1929 et le 1^{er} janvier 1937,
enfants nés après le 1^{er} janvier 1937.

Le tri du fichier, heureusement conservé au Bureau central, a donné la répartition suivante :

hommes	49.650
femmes	64.136
jeunes gens	3.983
jeunes filles	3.958
enfants	3.614
	<hr/>
	125.341

Toutefois, ces chiffres n'indiquent pas le nombre exact des personnes domiciliées sur le territoire de la Ville de Genève, car au début de la distribution des cartes de légitimation, l'Office central pour l'Economie de guerre a délivré directement les cartes aux membres du corps consulaire et des institutions internationales S.D.N. et B.I.T., ainsi qu'à leurs familles. Il s'agit là de quelques centaines de noms qui ne figurent pas à notre fichier.

L'organisation de la distribution se trouvait sérieusement compliquée du fait que l'Office cantonal avait accordé des autorisations d'achat de marchandises touchées par l'interdiction de vente.

Cette mesure était fort intéressante, tant pour le commerçant qui pouvait alors vendre quelque marchandise pendant la période transitoire, que pour l'acheteur qui en avait un urgent besoin.

Mais il fallait tenir compte, lors de la remise de la carte de textile, de tout achat ainsi effectué en retirant de ladite carte les coupons y relatifs.

Il ne pouvait être question de procéder à cette opération délicate au cours de la distribution des cartes, car elle aurait inévitablement provoqué un sérieux embouteillage.

Les bénéficiaires d'autorisation furent alors invités à déposer, dès le 21 novembre, leur carte de légitimation au Bureau central pour que le contrôle des achats et le retrait des coupons puissent être faits avant le 25 novembre, début de la distribution des cartes. Encore fallait-il connaître le barème fédéral fixant la valeur en points de chaque article. Or, ce barème ne parvint que le 21 novembre à 23 heures et, malgré tout, le contrôle de 12.717 cartes déposées et la prise des coupons furent terminés le dimanche 24 novembre à 23 h. 1/2.

Durant la période de distribution dans les divers locaux habituels, soit du 25 novembre au 4 décembre inclus, il a été délivré 116,066 cartes ; depuis lors, la distribution s'est poursuivie au Bureau central. Le total des cartes délivrées au 31 décembre 1940 est de 121.521, dont 23.120 portent des autorisations spéciales d'achat. Pour celles-ci, maintes réclamations furent formulées, due au fait que des commerçants n'avaient pas explicitement désigné les articles vendus et qu'il n'y avait pas concordance avec les spécifications du barème fédéral dont, à l'époque, ils n'avaient pas encore connaissance.

Locaux. — Sauf en août et septembre (le rationnement ayant été suspendu pour septembre et octobre), les distributions des cartes de rationnement ont eu lieu chaque mois, pendant une semaine, dans les locaux suivants :

Maison communale de Plainpalais ; Maison du Faubourg ; Maison communale des Eaux-Vives ; Salle de réunions des Pâquis ; Salle de gymnastique du Collège.

Ce dernier local, cependant, n'a plus été utilisé dès octobre, cela sur demande du Département de l'instruction publique. Depuis lors, les distributions sont effectuées dans les arcades rue de la Rôtisserie, 13, pour le secteur Haute-ville, Rive, rue Basses.

La Ville de Genève n'ayant pas de locaux disponibles dans cette région, ces arcades seront utilisées tant que la Caisse d'Epargne, propriétaire, n'aura pas trouvé preneur.

En dehors de la semaine de distribution dans ces divers locaux, les cartes sont délivrées au Bureau central.

Personnel. — Le nombre des personnes occupées en 1940 pour le Bureau central a constamment varié. Au début de l'année, les divers travaux concernant les cartes de provisions dont il est parlé ci-devant, ont nécessité l'engagement de quelques employés supplémentaires. Le total des engagés a varié de 9 à 24 jusqu'en juillet, en août et septembre, les cartes étant supprimées, leur nombre oscille entre 4 et 8. En octobre, le total est de 13, monte à 38 en novembre (lors du classement de la population en vue de l'attribution de la carte de textile) pour descendre à 19 en fin d'année.

Pendant les semaines de distribution des cartes de rationnement, 50 à 62 personnes ont été engagées et 143 pour la période de distribution des cartes de textile.

Nous nous sommes efforcés d'engager de nombreux démobilisés, en premier lieu ceux ayant charge de famille.

FONDATION ADOLPHE DE ROTHSCHILD. — L'administration de l'Hospice général, qui gère cette fondation, a présenté aux autorités 44 demandes (31 en 1939) qui toutes ont été acceptées. Il a été dépensé fr. 3.625,— (fr. 4.225,— en 1939).

UNION DES VILLES SUISSES. — Le comité de l'Union des villes suisses, dont M. J. UHLER fait partie en qualité de vice-président, a fêté, en janvier, les 25 ans d'activité de M. de SCHULTHESS, directeur de l'Union.

L'assemblée générale de l'Union des villes suisses a eu lieu à Berne, le 21 septembre. Parmi les objets figurant à l'ordre du jour, signalons un très intéressant rapport de M. G. BAUER, directeur des finances de la ville de Neuchâtel, traitant des répercussions des circonstances présentes sur les finances municipales et soumettant quelques considérations générales sur la répartition des ressources et des charges financières entre la Confédération, les cantons et les villes.

Après discussion, les délégués ont adopté une résolution aux termes de laquelle ils constatent que les mesures prises en raison de la situation actuelle et de la mobilisation, spécialement dans les domaines de la défense aérienne, de l'aide aux mobilisés et à leurs familles, de la compensation des salaires et de la création des possibilités de travail, chargent trop lourdement les finances communales. Une part équitable doit être attribuée aux communes dans la répartition aux cantons des recettes extraordinaires de la Confédération (bénéfice de dévaluation, sacrifice et impôt pour la défense nationale, etc.). Il est regrettable que les décisions déjà prises par les autorités fédérales ne tiennent pas compte de ce point de vue et le comité est chargé d'entreprendre toutes les démarches utiles pour faire aboutir dans ce sens les légitimes revendications des communes.

De son côté, M. le conseiller H. SCHENAU a fait un exposé au nom du Conseil administratif, sur la situation extrêmement grave, au point de vue économique, créée par la diminution sensible de l'activité touristique dans les régions frontalières de notre pays, à laquelle il convient d'ajouter la suspension totale des transactions commerciales avec les régions voisines. Le délégué de la Ville de Genève a demandé en conclusion à l'assemblée de charger le comité de l'union des villes suisses d'intervenir auprès des pouvoirs compétents pour :

- a) la création d'un tarif qui allège progressivement le prix du kilomètre-parcours dès que l'on dépasse une distance minimum ;
- b) la suppression des surtaxes pour trains directs.

L'assemblée de l'Union des villes suisses à laquelle le Conseil administratif s'est fait représenter par son président, M. J. UHLER, MM. les conseillers H. SCHENAU et NOUL et M. H. AUBERSON, secrétaire général, a été suivie d'une visite de l'Observatoire du Jungfraujoch.

II

Conseil municipal.

Au cours de l'année 1940, le Conseil municipal a tenu 10 séances, soit 4 en sessions périodiques de printemps et d'automne et 6 en sessions extraordinaires ; il a pris 34 délibérations qui ont été portées à la connaissance des électeurs par voie d'affichage et soumises à l'approbation du Conseil d'Etat, en conformité de la loi sur l'administration des communes, du 28 mars 1931 ; 27 candidats à la naturalisation genevoise ont été admis et 17 refusés, dans 3 séances tenues à huis clos (voir article *Naturalisations* à la page 10).

Le 24 mai, le Conseil municipal a renouvelé son Bureau comme suit, pour l'année législative 1940-1941 :

Président : M. Fritz-Ch. MARTI ;
1^{er} vice-président : M. Emile MÉTRAUX ;
2^e vice-président : M. Charles DUBOULE ;
Secrétaires : MM. Henri ROSSIRE et Arnold WURSTEN.

M. le conseiller municipal Albert DUPONT, qui avait donné sa démission le 29 décembre 1939, a été remplacé, le 19 mars 1940, par M. Georges MOREL (*Plainpalais*) de la liste du parti socialiste.

M. Paul DERBOIS (*Plainpalais*) a donné sa démission le 19 mars. M. Conrad VETTERLI (*Cité*) est décédé le 30 juin. Ils ont été remplacés par MM. Herzel SVIATSKY et Henri RECK, tous deux du parti socialiste.

M. Robert PERAY (*Plainpalais*) n'étant plus domicilié sur le territoire de la Ville a été considéré comme démissionnaire le 2 octobre. Il n'a pu être remplacé, la liste du parti radical de l'arrondissement de Plainpalais ne disposant plus de conseiller.

M. Marcel EGGLI (*Petit-Saconnex*) a également quitté le territoire de la Ville, mais a demandé le bénéfice de l'article 3 de la loi du 19 mars 1927, qui l'autorise à exercer son droit de vote pendant 3 mois au lieu de son précédent domicile. Ce délai arrive à échéance le 31 décembre 1940.

Arrêtés pris par le Conseil municipal

19 mars. — *Commission des travaux publics*. Sont élus : MM. THÉVENAZ, MARTI, CALAME, SÉSIANO, COTTIER, BOREL, ROSSIRE, CORBAT, HENSSLER, CORBOUD, STORZ, LENTILLON, NAINÉ, JACCARD, PONS.

19 mars. — *Commission administrative de l'Hospice général*. Sont élus : MM. Philippe ALBERT, Paul SCHNEIDER, Bernard JACOT-DESCOMBES, Charles BLANC, Charles BURKLEN, William HENNY, Humbert SÉSIANO, Roger RAYMOND et Lucien CABUZAT.

29 mars. — Liste de présentation des 2.100 jurés de la Ville de Genève pour l'année 1941.

29 mars. — Crédit de fr. 3.000,— en faveur du Concours national suisse d'exécution musicale de Genève, de 1940.

24 mai. — Paiement des traitements et salaires du personnel de l'Administration municipale et des Services industriels de Genève mobilisé.

24 mai. — Crédit de fr. 400.000,— en vue des travaux de défense aérienne.

24 mai. — Démolition du bâtiment « Pavillon Chalut », rue de la Fontaine, n° 34.

18 juin. — Crédit de fr. 20.000,— à titre de subvention de la Ville aux travaux de réfection de façades de la cathédrale de St-Pierre.

18 juin. — Renonciation à la création d'un ancien tracé d'artère entre la rue des Alpes et la rue de Monthoux, sur la propriété de l'Hospice général.

18 juin. — Représentation des autorités municipales dans le Conseil d'administration de la Société des émissions Radio-Genève.

18 juin. — Sont élus en qualité de représentants du Conseil municipal dans le Conseil d'administration de la Société des émissions Radio-Genève : MM. Pierre JACCOUD, Edmond NAVILLE et Humbert SÉSIANO, conseillers municipaux.

23 juillet. — Crédit de fr. 30.000,— pour l'achat de l'immeuble rue du Fort-Barreau, 13 bis et rue Jacob Spon, 8, propriété de M. Charles-Gabriel Batard.

23 juillet. — Crédit de fr. 44.000,— pour l'achat de l'immeuble angle rues du Grand-Pré et Chauvet, propriété de M^{me} Rcse-Victoria Lance, née Borghèse.

23 juillet. — Accord entre le Conseil administratif, le Conseil d'Etat, la C.I.A. et les consorts Baatard, en vue de la cession à la Ville de Genève, par transaction, d'une parcelle sise avenue Ernest Pictet, 38 et rue Edouard Rod, 18. Crédit de fr. 22.730,—.

23 juillet. — Crédit de fr. 100.000,— pour : 1° paiement de la part de subvention mise à la charge de la Ville, pour travaux d'aménagement d'abris exécutés par les particuliers ; 2° l'établissement de tranchées-abris dans les parcs publics ; 3° l'établissement d'abris dans les immeubles locatifs appartenant à la Ville de Genève.

23 juillet. — Crédit de fr. 76.000,— en vue de la restauration de l'ancienne propriété Voltaire, rue des Délices, 25.

23 juillet. — Crédit supplémentaire de fr. 300.000,— pour : a) l'entretien des bâtiments publics ; b) l'entretien et l'équipement des bâtiments locatifs.

23 juillet. — Crédit de fr. 900,— pour l'achat d'une part de propriété dans l'immeuble rue de Cornavin, 5, sur cour (M^{mes} Fiaux-Morand et Perret-Morand).

23 juillet. — Garantie solidaire avec l'Etat de Genève, à parts égales et jusqu'à concurrence de fr. 15.000,—, en cas de déficit de la Maison Genevoise 1940.

23 juillet. — Crédit de fr. 15.000,— à titre de participation de la Ville au capital de garantie des « Jeux de Genève » de 1940.

23 juillet. — Acceptation du don de M^{me} Alfred BERTRAND au Musée d'ethnographie.

22 octobre. — Compte rendu des Services industriels de Genève pour l'exercice 1939.

8 novembre. — Approbation des comptes rendus administratif et financier de l'administration municipale de 1939.

8 novembre. — Crédit de fr. 10.000,— pour la démolition de l'immeuble rue du Perron n° 22.

8 novembre. — Crédit de fr. 35.000,— pour la transformation de l'installation d'alarme et d'avertisseurs d'incendie du Service du feu de la Ville de Genève.

8 novembre. — Crédit de fr. 10.000,— en faveur de la Société nouvelle d'exploitation du théâtre de « La Comédie », pour lui permettre de solder ses comptes pour la saison 1939-1940.

22 novembre. — Acceptation de la nouvelle donation faite par M^{me} Alfred BERTRAND de sa propriété de Champel, à destination de parc public.

22 novembre. — Crédit de fr. 18.000,— pour la démolition de la Tour, au bois de la Bâtie, et l'aménagement des abords.

3 décembre. — Budget voirie et travaux de la Ville de Genève pour 1941.

3 décembre.¹ — Renvoi des budgets d'exploitation et de construction des Services industriels de Genève pour 1941 au Conseil d'administration et rajustement de salaires jusqu'à fr. 6.000,—.

3 décembre. — Approbation de la convention avec le Consortium des terrains de La Praille, en vue du raccordement.

3 décembre. — Crédit de fr. 45.000,— pour l'élargissement de la route de Florissant, entre la rue de Contamines et l'avenue Bertrand.

26 décembre². — Allocations familiales pour 1941 au personnel de l'Administration municipale.

26 décembre. — Budget de l'administration municipale pour l'année 1941 et taux des centimes additionnels.

26 décembre. — Crédit de fr. 33.000,— pour les travaux d'aménagement du prolongement de l'avenue Ernest Pictet et de la rue Soubeyran.

26 décembre. — Crédit de fr. 5.000,— à titre de subvention au Concours national suisse d'exécution musicale de 1941.

26 décembre. — Tableau préparatoire des électeurs de la Ville de Genève pour 1941.

A l'exception des arrêtés exécutoires de plein droit, de l'arrêté du 23 juillet (restauration de l'ancienne propriété de Voltaire, aux Délices) et sous les réserves indiquées d'autre part, toutes ces délibérations ont reçu l'approbation du Conseil d'Etat.

III

Relevé statistique de la population de la Ville.

(Ces renseignements n'ont pu être fournis par l'autorité cantonale, le recensement de la population n'ayant pu être effectué en 1940). *Refer. compte rendu de 1939.*

¹ Par arrêté, en date du 17 janvier 1941, notifié au Conseil administratif, le Conseil d'Etat a décidé d'approuver le budget proposé par les Services industriels pour l'année 1941 tel qu'il a été présenté. Toutefois, il recommande au Conseil d'administration des Services industriels d'appliquer un programme de stricte économie, notamment en ce qui concerne les dépenses administratives, frais généraux et nombre des fonctionnaires.

² Le Conseil d'Etat a approuvé cette délibération « sous réserve toutefois que les dispositions que contient « cette délibération ne seront applicables qu'au personnel régulier actuel de l'administration de la Ville de Genève, mais qu'elles sont sans effet sur le statut du personnel d'autres administrations et notamment celle « des travaux publics ». Le Conseil administratif a décidé qu'il n'en appliquera pas moins les augmentations et allocations prévues pour le personnel ouvrier temporaire.

CHAPITRE II

FINANCES

(Voir le rapport du Conseil administratif à l'appui du compte rendu financier.)

IMPOTS MUNICIPAUX

Chef de service : M. Charles ROUX

I. — Taxe professionnelle fixe

En dérogation à l'article 316 de la loi générale sur les contributions publiques collationnée suivant arrêté législatif du 20 octobre 1928 et selon l'arrêté du Conseil d'Etat du 13 octobre 1939, la Ville de Genève a été autorisée à produire et à percevoir les taxes professionnelles fixes de l'exercice 1940.

Le résultat de l'exercice s'établit comme suit :

PRODUCTION

Reliquat à fin 1939	fr.	313.724,25
Production de l'exercice 1940	»	2.475.977,85
Total	fr.	2.789.702,10

PERCEPTION

Sur reliquat à fin 1939	fr.	168.621,60
Sur taxes fixes de l'exercice 1940	»	1.885.452,30
Total	fr.	2.054.073,90

Recettes « hors rôle » :

Surtaxes	fr.	2.414,95
Remboursement de frais de poursuites	»	2.049,35
Intérêt sur compte chèques postaux	»	64,30
Total général de la perception	fr.	2.058.602,50

DÉGRÈVEMENTS

Sur reliquat	fr.	54.571,75
Sur taxes fixes de l'exercice 1940	»	130.446,50
Total	fr.	185.018,25

RÉCAPITULATION GÉNÉRALE

Reliquat à fin 1939 et taxes fixes 1940	fr.	2.789.702,10
Perception sur reliquat et taxes fixes 1940	fr.	2.054.073,90
Dégrèvements sur reliquat et taxes fixes 1940	»	185.018,25
Solde, soit reliquat à fin 1940	»	550.609,95
Recettes « hors-rôle » = fr. 4.528,60	fr.	2.789.702,10
	fr.	2.789.702,10

Chèques postaux. — Le montant des versements effectués au compte de chèques de la Taxe municipale s'est élevé à fr. 1.705.381,39, soit le 84% de la recette totale (16.745 bulletins de versements).

Service des enquêtes. — Le service des enquêtes de la Taxe municipale a effectué, pendant l'exercice 1940, 5710 enquêtes, se répartissant comme suit :

Pour le compte de la Taxe municipale : 4585 enquêtes concernant les changements de domicile des contribuables, l'établissement de nouveaux contribuables, requêtes en dégrèvement, productions pour remises de commerces ou à l'Office des poursuites et faillites, encaissements divers, etc.

Pour le Département des finances et contributions : 1125 enquêtes sur déclaration incomplète, requêtes en dégrèvement ou demandes de remise d'impôt concernant l'impôt cantonal, enquêtes pour charges de famille, etc.

Commission taxatrice. — En 1940, la commission taxatrice a tenu 8 séances consacrées à l'examen des requêtes et au classement des nouveaux contribuables.

Requêtes. — Le Conseil administratif a reçu 1244 requêtes en dégrèvement qu'il a transmises à la commission taxatrice.

En outre, 18 dossiers de recours ont été transmis à la commission cantonale de recours.

Recours aux tribunaux. — Néant.

II. Centimes additionnels communaux.

Le taux des centimes additionnels de 1940, perçus par le Département des finances pour le compte de la Ville de Genève, a été fixé par le Conseil municipal à 46% de la taxe cantonale sur le revenu et la fortune. Il a été prélevé, en outre, 5 centimes supplémentaires au profit de l'Aide à la vieillesse (loi votée par le Grand Conseil le 7 octobre 1939).

Exercice 1940

Centimes additionnels communaux	Débit	Crédit
Reliquat à fin 1939	736.034,36	
Production exercice courant	5.252.779,15	
Suppléments et amendes	479.844,55	
Total	6.468.658,06	
Dégrèvements (à déduire)	384.907,70	
A percevoir	6.083.750,36	
Perception		5.423.046,50
Remboursements (à déduire)		56.754,70
Perception (nette)		5.366.291,80
<i>Solde à percevoir</i> (reliquat 1940)		717.458,56
<i>Totaux.</i>	6.083.750,36	6.083.750,36

COMPTE GÉNÉRAL

Centimes additionnels perçus.		5.366.291,80
Frais de perception 2%	106.253,05	
Escomptes accordés	53.639,—	159.892,05
<i>Perception nette</i>		<u>5.206.399,75</u>

Le montant de fr. 5.206.399,75 se divise ainsi :

Centimes ordinaires.	fr. 4.735.164,—
» vieillesse (restant à l'Etat)	» 471.235,75
	<u>fr. 5.206.399,75</u>

LOYERS ET REDEVANCES

Chef de Service : M. Antoine PERRET

Immeubles locatifs et terrains. — Pendant l'année 1940 la Ville a acheté les immeubles : rue du Fort-Barreau, 13 bis ; avenue Ernest-Pictet, 28 ; rue Chauvet, 2 ; rue de Cornavin, 5, sur cour.

Elle a fait procéder à la démolition des bâtiments suivants : Maison de la Tour au bois de la Bâtie ; rue du Perron, 22 ; rue de la Fontaine, 34 (dit pavillon Chalut), bâtiments qui étaient dans un état de vétusté avancé.

Des locaux ont été mis gracieusement à la disposition de l'Union des Mobilisés dans l'immeuble place des XXII-Cantons, 1.

Les loyers encaissés se montent à fr. 460.542,40 en diminution de fr. 29.457,60 sur les prévisions budgétaires. La situation économique, le chômage, la participation de la Ville en qualité de propriétaire au paiement des loyers des mobilisés, les réductions temporaires ou définitives justifiées par les circonstances, sont les principaux éléments de la cause de cette diminution, qui s'accroîtra certainement si les événements actuels se prolongent longtemps encore.

Les dépenses s'élèvent à fr. 160.608,15 se répartissant comme suit :

Balayage des escaliers, fr. 3.365,65 ; nettoiyages divers, fr. 844,20 ; contentieux, fr. 2.541,70 ; publicité, fr. 1.148,90 ; chauffage, fr. 21.558,95 ; eau, fr. 14.225,60 ; éclairage, fr. 13.764,05 ; fournitures, fr. 479,45 ; contributions, fr. 9.976,30 ; ramonage, fr. 189,50 ; réparations, fr. 92.513,85.

Intérêts payés par divers pour achat de terrains à la Ville : fr. 26.715,60. Le retard est dû uniquement à la crise qui persiste dans ce domaine.

Square Paul Bouchet. — Quelques appartements vacants. La rentrée des loyers est inférieure de fr. 2.769,20 sur l'année précédente. Elle est, en effet, de fr. 96.055,85 contre fr. 98.825,05 en 1939. Ce ralentissement est dû aux mêmes causes que celles indiquées plus haut.

Une arcade a été cédée gratuitement à l'Union des Mobilisés à destination de garde-meubles.

Les dépenses se montent à fr. 22.532,40 se répartissant comme suit :

Eau, fr. 2.861,70 ; contentieux, fr. 8,50 ; fournitures aux concierges, fr. 324,50 ; ramonage, fr. 100,— ; contributions, fr. 2.091,50 ; électricité, fr. 2.419,85 ; nettoiyages, fr. 20,— ; publicité, fr. 82,75 ; réparations, fr. 14.623,60.

Kiosques-abris, kiosques à journaux et kiosques dans les promenades. — Loyers encaissés, fr. 63.382,20 ; dépenses, fr. 13.133,55, se décomposant comme suit : nettoiyages, fr. 240,— ; contentieux, fr. 66,70 ; divers, fr. 2,— ; contributions, fr. 1.274,45 ; eau, fr. 54,50 ; réparations, fr. 11.495,90.

Buanderies municipales. — Rue du Nant : recettes, fr. 10.871,05 ; dépenses, fr. 16.860,30, soit combustible, fr. 7.848,90 ; électricité, fr. 376,05 ; réparations, fr. 1.107,80 ; fournitures, fr. 61,15 ; traitement du gardien, du chauffeur et assurances, fr. 7.466,40.

En raison de l'augmentation du prix du combustible et des autres frais d'exploitation, le Conseil administratif, dans sa séance du 29 mars 1940 a approuvé la modification des tarifs applicables dès le 1^{er} avril soit de les porter de fr. 0,50 à fr. 0,60 par heure d'occupation d'un lavoir, de fr. 0,40 à fr. 0,50 par jour et par tiroir pour la location des séchoirs. Il est évident que cette modeste augmentation ne pouvait équilibrer les comptes d'exploitation. Le déficit est de fr. 5.989,25 contre fr. 5.703,45 en 1939. La hausse du prix du combustible en est la cause essentielle.

Rue des Voisins : Nous avons exposé, l'année dernière, les motifs qui ont obligé le concessionnaire à abandonner définitivement l'exploitation de cet établissement. Nous avons néanmoins tenté encore un dernier essai qui n'a fait que confirmer l'inutilité de continuer cette exploitation. En présence de cette situation, le Conseil administratif a décidé de supprimer la dite buanderie dans sa séance du 3 décembre 1939.

Water-closets payants. — Recettes : fr. 5.518,65 ; dépenses : fr. 5.073,30 soit : éclairage, fr. 604,75 ; nettoiyage, fr. 3.155,10 ; réparations, fr. 1.313,45.

Le nettoiyage des installations est toujours assuré, à l'entière satisfaction de la Ville, par la maison Treuter-Naegelin.

Champ de foire. — La plaine de Plainpalais a été occupée par les forains pendant les fêtes de Pâques, puis du 23 au 30 juin et du 1^{er} au 28 décembre. Les forains se sont enfin rendus sur le Grand-Quai pour les fêtes de fin d'année.

Comme les années précédentes, le Cirque Knie s'est installé sur la plaine de Plainpalais du 5 au 16 septembre.

Des fêtes foraines ont été organisées au pré l'Evêque du 25 mai au 6 juin et du 19 au 27 octobre.

Redevances pour empiétements sur la voie publique. — L'Etat continue à percevoir pour le compte de la Ville, conformément à la loi sur la fusion, les dites redevances. Les propriétaires ont été exonérés de toutes redevances annuelles ou fixes pour les sorties de secours des abris D.A. pratiqués sur les trottoirs à front de leurs immeubles. Une modification a été apportée au tarif et au règlement concernant les étalages. Les établissements faisant terrasse ont été exonérés, pour l'année 1940, du paiement de la redevance prévue pour les vases et caisses. Ils ont bénéficié d'une remise de 25 % du montant de la redevance perçue pour les terrasses. Une même réduction a été accordée pour les distributeurs de benzine.

Le droit de stationnement des autos-taxis et des fiacres a été fixé, comme l'année précédente, au tarif réduit de fr. 15,— et de fr. 2,—.

Salles de réunions. — Les sociétés n'ont pu, cette année encore, reprendre entièrement leur activité en raison des circonstances présentes. Les salles sont toujours utilisées pour la distribution mensuelle des cartes de rationnement.

Maison du Faubourg. — Le produit des locations (salle de réunion, café-restaurant, association des salles de réunions ouvrières, bureau des automobiles et divers locaux) s'est élevé à fr. 15.057,25. Les dépenses se montent à fr. 21.188,70, se répartissant de la façon suivante :

Gardes, ustensiles et produits de nettoyage, chauffage, machinistes, éclairage, fr. 12.176,75 ; entretien, fr. 3.999,35 ; traitement du concierge et prime d'assurance, fr. 5.012,60.

Maison communale de Plainpalais. — Location des salles et du poste de gendarmerie : fr. 18.341,05. Dépenses : fr. 27.939,70, soit : salaire des nettoyeurs, remplaçant du concierge, machinistes, électricien, chauffage, éclairage, frais de garde, fr. 19.911,10 ; entretien, fr. 2.792,60 ; traitement du concierge et compte d'épargne, fr. 5.236,—.

Indépendamment des services économiques qui occupent en permanence la salle des assemblées, le service des évacuations de la population civile a pris possession de la galerie fermée du 1^{er} étage le 4 mars.

Salle du Môle. — Recettes, fr. 2.654,20 ; dépenses, fr. 1.474,10, soit : allocations au concierge, frais de surveillance, nettoyage, machinistes, gardes, chauffage, éclairage, fournitures diverses, fr. 1.396,20 ; entretien, fr. 77,90.

Salle des Eaux-Vives. — Locations, fr. 5.283,70 ; dépenses, fr. 7.327,55, soit : frais de garde, chauffage, éclairage, machinistes, électricien, eau, fr. 2.334,40 ; entretien, fr. 793,15 ; traitement du concierge, fr. 4.200,—. Le Département militaire a occupé la salle gratuitement pour des visites sanitaires.

Poids public du Rond-Point de Plainpalais. — Recettes : fr. 1.679,20 (contre fr. 1.008,50 en 1939). Dépenses : fr. 1.292,15 (contre 5.805,65 en 1939) comprenant : éclairage, fourniture, allocation et entretien.

Amélioration des recettes due à une utilisation plus fréquente du poids, notamment par les maisons de combustibles. Les dépenses sont sérieusement réduites par suite de la réorganisation de l'exploitation.

Parc des Eaux-Vives. — Loyer du Tennis-club et restaurant, fr. 3.801,—. Dépenses, fr. 8.334,20. Le restaurateur est en retard dans le paiement du loyer. Ce retard provient du fait que le concessionnaire a été mobilisé et des circonstances qui ont amené une forte diminution de la clientèle.

Bains des Pâquis. — Recettes : entrées, vestiaires, cabines, abonnements, loyer buvette et cabines pour sociétés : fr. 17.776,65 (fr. 17.761,50 en 1939). Dépenses : fr. 23.344,95 (fr. 20.832,30 en 1939), soit : salaires du personnel, éclairage, fournitures diverses, fr. 18.074,20 (fr. 18.248,30 en 1939) — entretien fr. 5.270,75 (fr. 2.584,— en 1939).

Durant la saison, nous avons eu, comme l'an dernier, une série de mauvais temps qui, cette fois encore, provoque un déficit de fr. 5.568,30 contre 3.059,70 en 1939. Les chômeurs ont droit à l'entrée gratuite sur présentation de leur carte de chômage. Il a été enregistré 39.145 entrées adultes contre 36.612 en 1939 et 47.745 en 1938 ; 12.130 entrées enfants contre 10.986 en 1939 et 9.675 en 1938. Les vestiaires payants ont été utilisés par 9.263 personnes contre 9.851 en 1939 et 12.889 en 1938.

L'établissement a été ouvert le 1^{er} juin et a dû être fermé le 15 septembre. Le personnel a été appelé à faire des exercices de natation et de sauvetage sous la direction du gardien-chef.

La troupe cantonnée à Genève a bénéficié de l'entrée gratuite chaque jour.

Rendement des immeubles dépendant des fondations suivantes :

Fondation G. Revilliod. — Immeuble rue de l'Hôtel-de-Ville n° 12, loyers, fr. 8.574,30 ; dépenses, fr. 9.776,95, comprenant : traitement du concierge, chauffage, électricité, fournitures, fr. 4.989,25 ; entretien, fr. 4.787,70. — Immeuble place Claparède n° 2, loyers, fr. 16.395,45 ; dépenses, fr. 9.451,05, comprenant : chauffage, électricité, fournitures, fr. 4.518,15 ; entretien, fr. 4.932,90. Un appartement de 10 pièces est vacant depuis le 30 juin.

Fondation F. Diday. — Hôtel Richemond, rue Adhémar Fabri n° 4, loyer, fr. 9.500,— ; dépenses, fr. 2.026,40.

Succession Maget (imm. rue Ferdinand Hodler, 5). — Loyers, fr. 10.612,85. Dépenses, fr. 1.709,50. Quelques appartements sont vacants.

Legs Diodati-Plantamour (imm. promenade du Pin, 5). — Loyers encaissés, fr. 2.378,50. Dépenses, fr. 4.784,45 (eau, combustible, électricité, concierge et entretien).

Maisons locatives rue de l'Ancien-Port, 10-12. — Locations, fr. 26.099,80. Dépenses (eau, électricité, combustible, contributions, intérêts hypothécaires, fournitures diverses et entretien), fr. 21.464,10. Le revenu net s'ajoute au compte des Loyers et terrains, chap. II d, n° 1, soit fr. 4.635,70.

Rue du Soleil-Levant, 6. — Loyers perçus : fr. 10.351,85. Dépenses : fr. 7.674,85 (chauffage, électricité, fournitures diverses et entretien). Le revenu net s'ajoute aux comptes : Chap. II d n° 1, fr. 1.051,— ; fonds Galland, fr. 1.626,—.

Bâtiments dépendant du Fonds Galland

Maisons ouvrières de Châtelaine, loyers, fr. 8.309,75 ; dépenses, fr. 6.322,25.

Rue du Nord, loyers fr. 41.295,35 ; dépenses fr. 22.760,80.

Place de la Navigation, 4 et rue du Léman, 11, loyers fr. 23.603,10 ; dépenses fr. 5.975,20.

Rue Louis Favre, 19-21, loyers fr. 24.761,25 ; dépenses fr. 11.118,80.

Rue Louis Favre, 20-22, 22 bis, loyers fr. 21.253,90 ; dépenses fr. 12.912,90.

Rue des Pâquis, 30-32, loyers fr. 32.479,05 ; dépenses fr. 14.603,75.

Avenue de Sécheron, 3-5, rue Gustave Moynier, 4-6, loyers fr. 61.011,85 ; dépenses fr. 27.428,60.

Rue de Montchoisy, 15, loyers fr. 27.237,20 ; dépenses fr. 18.894,60.

Quelques réductions temporaires ont été accordées à des ménages en difficulté, et part de la Ville dans le paiement du loyer des mobilisés.

Divers. — Nous assurons également la rentrée des loyers :

- a) du café du Théâtre et de la Société Radio-Genève ;
- b) de divers locaux aux abattoirs ;
- c) de neuf immeubles appartenant à la Caisse d'assurance du personnel de la Ville ;
- d) de la villa Moynier, de la Perle du Lac, de la Villa Bartholoni et de la campagne Beaulieu ;
- e) des arcades sous la terrasse du Kursaal ;
- f) des appartements du poste central de secours contre l'incendie ;
- g) de la perception des redevances concernant l'éclairage des chemins privés, des horloges électriques et diverses recettes ;
- h) des recettes des stades de Frontenex, de Varembe et du Bout-du-Monde.

Total général de l'encaissement : fr. 1.695.323,65.

CHAPITRE III

SERVICE SOCIAL

Chef de service : M. G.-F. MONTCHAL

A propos du marché du travail en Suisse pendant l'année 1940, nous relevons la note suivante dans *La Vie économique* :

« Il s'est caractérisé par une nouvelle et importante régression du chômage. Le maintien de nombreux militaires sous les armes et la marche généralement satisfaisante de l'industrie sont les principales causes de cette amélioration. Le nombre moyen de chômeurs complets est descendu de 36.663 en 1939 à 14.784 en 1940, ce qui ne représentait plus que le cinquième du nombre-record de 80.554 qui avait été enregistré pour 1936. Le chômage a diminué dans tous les groupes professionnels de 1939 à 1940 ».

Cette amélioration ne pouvait être ressentie que partiellement au Service Social, puisqu'il lui appartenait de venir en aide aux familles de maints mobilisés ou d'engagés dans les camps de travailleurs.

Personnel. — Pour les traitements, il avait été porté au budget la somme de fr. 57.280,— ; il a été dépensé fr. 56.446,70.

Pour les primes de la caisse d'assurance à la charge de la Ville, il avait été devisé fr. 5.400,— ; la dépense a été de fr. 5.397,20.

Assurance scolaire. — A la fin de ce chapitre nous donnons un exposé complet de ce service, disons toutefois que tandis qu'il avait été porté au budget la somme de fr. 30.000,— pour les timbres facturés par la Caisse Assurance scolaire, il a été dépensé fr. 32.155,—. Aux recettes, il avait été porté la somme de fr. 15.200,— tandis qu'il n'a été récupéré que fr. 13.444,30. La différence entre les recettes et les dépenses concerne les indigents.

Aide aux indigents. — L'aide aux personnes de condition modeste prévoyait au budget la somme de fr. 360.000,— pour les secours accordés par la Ville (produits des Services industriels, etc.). Ces prévisions n'ont pas été atteintes, il a été dépensé fr. 316.910,30. En conséquence la ristourne des Services industriels a été ramenée de fr. 90.000,— à fr. 88.538,65.

Il a été accordé 27.365 réductions sur les factures de gaz et d'électricité correspondant à fr. 233.118,85 auxquels il faut ajouter les jetons délivrés pour les compteurs à paiements préalables s'élevant à fr. 8.403,75, soit un total de fr. 241.522,60.

Pour le combustible il a été dépensé fr. 80.938,15. Il a été délivré kg. 791.480 de grésillon, kg. 2.800 d'anthracite; le bois provenait du chantier du Pré-l'Evêque.

Il est intéressant de noter le fait suivant : du 1^{er} janvier au 15 février le grésillon fut facturé au Service social fr. 2,90, du 15 février au 21 avril, fr. 3,90, du 21 avril au 1^{er} novembre fr. 5,25 et à partir du 1^{er} novembre fr. 7,95. Dès le 1^{er} novembre également le camionnage fut porté de fr. 1,30 à 1,75. Le bois subit aussi une notable augmentation.

Il fut délivré pour fr. 1.837,55 de bons de pétrole et accordé pour fr. 148,35 de bons divers (alcool à brûler, etc.).

Si le total de ces sommes atteint fr. 324.446,65, la dépense ne comporte que fr. 316.910,30 à la suite de rétrocessions s'élevant à fr. 7.536,35.

Dans sa séance du 4 juin, le Conseil administratif a décidé d'augmenter la norme par charge légale de famille qui est portée de 25 à fr. 30,—, avec maximum de fr. 360,—, au lieu de fr. 275,—.

Rente pour enfants de familles nombreuses. — En application de l'arrêté du Conseil municipal du 29 décembre 1931, amendé le 22 novembre 1932, la Ville accorde une rente pour enfants de moins de 18 ans aux familles dans la gêne, genevoises et confédérées, pour ces dernières domiciliées depuis au moins cinq ans sur son territoire, rente servie à partir du troisième enfant.

La somme portée au budget était de fr. 62.000,—, il fut dépensé fr. 64.838,—. En 1940, nous avons 50 familles genevoises avec 199 enfants et 119 familles confédérées avec 500 enfants. Ces dernières se répartissent de la façon suivante : Fribourg 43 familles 168 enfants, Berne 17/72, Vaud 26/105, Neuchâtel 5/27, Valais 11/51, Lucerne 3/12, Tessin 5/22, Zurich 1/7, Appenzell 2/11, Schwyz 2/7, Argovie 1/4, Schaffhouse 1/3, Saint-Gall 1/4, Grisons 1/7.

Participation à l'aide à la vieillesse. — En application de l'art. 13 de la loi du 7 octobre 1939 créant et réglementant l'aide à la vieillesse dans le canton de Genève, les communes genevoises demandèrent cinq centimes additionnels pour couvrir le 70% à leur charge. Pour la Ville de Genève, il avait été prévu que ces 5 centimes rapporteraient fr. 440.000,—; la somme de fr. 471.235,75 a été atteinte.

Par contre la rétrocession par l'Etat des prestations de chômage à la charge des communes antérieurement au 31 décembre 1939 (20% des charges nettes assumées par le canton) devisée à fr. 100.000,— n'a donné que fr. 18.176,15.

En conséquence la participation de la Ville a été pour 1940 non pas de fr. 540.000,— comme prévu au budget, mais de fr. 489.411,90. D'autre part, depuis le 1^{er} janvier 1940 la Ville ne participe plus aux dépenses du chômage qui relèvent entièrement de l'Etat, à l'exception des allocations extraordinaires d'hiver.

Allocations extraordinaires aux chômeurs genevois, confédérés et domiciliés sur le territoire de la Ville de Genève. — Comme ces dernières années, elles furent distribuées par l'Etat. La part de la Ville étant du 50%, la dépense fut de fr. 20.569,65. Il avait été porté au budget fr. 70.000,—.

Frais de bureau. — Ils se sont élevés à fr. 3.310,20 ; somme portée au budget fr. 3.500,—.

Nettoyage et chauffage des bureaux. — Ces frais se sont montés à fr. 1.500,—, somme versée au Service des loyers et redevances.

Résumé. — Il avait été prévu au budget : pour les recettes fr. 106.300,—, il fut encaissé fr. 101.982,95, auxquels il faut ajouter 45.000 fr. réserve pour allocations extraordinaires 1939-40 ; pour les dépenses fr. 1.129.680,—, il fut dépensé fr. 990.538,95.

Réceptions. — Le Service social possède 15.020 dossiers d'assistés et de mobilisés, soit 8.866 Confédérés, 4.206 Genevois et 1.948 étrangers. En 1940, nous avons établi 914 nouveaux dossiers pour des Confédérés, 386 pour des Genevois et 80 pour des étrangers.

Le service reçoit en moyenne 130 à 140 personnes par jour.

Organisation. — En plus du fichier général, le Service possède ceux de l'assurance-chômage, de l'assurance scolaire et des familles nombreuses.

Le Service des enquêtes continue à donner de précieux renseignements.

Comme précédemment, plusieurs fonctionnaires du Service social collaborèrent à diverses œuvres sociales.

Assurance-chômage. — La loi du 27 septembre 1930 décréta l'assurance-chômage obligatoire sur le territoire du canton. Voici la situation à fin décembre 1940 telle qu'elle nous a été transmise par le Contrôle de l'assurance obligatoire contre le chômage :

Nombre des assurés à fin 1940	38.253
Effectif des caisses privées	25.638
Effectif de la Caisse cantonale	12.615
Demandes d'admission à la Caisse cantonale	2.547
Radiations de la Caisse cantonale	1.671
En 1940 l'effectif des Caisses privées a diminué de	981
Fin 1939, le nombre total des assurés était de 38.877, d'où une diminution générale de	624

Nos rapports avec la direction du Service cantonal de chômage, l'Hospice Général, le Bureau central de bienfaisance, les Œuvres sociales de l'armée et autres institutions philanthropiques ont été excellents.

Enfin le Comité d'action en faveur des familles éprouvées par la crise (secours urgents), fondé en 1933 sous la présidence de M^e René de Werra, géré par deux fonctionnaires du Service social, a distribué en 1940 pour fr. 3.617,60 de secours.

ASSURANCE SCOLAIRE CANTONALE

Cotisations facturées et payées à la Caisse cantonale assurance scolaire

EXERCICES	COTISATIONS	MONTANT
1936 solde en cotisations	195 à fr. 2,20	fr. 429,—
1937 solde en cotisations	271 » 2,20	» 596,20
1938 solde en cotisations	739 » 2,20	» 1.632,40
1938 nouvel envoi.	3 » 2,20	» 6.283,20
1939 solde en cotisations	2.762 » 2,20	» 31.941,60
1939 nouvel envoi.	94 » 2,20	» 40.882,40
1940 reçu Caisse assurance scolaire	13.309 » 2,40	fr. 40.882,40
	17.373 cotisations	

Cotisations perçues par le Service social

1936	16 c. à fr. 2,20 =	35,20
1937	21 » » 2,20 =	46,20
1938	107 » » 2,20 =	235,40
1939	554 » » 2,20 =	1.218,80
1940	2.640 » » 2,40 =	6.336,—
	3.338 cotisations =	fr. 7.871,60

Rétrocessions par la Caisse assurance scolaire

1938	1 c. à fr. 2,20 =	2,20
1939	63 » » 2,20 =	138,60
1940	115 » » 2,40 =	276,—
	179 cotisations =	fr. 416,80

Cotisations délivrées à indigents

1936	32 c. à fr. 2,20 =	70,40
1937	63 » » 2,20 =	138,60
1938	210 » » 2,20 =	462,—
1939	1.099 » » 2,20 =	2.417,80
1940	6.509 » » 2,40 =	15.621,60
	7.913 cotisations =	fr. 18.710,40

A reporter fr. 26.998,80

			Report fr. 26.998,80
1936	Il y avait un solde de	195 cotisations	
	Il a été vendu	16 cot.	
	Rétrocédés C.A.S.	— »	
	Délivrés à indigents	32 »	48 cotisations
		<hr/>	
	Solde	147 cotisations à fr. 2,20 =	fr. 323,40
1937	Il y avait un solde de	271 cotisations	
	Il a été vendu	21 cot.	
	Rétrocédés C.A.S.	— »	
	Délivrées à indigents	63 »	84 cotisations
		<hr/>	
	Solde	187 cotisations à fr. 2,20 =	fr. 411,40
1938	Il y avait un solde de	742 cotisations	
	Il a été vendu	107 cot.	
	Rétrocédées C.A.S.	1 »	
	Délivrées à indigents	210 »	318 cotisations
		<hr/>	
	Solde	424 cotisations à fr. 2,20 =	fr. 932,80
1939	Il y avait un solde de	2.856 cotisations	
	Il a été vendu	554 cot.	
	Rétrocédées C.A.S.	63 »	
	Délivrées à indigents	1.099 »	1.716 cotisations
		<hr/>	
	Solde	1.140 cotisations à fr. 2,20 =	fr. 2.508,—
1940	Reçu C.A.S.C.	13.309 cotisations	
	Il a été vendu	2.640 cot.	
	Rétrocédées C.A.S.	115 »	
	Délivrées à indigents	6.509 »	9.264 cotisations
		<hr/>	
	Solde	4.045 cotisations à fr. 2,40 =	fr. 9.708,—
			<hr/> <hr/>
	Total égal à la valeur des cotisations facturées		fr. 40.882,40

Contentieux

Ce compte sous la dénomination de « CONTENTIEUX » étant sorti du rôle actif dès septembre 1939, ne figure ici dans ce rapport, que comme mémoire (ce sont des cotisations de l'Assurance scolaire restées en solde des années 1933 à 1935 inclus.)

Cependant à la fin de l'exercice de 1939, le solde de cotisations non réalisé ou à délivrer aux indigents accusait fr. 3.490,20

Toutefois, par suite de circonstances diverses il a été réalisé en :

Cotisations payantes :

Sur 1933	15 cotisations ent. à fr. 1,80	fr. 27,—	
» 1934	23 » » » 1,80	» 41,40	
» 1935	24 » » » 1,80	» 43,20	
» 1935	17 » » » 1,80	» 30,60	» — 142,20
	<hr/>		
Total	79 cotisations, solde ramené (à reporter)	fr. 3.348,—	

Report fr. 3.348,—
Il a été délivré à indigents, les cotisations gratuites de 1933 à 1935 inclus :

Sur 1933	32 cotisations ent. à fr. 1,80	fr. 57,60	
» 1934	99 » » » 1,80	» 178,20	
» 1935	29 » » » 1,80	» 52,20	
» 1935	11 » » » 1,80	» 19,80	= — 307,80
Total 171 cotisations			

Solde de ce compte Contentieux ramené fin exercice 1940 à fr. 3.040,20

Etat comparatif entre les exercices 1939 et 1940

1939 cotisations perçues et rétrocédées par l'A.S.C.	fr. 6.899,20
1940 cotisations perçues et rétrocédées par l'A.S.C.	» —8.430,60
d'où une augmentation de recettes de	fr. 1.531,40

Délivré à indigents

1939 Cotisations délivrées à indigents	fr. 18.089,80
1940 Cotisations délivrées à indigents	» —18.710,40
d'où une augmentation de cotisations délivrées aux indigents sur l'exercice 1939	fr. 620,60

Différences entre les recettes et les indigents

1940 Recettes. . . fr. 8.430,60	Indigents . fr. 18.710,40	= fr. 27.141,—
1939 » . . . » 6.899,20	» . » 18.089,80	= » —24.989,—
Ecarts : Recettes + fr. 1.531,40	Indigents + fr. 620,60	= + fr. 2.152,—

D'où augmentation du mouvement de caisse en 1940 sur 1939 de fr. 1.531,40 aux recettes et fr. 620,60 délivrés à indigents, soit ces deux postes réunis, fr. 2.152,—.

Pour l'exercice de 1940 les prévisions budgétaires prévoyaient fr. 15.200,— aux recettes et fr. 30.000,— aux dépenses.

Les recettes se sont élevées à	fr. 13.444,30
soit :	
Cotisations 1933-1935	fr. 142,20
» 1936-1940	» 8.288,40
Majorations : surtaxes à 50 cts	» 1.045,50
Allocation cantonale	» 988,60
Subside fédéral 1938	» 2.943,—
Total	fr. 13.407,70
et sur compte nouveau	» 36,60
	» 13.444,30

donc, fr. 1.755,70 en moins que les prévisions du budget de 1940 estimées à fr. 15.200,—.

Les dépenses ont atteint pour 13.406 cotisations :

13.309 cotisations à fr. 2,40 pour 1940	fr. 31.941,60
97 » » 2,20 » 1939	» 213,40
13.406 cotisations diverses	fr. 32.155,—

soit une augmentation de fr. 5.997,20 sur l'exercice 1939 (prévu au budget de 1940 fr. 30.000,—) d'où un dépassement sur les prévisions de fr. 2.155,—.

Du montant des cotisations délivrées aux indigents et s'élevant à fr. 18.710,40, il conviendrait de déduire l'allocation cantonale aux familles nombreuses Confédérées dans l'indigence s'élevant pour 1940 à fr. 988,60 (fr. 1.200,— porté au budget) et le subside fédéral pour cotisations délivrées aux indigents en 1938 après déduction de l'allocation cantonale, net fr. 2.943,— (fr. 2.500,— porté au budget).

Toutes les cotisations délivrées aux indigents à charge de la Ville de Genève, n'ont été faites que sur enquêtes nouvelles ou sur le vu des renseignements inscrits dans les dossiers du Service social.

Et voici pour terminer, un tableau synoptique sur le mouvement de ce service depuis sa création en 1931 et attribué au Service social.

	Cotisations perçues	Cotisations indigents
Exercice 1931.	fr. 8.787,30	fr. 4.679,40
» 1932.	» 11.740,—	» 9.759,80
» 1933.	» 17.007,—	» 13.804,80
» 1934.	» 18.086,40	» 16.743,60
» 1935.	» 18.795,60	» 14.950,80
» 1936.	» 17.604,80	» 22.675,40
» 1937.	» 19.211,80 (+ surtaxes fr. 323,—)	» 25.751,60
» 1938.	» 11.294,90 (+ surtaxes fr. 1.347,—)	» 20.521,10
» 1939.	» 6.899,20 (+ surtaxes fr. 1.318,50)	» 18.089,80
» 1940.	» 8.430,60 (+ surtaxes fr. 1.045,50)	» 18.710,40

Par ce tableau on remarquera une sensible réduction des recettes sur les années 1938 et 1939, du fait des surtaxes de 50 centimes, obligeant les parents de payer les cotisations en classe pour ne pas être astreint à cette augmentation de la cotisation.

Par contre en 1940, il y a augmentation de recettes sur 1939 de fr. 1.389,20. Il faut tenir compte en partie de cette augmentation de recettes sur le fait que les cotisations de 1940 ont été portées de fr. 2,20 à fr. 2,40.

ŒUVRES DIVERSES

Nous donnons maintenant un bref aperçu sur les œuvres pour la jeunesse et les œuvres sociales qui émargent au budget de la Ville :

ŒUVRES POUR LA JEUNESSE

Crèche de Saint-Gervais. — Pendant 281 jours d'ouverture en 1940, elle a enregistré 7.500 journées, soit 3.332 filles, 4.168 garçons, enfants de l'âge de 2 semaines à 10 ans. Recettes totales fr. 7.602,61, dépenses totales fr. 8.935,86. Coût par enfant fr. 1,19. Subvention de la Ville fr. 1.200,—.

Crèche de Plainpalais. — Cette crèche a été complètement modernisée. Elle prend maintenant des petits pensionnaires pour la nuit. Les dépenses se sont élevées à fr. 9.915,89 et les recettes à fr. 9.507,60. Subvention de la Ville fr. 2.000,—.

Crèche des Acacias. — Nombre moyen des présences 8, nombre de journées 2153, dépenses courantes fr. 4.800,05, travaux dans l'immeuble fr. 2.115,—, coût par enfant fr. 2,27. Subvention de la Ville fr. 750,—.

Crèche de la Jonction. — Journées d'enfants 7.723. Coût moyen journalier fr. 1,12. Recettes totales fr. 9.842,70, dépenses totales fr. 8.659,43. Subvention de la Ville fr. 1.000,—.

Crèche des Eaux-Vives. — Fréquentée par 93 enfants avec 3057 journées. Le dortoir a abrité 49 enfants avec 1212 journées. Les recettes se sont élevées à fr. 11.508,—, les dépenses à fr. 11.834,70, laissant un déficit d'exploitation de fr. 326,70. Coût par enfant fr. 2,70. Subvention de la Ville fr. 1.500,—.

Crèche du Petit-Saconnex. — 300 jours d'ouverture avec 1.452 journées représentant 34 enfants différents dont 15 garçons et 18 filles. D'autre part il est noté 635 présences de nuit. Les recettes se sont élevées à fr. 5.197,20 et les dépenses à fr. 4.349,01. Subvention de la Ville fr. 1.500,—.

Œuvre de la Goutte de Lait. — Le roulement est toujours de 285 à 290 enfants. Recettes fr. 32.886,65, dépenses fr. 33.736,—, déficit couvert par le solde en caisse au 31.12.39 de fr. 2.148,94 laissant un solde à nouveau de fr. 1.899,59. Subvention de la Ville fr. 1.500,—.

Préventorium de la Chapelle-sur-Carouge. — Nombre de journées 8.697, coût par enfant fr. 4.136,—. Dépenses totales fr. 35.980,—. Recettes fr. 32.299,05. Allocation de la Ville fr. 1.000,—.

Rayon de Soleil. — Inscriptions 301, nombre de journées 9486. Le Rayon de Frontenex a été ouvert en juillet et en août, celui de Varembe du 5 juin à fin août. Dépenses totales fr. 9.287,60, recettes totales fr. 7.261,05. Coût par enfant 0,98. Subvention de la Ville fr. 1.500,—.

ŒUVRES SOCIALES

Armée du Salut. — Le compte de recettes et dépenses pour 1940 de l'Association pour les Œuvres sociales de l'Armée du Salut en Suisse donne pour le poste de secours de Genève : aux dépenses fr. 20.612,34 et aux recettes fr. 18.826,65.

Le vestiaire a distribué gratuitement 210 objets de ménage, 2630 pièces de vêtements, 472 paquets d'épicerie, légumes et fruits, ainsi que 70 couvertures. 20 familles ont reçu du combustible. 3.591 familles ont été visitées, 1.440 malades ont reçu des soins. Subvention de la Ville fr. 500,—.

Association pour le bien des aveugles. — Elle a patronné 113 aveugles. Elle a fourni du travail à 47 ouvriers aveugles, ils ont retiré un gain net de fr. 11.661,20 auquel s'ajoute pour sursalaires d'invalidité fr. 2.790,90. Elle a payé des pensions à 43 aveugles isolés pour une somme de fr. 7.895,— et a contribué au paiement de la pension de 21 aveugles dans des asiles, etc., pour fr. 3.403,50. Des secours occasionnels ont été accordés à 27 aveugles pour un montant de fr. 1.060,70. Le vestiaire a délivré 64 objets à 28 aveugles et à leur famille. Le Foyer romand a hébergé 25 aveugles en 1940.

Les recettes totales s'élèvent à fr. 22.264,11 et les dépenses à fr. 27.894,10. Subvention de la Ville fr. 500,—.

Association de la Croix-Rouge genevoise. — Les recettes se montent à fr. 55.976,32 et les dépenses à fr. 56.584,15 laissant un solde déficitaire de fr. 607,83. Il a été dépensé pour le Dispensaire anti-vénérien fr. 663,05, pour le Dispensaire « Infirmières-visiteuses » fr. 44.094,50, pour le Passage des malades et grands blessés fr. 1.349,25 et pour le Passage des rapatriés civils fr. 336,40. Subvention de la Ville fr. 4.500,—.

Comité international de la Croix-Rouge. — Voici un bref rapport qu'a bien voulu nous faire parvenir le comité :

Le Comité international de la Croix-Rouge au cours de l'année 1940 a développé ses services notamment son Agence centrale des prisonniers de guerre et a réussi jusqu'ici à faire face à toutes les nécessités.

Outre la villa Moynier qui abrite ses archives et des services détachés (Union internationale de secours, secours aux Suisses de Russie, préparation d'une exposition itinérante), le Comité international occupe grâce aux autorisations données par l'Etat et la Ville : le Palais du Conseil Général 2.700 m², le Musée Rath 1.100 m², un appartement Corratier, 7, des locaux pour la manutention des colis à la gare des C.F.F.

Le personnel bénévole atteint en 1940 le nombre de 4.500 personnes et le nombre des employés rétribués 700.

Une vingtaine de villes suisses ont constitué des équipes pour seconder l'Agence de Genève.

Les dépenses de l'Agence s'élèvent à fr. 150.000,— par mois et sont couvertes jusqu'ici par la Suisse, subventions et souscriptions 80% et par les Etats intéressés 20%.

Subvention de la Ville fr. 8.000,—.

Dispensaire antituberculeux. — Vu l'absence du trésorier, seuls les renseignements suivants nous ont été donnés :

Dépenses totales fr. 159.101,40 dont fr. 109.521,25 ont été remboursés par les malades, par des tiers ou par les autorités, les dépenses effectives se sont donc élevées à fr. 49.580,—.

Subvention de la Ville fr. 1.500,—.

Dispensaire d'hygiène sociale. — En 1940 les infirmières-visiteuses se sont occupées de 4.059 personnes. La totalité des dépenses s'élève à fr. 44.094,50 et les recettes à fr. 30.964,50. Subvention de la Ville fr. 3.000,—.

Dispensaire médical des Eaux-Vives. — En 1940 les différents services du dispensaire (chirurgie, médecine interne, gynécologie, pédiatrie, dermatologie, laryngologie, ophtalmologie, massages, visites aux malades par une infirmière) ont traité 4.789 malades.

Les recettes ont été de fr. 3.277,66 et les dépenses de fr. 3.437,45 dont fr. 518,95 pour le dispensaire anti-vénérien. Subvention de la Ville fr. 3.000,—.

Dispensaire ouvrier des Pâquis. — Par suite de la mobilisation, seuls les chiffres suivants nous ont été communiqués : visites 2.921, traitements ondes-courtes 447, traitements ultra-violets 260, massages 106. Subvention de la Ville fr. 2.000,—.

Ouvroir de l'Union des Femmes. — L'Ouvroir a fourni du travail à 160 personnes, 135 par roulement et 25 continuellement. La somme globale des salaires payés a été de fr. 47.852,—.

L'Ouvroir a été chargé par l'Union suisse du Travail à domicile de procéder à la répartition dans le canton d'une commande de 14.000 paires de chaussettes et de 2.000 paires de gants tricotés destinés à l'armée. Ce travail a fourni de l'ouvrage à plus de 600 ouvrières qui touchèrent fr. 27.000,— de salaires.

Enfin l'Ouvroir a créé un petit atelier d'une vingtaine d'ouvrières qui travailla pour le Service technique militaire fédéral. Cela leur permit de toucher pour fr. 31.000,— de salaires versés par la Confédération. Subvention de la Ville fr. 1.000,—.

Sanatorium populaire genevois. — Si les résultats sont heureusement un peu plus favorables que ceux sur lesquels il était présentement permis de compter dans les circonstances tragiques que nous traversons, le Sanatorium le doit au stock de provisions accumulées aux anciens prix, à l'accroissement des journées pensionnaires passées de 39.317 en 1939 à 40.746 en 1940, il le doit en conséquence à l'heureuse gestion de sa Commission administrative.

Activité : nombre de journées en 1940, colonie 10.017, pensionnaires 40.746, employés 15.150 ; mouvement des pensionnaires (colonie comprise), restant le 1^{er} janvier 110, entrés pendant l'année 410, sortis pendant l'année 316, décédé 1, restant le 31 décembre 203 ; mouvement des employés, au 1^{er} janvier 36, entrés en 1940 39, sortis 33, restant le 31 décembre 42.

Les dépenses se sont élevées à fr. 275.680,55 et les recettes à fr. 203.442,85, déficit d'exploitation fr. 73.237,70 couvert par le capital d'exploitation qui présente encore un solde actif de fr. 40.118,05.

Allocation de la Ville fr. 3.000,—.

Société des Samaritains. — Activité de la Société en 1940 : Dispensaire 392 malades ; Postes de secours 3.527 interventions ; Services sanitaires (réunions sportives, promotions, incendies, divers) 7 cas ; Soins à domicile 850 visites, concernant 42 malades ; Vaccinations, antidiphtériques 30, anti-variolique 240. Office sanitaire, prêts d'objets 493. Policlinique oto-rhino-laryngologique, 155 présences samaritains et samaritaines, 150 consultations. Hôpital Cantonal, quelques remplacements et stages. Cours élémentaires de soins d'urgence, 171 élèves. Ambulancières et sauveteurs samaritains, instruction, entraînement, travaux pratiques, etc. Services spéciaux, service des donneurs de sang de l'armée, prises et contrôles de sang par 19 samaritains totalisant 543 présences. Convois d'enfants français, contrôle prophylactique et médical à l'arrivée, soins divers à l'arrivée, soins divers et vaccinations pour 5 convois avec 478 enfants.

Les frais généraux se montent à fr. 6.279,05, déficit fr. 2.173,25. Au 31 décembre 1940, la fortune sociale était de fr. 16.668,55.

Allocation de la Ville de Genève, fr. 2.000,—.

CHAPITRE IV

HALLES ET MARCHÉS, ENQUÊTES ET SURVEILLANCE

Ce Service comprend également les naturalisations et options

Chef de service : M. Marcel DÉPRAZ

PERSONNEL. — A fin décembre 1940 : 45 employés réguliers et temporaires (1932 : 58), (1933 : 54), (1934 : 52), (1935 : 48), (1936 : 48), (1937 : 46), (1938 : 45), (1939 : 45).

Pendant l'année 1940, le personnel astreint au service militaire a effectué 2.605 journées de mobilisation. Cette situation a provoqué de sensibles retards dans le service des enquêtes, ainsi que des restrictions dans les autres attributions du service.

a) HALLES ET MARCHÉS

Halles (marchés permanents). — Il y avait en location à fin décembre :

Halle de l'Île : 66 cases occupées par 60 négociants, 23 greniers occupés par 22 locataires. Pendant toute l'année, les 14 compartiments de la chambre froide ont été tous occupés.

Halle de Rive : 55 magasins et cases à 43 négociants.

Les travaux de réfection habituels ont été effectués à un certain nombre de cases.

Les anciennes entrées des trois allées de la halle de l'Île ont été remplacées par des portes neuves, avec petite et grande ouverture. Leur aspect actuel est beaucoup plus agréable que les anciennes grilles. Leur fonctionnement donne satisfaction aux locataires.

Le 19 janvier, le Tribunal fédéral a rejeté le recours de droit public formulé par un certain nombre de locataires de nos halles, contre la décision du Conseil administratif du 4 avril 1939, approuvée le 10 juin suivant par le Conseil d'Etat et appliquant un tarif spécial aux titulaires de cases de halles domiciliés hors du canton de Genève, sous certaines conditions.

Après avoir respecté les délais prévus par le Tribunal fédéral, pour l'acceptation ou le refus de continuer la location aux nouvelles conditions, l'application de ce nouveau tarif a eu lieu avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 1940.

Le 16 juillet, le Conseil administratif a décidé d'accorder un tarif spécial pour la location des greniers halle de l'Île, aux marchands vendant sur les marchés et n'entreposant, dans lesdits locaux, que du matériel d'installation (banes, etc.).

Des mesures ont été prises pour modifier temporairement l'horaire des halles, en conformité des arrêtés d'application de l'ordonnance N^o 7 du Département fédéral de l'Economie publique, du 5 septembre 1940 (ouverture et fermeture des magasins d'alimentation, pour économies de chauffage).

Marchés. — A la suite de nombreuses réclamations verbales et altercations provoquées sur les marchés par les personnes circulant en poussant leur bicyclette à la main, le Conseil administratif a décidé, en date du 9 août, d'ajouter un 5^{me} paragraphe à l'article 13 du Règlement des marchés, dont voici la teneur :

« La circulation des cycles, même poussés à la main, est interdite à l'intérieur des marchés (chaussées et trottoirs). »

Le Conseil d'Etat, par décision du 21 août, a approuvé la dite adjonction.

Sur la demande du Groupe des marchands-primeurs et après de nombreux pourparlers avec les dits, ainsi qu'avec l'Association des maraîchers du canton de Genève, le Conseil administratif

a, dans sa séance du 27 août, adopté la modification suivante de l'article 4, paragraphe 2 du règlement des marchés :

« Le 2^{me} paragraphe de l'art. 4 du règlement des marchés, du 9 juin 1933, déjà modifié « le 29 septembre 1939, est annulé et remplacé par le texte ci-après : « Les marchés de gros « ont lieu de 5 h. 15 à 8 h. du 1^{er} mai au 30 septembre et de 6 h. 15 à 8 h. 30 du 1^{er} octobre « au 30 avril. »

Cette nouvelle disposition a reçu l'approbation du Conseil d'Etat en date du 3 septembre.

Le 15 octobre, le Conseil administratif a décidé, à titre d'essai, que l'attribution des places non occupées par les locataires abonnés sur les marchés de détail, serait effectuée à 8 h. 30, jusqu'au 30 avril 1941, au lieu de 9 h. (art. 32 du règlement des marchés.)

Des dispositions ont été prises, conformément aux ordres reçus des autorités militaires compétentes, pour l'évacuation des marchés en plein air, pendant les alertes aériennes. Les agents municipaux doivent surveiller les installations de marchés pendant l'absence forcée des locataires de places.

En 1940, les locataires abonnés sur nos marchés, domiciliés en France, ne représentaient que le 22 % de ceux qui étaient inscrits sur nos livres en 1938. Le nombre des vendeurs domiciliés en France, payant leurs places au ticket, était de 370 en 1938, alors qu'en 1940, il n'y eut que 16 marchands zoniens non abonnés.

L'administration municipale a bénévolement accordé des exonérations de locations aux locataires abonnés, pour non occupation de leurs emplacements pendant les périodes de mobilisation.

Ces exonérations ne sont toutefois pas maintenues si les emplacements sont occupés par la famille du locataire, ou par un employé autorisé.

Au cours de l'année, il a été loué 2.331 emplacements sur l'ensemble des marchés de gros et détail. Les contrats de locations sont signés par les locataires et désignés comme « abonnements ». Ces engagements sont valables jusqu'à la fin de l'année en cours.

A fin décembre, les titulaires de places possédant un ou plusieurs contrats de locations sur les marchés, pour des jours différents, étaient au nombre de 1.065 personnes ou sociétés.

L'attribution des emplacements au jour le jour, c'est-à-dire sans abonnement, a lieu conformément aux dispositions réglementaires, avec perception de la location contre remise de tickets. Les cartes de légitimation exigées pour ce genre de location ont donné lieu à 474 renouvellements et à la délivrance de 210 nouvelles cartes. A fin décembre, les cartes valables étaient au nombre de 684.

Ces locataires ont été placés par les agents percepteurs, en conformité de l'article 17 du règlement des marchés et ces fonctionnaires ont effectué la perception de 54.356 tickets variables entre fr. 0,10 et fr. 2,—.

La surveillance nécessaire a été faite par des agents municipaux, pour que les véhicules des acheteurs et marchands ne stationnent pas en dehors des parcs désignés à cet effet, notamment pour les principaux marchés place de l'Ile, quai des Moulins, Coutance-Grenus, Helvétique et Plainpalais.

En application du règlement du 15 mars 1935, les places fixées pour les marchands posticheurs ont été louées sur différents endroits, à 24 personnes auxquelles l'autorisation a été délivrée. Les agents municipaux ont perçu les droits de places contre remise de 1.473 quittances.

Les marchés aux sapins du 17 au 26 décembre ont eu lieu sur les emplacements habituels, soit : Grand-Quai et quai Gustave Ador, Plainpalais, avenue du Mail, chapelle Anglaise et rond-point des Charmilles. Le nombre des emplacements loués s'est élevé à 47 avec une superficie de 2.161 m². (1939 : 1.486 m²).

Les mercuriales destinées aux services officiels, y compris le Service fédéral du contrôle des prix, ont été établies par les prix de vente pratiqués sur les marchés de gros et détail et relevés chaque semaine, selon la nomenclature officielle fédérale qui comprend la désignation de 116 denrées.

Les agents municipaux ont procédé sur tous les marchés et pendant leur durée, a) au placement des vendeurs abonnés, jusqu'à l'heure prévue par le règlement ; b) à la répartition des places

disponibles et de celles inoccupées par les abonnés ; *c)* à la surveillance concernant l'application des prescriptions réglementaires ; *d)* à la perception des locations « au jour le jour » (tickets) ; *e)* à l'encaissement des loyers (abonnements par trimestre).

De nombreuses remarques ont été faites à des locataires ne respectant pas ces prescriptions et principalement dans les cas suivants : horaire non respecté, plaques d'identité non exposées, prix non affichés ou bruyamment annoncés, malpropreté des places occupées, limites de places non observées, disputes entre vendeurs.

Par suite d'inobservations des prescriptions réglementaires, les agents municipaux ont été dans l'obligation d'établir 510 procès-verbaux de contraventions.

Comme les années précédentes, il a été mis gratuitement à la disposition de l'Union des femmes, des emplacements sur quelques marchés, leur permettant de recueillir les marchandises destinées à être réparties entre un certain nombre de familles nécessiteuses. En outre, des places ont été concédées pendant quelques marchés, au cours de l'année, à des institutions de bienfaisance (ouvroirs de paroisses), pour la vente de lainage et confection.

Les agents municipaux ont procédé à 31 mises en fourrière, soit : matériel de marchés (corbeilles, caisses, marchandises, bancs, tentes, etc.), sur les marchés de gros et détail. Dans un certain nombre de cas, les marchandises périssables non retirées, ont été remises à des œuvres de bienfaisance.

La décision prise le 5 septembre 1939, de ne plus consentir de nouvelles locations ou transferts sur les marchés à des personnes de nationalité étrangère, a été maintenue pendant toute l'année 1940, en raison des circonstances spéciales.

b) ENQUÊTES

Au cours de l'année, il a été procédé à 3842 enquêtes. Les enquêteurs de 1^{re} classe en ont effectué 998, dont les principales, notamment celles qui concernent les demandes d'emplois, les demandes de naturalisation à soumettre au Conseil municipal, les demandes de préavis municipaux en vue de l'obtention de la naturalisation, les demandes relevant de la Justice militaire et autres cas spéciaux importants.

Les enquêtes effectuées par les agents municipaux se sont élevées à 2.844 (1939 : 2.795).

La répartition de ces enquêtes s'établit comme suit :

<i>Administration fédérale</i> (militaire) :		Total
Aspirants officiers et sous-officiers	20	
Assurance militaire	82	
Certificat d'indigence pour chaussures	279	
» » pour soins dentaires	122	
Commandants d'unités	31	
Commissariat central des guerres	1	
Dispenses de cours, congés, etc.	7	
Etat-major général	13	
Justice militaire.	207	
Subside militaire	1	
Taxe militaire	45	
Œuvres sociales de l'armée	14	822
 <i>Administration cantonale :</i>		
Département de justice et police :		
Demandes d'assistance judiciaire	535	535
Département du travail, hygiène et assurances sociales :		
Assistance publique médicale (débiteurs).	62	
Assurance scolaire	242	304
A reporter.		1.661

	Report. . . .	Total
		1.661
<i>Administration municipale :</i>		
Bibliothèques (recherches de livres et amendes)	72	
Conseil administratif :		
Attestations diverses	14	
Attestations pour caisses chômage	3	
Candidats sapeurs-pompiers	19	
» sauveteurs auxiliaires	6	
Certificats indigence	33	
Demandes d'adresses	50	
Demandes d'emplois	78	
Demandes Fonds de secours, écoles plein-air, etc.	23	
» Fonds divers	63	
Renseignements divers	130	491
Halles et marchés :		
Recherches d'adresses	6	
Renseignements sur débiteurs	27	33
Loyers et redevances :		
Locations d'appartements, etc.	122	
Plaintes de locataires	19	
Renseignements sur débiteurs	19	
Demandes d'emplois de concierge	1	161
Service immobilier :		
Locations d'appartements	10	
Renseignements pour concierge	1	
» sur débiteurs	4	15
Naturalisations :		
Préavis municipaux	168	
Dossiers	56	224
Service social :		
Allocations familles nombreuses.	211	
Demandes de secours	341	
Assurance scolaire	34	586
<i>Divers :</i>		
Autorités suisses, cantonales et communales :		
Renseignements divers	47	
Autorités étrangères :		
Renseignements divers	5	
Hôpitaux et asiles suisses :		
Renseignements sur situation	84	
	A reporter. . . .	136
		3.171

		Total
	Reports . . .	136
Postes suisses :		3.171
Renseignements sur situation	8	
Union des villes suisses :		
Renseignements divers, etc.	1	145
Caisse compensation	514	514
Office fédéral de l'industrie, arts et métiers, à Berne :		
Statistiques mensuelles des prix des denrées	12	12
Total		3.842

Conformément à la convention franco-suisse du 29 juillet 1879, il a été enregistré 10 déclarations définitives d'option (4 jeunes filles et 6 jeunes gens) et 13 avis de situation.

Pendant toute l'année le service a fonctionné pour la tenue des états militaires de fourniture des chevaux, avec mise à jour concernant les nombreuses mutations. Le travail administratif et de préparation des inspections a été effectué par le personnel dont deux employés sont désignés en qualité de « Teneur de contrôle » et le suppléant.

Le 20 janvier, une inspection de tous les chevaux de la commune de Genève a eu lieu aux Bastions et le 11 mai une mobilisation de tous les chevaux s'est effectuée conformément aux prescriptions militaires.

Le service a établi le projet de liste de 2.050 jurés pour être soumis à l'approbation du Conseil municipal, puis remis au Département de l'intérieur.

Les statistiques établies mensuellement pour les prix des denrées, destinées à l'Office fédéral du travail, ont été effectuées par les enquêteurs civils. Elles servent à l'établissement des normes du coût de la vie, par les autorités fédérales.

c) SURVEILLANCE

Au cours de l'année, les agents et gardes de promenades ont dressé 669 procès-verbaux de contraventions aux lois et règlements cantonaux et municipaux. Ces procès-verbaux ont donné lieu à :

599 paiements d'amendes	
31 annulations	
6 exonérations	
33 transmissions à l'autorité judiciaire, pour suites légales.	
Total	669

Les procès-verbaux concernant les halles et marchés ont été au nombre de 510.

Ceux relatifs à la surveillance des parcs et promenades sont au nombre de 159 dont voici la répartition :

79 circulation à bicyclette	
57 chiens non tenus en laisse	
9 dégâts aux fleurs et arbustes	
4 pour jeux de football	
10 divers motifs	
Total	159

Dans ces chiffres ne sont pas compris les observations et avertissements adressés au public, notamment aux propriétaires de chiens, dont la mauvaise volonté ne facilite pas le travail des gardes de promenades. Il est certain que les procès-verbaux de contraventions constituent le principal moyen d'obtenir un changement de cet état de choses.

La surveillance a été assurée dans tous les parcs et promenades (22 emplacements) par 7 gardes, avec quelques agents municipaux pendant les mois d'été.

En plus des promenades, les agents ont dû effectuer la surveillance du Jardin botanique, pendant les mois d'été et celle du Parc B.I.T. les dimanches et jours fériés.

En date du 20 mars, le Conseil administratif a demandé au Conseil d'Etat d'adopter l'adjonction suivante à l'arrêté du 26 mars 1938, modifiant les art. 3 et 4 du règlement de police sur la conservation des monuments, édifices et objets d'utilité publique, du 21 janvier 1879 :

« ART. 3. — Il est de même interdit de circuler à bicyclette dans les dites promenades, « quais-promenades ou parcs de la Ville de Genève. Les jouets d'enfants tels que petits tricycles « sont tolérés. »

L'arrêté a été pris par le Conseil d'Etat le 7 mai 1940.

Durant plusieurs périodes de mobilisation, la surveillance des parcs a dû être réduite. Les agents et gardes, ainsi que d'autres personnes ont trouvé 86 objets que notre service a transmis au bureau cantonal des objets trouvés, ou restitués à leur propriétaire. La remise de ces objets aux personnes qui les ont trouvés, s'effectue conformément à la loi, lorsqu'il n'y a pas réclamation de l'objet.

La surveillance a été effectuée par les agents municipaux au cours de toutes les représentations, concerts et autres manifestations ayant eu lieu au Grand-Théâtre et au Victoria-Hall.

18 services de surveillance pendant la nuit, ont été effectués au cours des bals organisés dans les salles de Plainpalais, Eaux-Vives, Faubourg et Môle.

Pendant l'année, de nombreux services ont été assurés, notamment au Théâtre, palais Eynard, parcs la Grange, Mon Repos, Bastions, pour des manifestations ou réceptions, expositions, cérémonies diverses, champ de foire plaine de Plainpalais, etc., ainsi que pour tous les concerts payants et gratuits.

Comme précédemment, un contrôle des personnes autorisées à faire des achats à l'étal de basse boucherie, rue Guillaume Tell, a été assuré par les agents municipaux, chaque samedi de 7 h. à 11 h.

CHAPITRE V

SECOURS CONTRE LES INCENDIES ET DIVERS

Chef de Service : Major William KELLER

Effectif du bataillon :

Etat-major	3 hommes.
Poste permanent	16
Compagnie 1 — Eaux-Vives	63
Compagnie 2 — Cité Rive droite	76
Compagnie 3 — Cité Rive gauche	43
Compagnie 4 — Petit-Saconnex	87
Compagnie 5 — Plainpalais	80
Total	368 hommes.

Répartition de l'effectif :

Officiers	28
Sous-officiers	68
Appointés	26
Sapeurs	246
<hr/>	
Total	368 hommes.

Démissions : Le 31 décembre, capitaine Charles Fueslin, cp. 2 ; capitaine-médecin Arnold Lienhard, cp. 5 ; cause santé.

Ces 2 officiers ont été classés à la suite.

A. Poste permanent

Interventions :

Le Poste permanent a été alarmé 807 fois, totalisant 1884 présences.

A. — Service du feu :

	Incendies	Feux de cheminées	Fausse alertes	Totaux Interventions	Totaux Présences
Ville de Genève	114	136	111	361	1.109
Chêne-Bougeries	3	4	—	7	14
Carouge	10	14	—	24	79
Lancy	3	1	—	4	12
Communes rurales	7	—	—	7	38
France	2	—	—	2	11
<hr/>					
Totaux	139	155	111	405	1.263

Pour tout le canton :

B. — Fermetures de concessions d'eau	111	117
C. — Fermetures de concessions de gaz	6	14
D. — Sauvetages de vies humaines	32	64
E. — Inondations	173	249
F. — Interventions diverses	79	171
G. — C. G. T. E.	1	6
<hr/>		
Total général	807	1.884

Travaux :

Revision, entretien et réparation du matériel de secours contre l'incendie :

	Bâtiments	Lances	Tuyaux en mètres	Extincteurs
Edifices officiels et divers	103	439	10.575	267
Service du feu Ville de Genève.	—	—	7.230	—
<hr/>				
Total	103	439	17.805	267

En outre, il a été procédé à l'inspection du matériel de secours contre l'incendie dans 96 bâtiments divers.

B. Compagnies

Récapitulation des services :

	Nombre	Présences
Incendies	30	228
Gardes	1.556	2.938
Exercices obligatoires	9	1.957
Exercices volontaires	—	—
Ecole d'aspirants	23	127
Ecole de sous-officiers et recrues	8	14
Inspection des bouches à eau	1	81
	1.627 avec	5.345 présences.

Incendies :

a) Alarme des eps. :

	Présences
9 février, rue de la Coulouvrenière, 25, feu d'atelier	45
11 mars, bd Carl-Vogt, 50, feu d'atelier	22
26 juillet, rue des Chaudronniers, 3, feu de combles	13
	—
	80 présences.

b) sans alarme :

27 interventions	148 présences.
	—
Total	228 présences.

Service de préservation :

	Services	Présences	Rondes
Grand-Théâtre	93	457	—
Alhambra	1	2	1
Amis de l'Instruction	18	36	7
Casino de St-Pierre	33	66	10
Casino-Théâtre	259	518	42
Cercle de l'Union	1	2	—
Cinapol (Apollo)	465	575	52
Comédie	252	504	28
Ecole des Asters	6	12	4
Ecole des Crêts	—	—	—
Ecole de St-Jean	2	4	—
Ecole de Sécheron	2	4	1
Kursaal	155	310	15
Palais des Expositions	30	67	13
Salle Caecilia	1	2	—
Salle Carry	7	14	2
Salle du Conseil Général	115	115	43
Salle des Eaux-Vives	16	32	6
Salle du Faubourg	9	13	3
Salle du Môle	9	15	4
Salle de Plainpalais	41	114	14
Salle de la Réformation	4	8	2
Services divers	37	68	18
	—	—	—
Totaux	1.556	2.938	265

Communes rurales :

Le 12 septembre, notre Service a assuré le service du feu sur le territoire de la commune de Cologny.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Relevé des causes d'incendies. — 70 imprudences, 18 inconnues ou indéterminées, 16 accidentelles, 9 fourneaux et chaudières surchauffés, 6 défauts de construction, 6 combustions spontanées, 4 défauts d'installations, 3 courts-circuits, 3 retours de flammes, 2 cheminées fissurées, 2 explosions. Total : 139 incendies.

Détail des interventions diverses sur tout le canton. — 37 pannes d'ascenseurs, 14 chauffages centraux surchauffés, 10 émanations de gaz divers et d'acides, 9 objets divers menaçant de tomber sur la chaussée, 4 explosions de cuisinières à gaz et chambres de bains, 2 soufrages d'appartements, 1 affaissement de chaussée, 1 constat de police, 1 ouverture de WC publics. Total 79 interventions.

Exercices. — Les exercices obligatoires ont eu lieu comme suit : 28 et 31 mars, 3 et 7 avril, 18, 22 et 29 septembre, 9 et 13 octobre.

Rondes et piquets. — Le corps des officiers a régulièrement assuré le service des rondes dans les salles de spectacles, soit 235 services ainsi que le service de piquet les dimanches et jours fériés avec 134 présences.

Entretien du matériel et des dépôts. — Le nettoyage du matériel après exercices et incendies a nécessité 331 présences. L'entretien des dépôts a nécessité 514 présences. Ces divers services ont servi en même temps à l'instruction des hommes.

Bouches à eau du service du feu. — Au 31 décembre 1940, le nombre de ces bouches s'élevait à 1.734, y compris celles installées au cours de l'année.

Service de surveillance. — Sur la demande de l'autorité militaire, la permanence a assuré 2 services de surveillance à l'aéroport de Cointrin, nécessitant 4 présences.

Alarme téléphonique. — Enfin, il est utile de rappeler que le Conseil municipal a adopté un arrêté ouvrant un crédit de fr. 35.000,— pour la transformation de l'installation d'alarme, réalisation devenue nécessaire du fait de la réquisition des sirènes par les services de la D. A.

DÉCISION ADMINISTRATIVE

Dans sa séance du 24 septembre, le Conseil administratif a décidé de déroger au règlement du bataillon fixant la limite d'âge, en ce qui concerne les officiers, jusqu'à la fin de la période actuelle de mobilisation de l'armée, en se réservant d'appliquer, par analogie, les dispositions de l'article 37 du règlement et de faire passer aux intéressés une visite médicale par le médecin du bataillon, pour s'assurer que leur état physique leur permet de continuer leur service.

SAUVETEURS-AUXILIAIRES

Sections :	Effectifs au 31.12.40	Services	Présences
CITÉ, rive gauche et rive droite . . .	59	27	457
EAUX-VIVES	35	16	183
PETIT-SACONNEX	35	24	301
PLAINPALAIS	40	25	381
	—	—	—
Totaux	169	92	1.322

Rien de spécial à signaler, les services ont été suivis régulièrement.

CHAPITRE VI

SERVICE DES SPECTACLES ET CONCERTS

Chef de Service : M. Marcel LADÉ

A. SPECTACLES POPULAIRES, CONCERTS ET DIVERS

1. *Concerts gratuits d'été*

Malgré les difficultés provenant de la mobilisation de nombre de leurs membres exécutants, 12 harmonies et fanfares, ainsi que 2 sociétés chorales ont donné 39 concerts gratuits, principalement à la promenade du Lac et aux Bastions.

Plusieurs fanfares militaires et des sociétés d'accordéonistes ont aussi donné quelques concerts.

A l'occasion de fêtes patriotiques, la Ville a organisé des concerts de carillon de M. Roger Vuataz.

En raison des événements, les autorités fédérales ont d'abord décidé de suspendre en 1940 l'appui financier accordé à l'Orchestre Symphonique de Genève. Cependant, prenant en considération la situation très précaire de beaucoup de musiciens, les pouvoirs publics sont revenus sur leur décision et ils ont donné à cet orchestre la possibilité de faire une saison réduite du 13 août au 22 septembre.

2. *Concerts payants*

Trois grands corps de musique et un groupement d'artistes suisses rapatriés ont utilisé la promenade du Lac et l'île Rousseau pour 7 concerts payants.

3. *Concerts d'hiver*

Comme ces dernières années, la Ville a obtenu de l'Orchestre de la Suisse romande des places à 1 franc destinées au public des spectacles populaires de la Ville pour six concerts d'abonnement au Victoria-Hall.

Un concert gratuit a été préparé avec le concours gracieux de l'Harmonie Nautique, de la Musique municipale et de M^{lle} Germaine Duperrex, pianiste, pour le 31 janvier, au Victoria-Hall.

4. *Représentations théâtrales populaires*

Le succès des représentations populaires de comédie au Grand-Théâtre a constamment été très vif. Douze spectacles ont eu lieu aux dates suivantes :

- 15 janvier : *Maison de poupée*, d'Ibsen, par la Compagnie Pitoëff.
- 24 janvier : *Le Président Haudecœur*, de Roger Ferdinand, par La Comédie.
- 5 février : *Sérénade à trois*, de Noël Coward, par La Comédie.
- 12 février : *Le Petit Café*, de Tristan Bernard, par le Casino-Théâtre.
- 26 février : *Baignoire B*, de Maurice Diamant-Berger, par La Comédie.
- 11 mars : *La Première Légion*, de Emmet Lavery, par La Comédie.
- 1^{er} avril : *Le Nid*, de Birabeau, par La Comédie.
- 4 novembre : *Une Etoile nouvelle*, de Sacha Guitry, par La Comédie.
- 14 novembre : *Chanson d'amour*, adaptation musicale d'Henri Barié, musique de Franz Schubert, avec le bienveillant concours de la Société romande de spectacles et de l'Orchestre de la Suisse romande.
- 18 novembre : *Les deux Madame Carroll*, de Marguerite Veiller, par La Comédie.
- 29 novembre : *La guerre sans uniforme*, de Jean-Bard, par le Théâtre Jean-Bard.
- 22 décembre : *La première famille*, de Supervielle, musique de Darius Milhaud, et *Orphée*, de Jean Cocteau, par la Compagnie Pitoëff.

5. *Orchestre de la Suisse romande*

Cet orchestre, auquel la Ville assure une importante subvention, a eu une très grande activité en 1940 et le nombre des auditeurs de ses concerts symphoniques a été particulièrement élevé.

La liste de ces concerts peut donner une idée de cette belle activité :

- 17 janvier : Victoria-Hall, direction Franz von Høesslin.
- 31 janvier : Grand-Théâtre, direction Ansermet, soliste : F. Capoulade, violoniste.
- 14 février : Grand-Théâtre, direction Volkmar Andreae, soliste : M^{me} Marg. Long, pianiste.
- 28 février : Grand-Théâtre, direction Ansermet, solistes : M^{me} Ria Ginster, cantatrice, et Henri Honegger, violoncelliste.
- 4 mars : Victoria-Hall, direction Ansermet, soliste : F. Fryba, contrebassiste.
- 13 mars : Grand-Théâtre, direction Ansermet, soliste : Wilhelm Backhaus, pianiste.
- 9 octobre : Victoria-Hall, direction Ansermet, soliste : Johnny Aubert, pianiste.
- 23 octobre : Victoria-Hall, direction Félix Weingartner.
- 6 novembre : Grand-Théâtre, direction Ansermet, soliste : Max Meili, ténor.
- 20 novembre : Victoria-Hall, direction Ansermet, soliste : Arturo Benedetti-Michelangeli, pianiste.
- 4 décembre : Grand-Théâtre, direction Ansermet, solistes : Pierre Jamet, harpiste, et André Pépin, flûtiste.
- 8 décembre : Grand-Théâtre, direction Ansermet, soliste : François Capoulade, violoniste.
- 18 décembre : Grand-Théâtre, direction Samuel Baud-Bovy, avec la Société de chant sacré et la Société de musique symphonique, solistes : M^{me} Violette Andréossi, cantatrice, et MM. Hugues Cuénod, ténor, et Paul Sandoz, baryton.

6. *Concours national d'exécution musicale*

Le concours de 1940 a été réservé, en raison de la situation générale, aux Suisses âgés de 15 à 30 ans, ainsi qu'aux étrangers résidant dans notre pays depuis 2 ans au moins.

Il a permis de découvrir de jeunes talents.

Des 57 candidats ayant passé les concours éliminatoires, 28 ont été admis à participer aux concours définitifs publics : 2 organistes, 2 cornistes, 2 trombonistes, 4 violoncellistes, 3 violonistes, 3 chanteurs, 3 cantatrices et 9 pianistes. Tous ces candidats obtiennent un diplôme.

M. Henri Gagnebin et ses collaborateurs doivent être félicités des résultats obtenus, qui justifient l'organisation d'un concours annuel et régulier.

7. *Radio-Genève*

En juin 1940, M. Peney, vice-président du Conseil administratif et M. Noul, membre de ce Conseil, ont été appelés avec MM. Jaccoud, Naville et Sésiano, conseillers municipaux, à représenter les Autorités municipales au sein du Conseil d'administration de la Société des émissions Radio-Genève.

8. *Théâtre de La Comédie*

Le déficit de la saison 1939-1940 se montant à fr. 30.000,— environ, une demande de subvention extraordinaire de fr. 10.000,— a été présentée à la Ville par la direction de la Nouvelle société pour l'exploitation du Théâtre de La Comédie, les autres fr. 20.000,— devant être trouvés auprès de souscripteurs particuliers, amis de La Comédie.

Cette allocation spéciale a été votée par le Conseil municipal et ajoutée à la subvention habituelle. La Société d'exploitation s'est engagée à fournir au Conseil administratif les comptes détaillés de sa gestion.

B. GRAND-THEATRE

La liste des spectacles dans l'ordre chronologique s'établit ainsi :

1 ^{er} janvier, en matinée et en soirée :	<i>Les Saltimbanques</i> (Société Romande de Spectacles).
8 et 9 janvier :	<i>Les Noces de Figaro</i> (S. R. S.).
2 et 4 février :	<i>Rigoletto</i> (S. R. S.).
10 février en soirée, 11 février en matinée et en soirée, et 13 février en soirée :	<i>La Veuve Joyeuse</i> (S. R. S.).
18 février :	Gala de danse de M. et M ^{me} Sakharoff.
24 février en soirée, 25 février en matinée et soirée :	<i>Le Pays du Sourire</i> (S. R. S.).
2 mars :	<i>Le Malade imaginaire</i> (Conservatoire de musique).
5 mars :	Récital de piano de M. Benedetti-Michelangeli ; au bénéfice d'œuvres de bienfaisance.
8 et 9 mars :	<i>La Veuve joyeuse</i> (S. R. S.).
15, 16 et 17 mars :	<i>L'Amour des ailes</i> (S. R. S.).
30 mars :	Spectacle de danses rythmiques (Institut Jaques-Dalcroze).
12 et 13 avril :	<i>Orphée</i> (S. R. S.).
25 et 27 avril :	<i>Fidélité</i> (S. R. S.).
28 avril en soirée, 29 en matinée et soirée, 30 avril et 1 ^{er} mai en soirée :	<i>La Gloire qui chante</i> , spectacle patriotique.
3, 5 et 6 octobre :	<i>Faust</i> (S. R. S.).
18, 19 et 20 octobre :	<i>Le Pays du Sourire</i> (S. R. S.).
2 et 3 novembre :	<i>Chanson d'Amour</i> (S. R. S.).
14 et 16 novembre :	<i>Madame Butterfly</i> (S. R. S.).
23 novembre :	Récital de piano de M. Benedetti-Michelangeli.
28 et 30 novembre :	<i>Rigoletto</i> (S. R. S.).
14 décembre en soirée, 15 déc. en matinée et soirée :	<i>Valses de Vienne</i> (S. R. S.).
28 et 29 décembre, en matinée et soirée, 30 et 31 décembre en soirée :	<i>La Mascotte</i> (S. R. S.).

Le nombre de représentations tend à se stabiliser depuis quelques années. En 1941, il est identique à celui de 1940.

Aux 54 spectacles énumérés ci-dessus, s'ajoutent 12 représentations populaires organisées par la Ville (11 de comédie et 1 d'un ouvrage lyrique), ainsi que 7 concerts de l'Orchestre de la Suisse Romande.

La Société romande de spectacles est l'élément essentiel de l'activité de notre grande scène municipale. Malgré bien des difficultés d'ordre pratique résultant des conditions spéciales du moment, cette société a su donner d'excellentes représentations. Tenant compte de l'effort constant et des réussites de la Société romande de spectacles, la subvention municipale pour des représentations lyriques au Grand-Théâtre a été augmentée à nouveau et portée à Fr. 60.000,—. A fin août, M. Edmond Naville a succédé à M. Ph. Albert à la présidence de cette société.

L'Orchestre de la Suisse romande et la Société romande de spectacles ont exposé au Conseil administratif que le nombre des services d'orchestre prévus pour les représentations lyriques de la scène de Neuchâtel est insuffisant pour assurer les répétitions nécessaires à la préparation convenable d'ouvrages importants. La solution proposée consistait à porter le nombre de ces services de 60 à 70, cela avec l'aide financière de la Ville. Le Conseil administratif a examiné la question et introduit au budget de 1941 un poste de Fr. 5.000,— pour services exceptionnels d'orchestre, soit quarts d'heure supplémentaires, « feux de scène », etc. Cette suggestion a rencontré l'approbation du Conseil municipal.

Quelques modifications de détail ont été apportées au cahier des charges du Théâtre pour obtenir une juste adaptation à la situation actuelle.

L'obscurcissement général a causé un préjudice à toutes les salles de spectacle, en éloignant de celles-ci des personnes qui ne veulent pas sortir dans la nuit noire. Il n'a pas gêné beaucoup le Grand-Théâtre, le public pouvant utiliser les trams spéciaux que la C.G.T.E. a bien voulu organiser malgré les difficultés de la circulation nocturne.

L'obscurcissement fait par notre personnel de toutes les portes et des nombreux vitrages du Théâtre s'est révélé très complet.

De vieux décors ont été détruits, d'autres ont été restaurés. Deux grands « salons » servant surtout au répertoire moderne ont été construits par le personnel du service des spectacles et peints l'un par M. Molina, l'autre par M. Favre. Des tentures latérales de scène ont été acquises au moment où elles pouvaient l'être encore aisément et à des conditions favorables.

Pour faciliter le travail des régisseurs, électriciens et machinistes, des téléphones ont été placés en divers endroits sur scène et dans les locaux de service.

Les sièges du parterre et tous les strapontins du rez-de-chaussée ont été changés pour obtenir plus de confort et une meilleure distribution des fauteuils. Une étude pour la transformation des sièges de la seconde galerie a été faite par les services techniques de la Ville.

Il a été prêté, par la bibliothèque du Grand-Théâtre pour les organisations suivantes :

a) <i>Musique symphonique :</i>	Partitions	Parties	Piano chant	Total
Orchestre de la Suisse romande et radio	430	20.500	10	20.940
Conservatoire	28	1.450	—	1.478
Orchestre Symphonique d'été.	125	7.250	18	7.393

b) <i>Ouvrages lyriques :</i>	Partitions	Parties	Piano chant	Brochures	Total
Société romande de spectacles	2	80	120	12	214
Orchestre de la Suisse romande et radio	5	200	10	4	219
Orchestre Symphonique d'été.	10	500	10	—	520
Divers	1	40	3	—	44
La Comédie	—	—	—	5	5

Il a été remis en état 22 matériels d'orchestre symphonique, soit 1100 parties d'orchestre.

La bibliothèque a acquis le matériel du *Barbier de Séville* versions italienne et française. Le matériel ancien était devenu inutilisable ; il datait de 1824.

La bibliothèque reçoit la visite de nombreux chefs d'orchestre, professeurs, chefs de musique, chanteurs, journalistes, peintres, etc., venant se renseigner et consulter les ouvrages que nous possédons.

C. VICTORIA-HALL

La grande salle a servi provisoirement jusqu'au 1^{er} mai de studio principal à l'Orchestre de la Suisse romande. A cette date, cet ensemble a pris possession de ses nouveaux locaux dans l'édifice de Radio-Genève, au boulevard Carl-Vogt. Pendant les 4 premiers mois de 1940, l'orchestre a répété 85 fois au Victoria-Hall et donné 46 émissions.

L'Orchestre de la Suisse romande a, d'autre part, donné 6 de ses concerts d'abonnement au Victoria-Hall.

La salle a aussi servi à 25 autres concerts, 4 conférences littéraires, 11 conférences religieuses, 7 cérémonies de distribution de prix et certificats aux élèves de l'enseignement officiel, ainsi qu'à environ 50 répétitions.

Il convient de signaler qu'en plus des concerts habituels du Victoria-Hall (orchestres professionnels, harmonies et fanfares genevoises), 6 concerts de fanfares militaires ont été donnés cette année.

Comme au Grand-Théâtre, tous les vitrages ont été munis de rideaux noirs afin d'obtenir l'obscurcissement extérieur exigé par la Confédération, tout en permettant l'éclairage le plus complet à l'intérieur du bâtiment.

D. KURSAAL

C'est le 10 mai qu'a commencé la saison d'été de notre casino municipal. Elle s'est terminée le 29 août et a donc été de 16 semaines consacrées exclusivement au music-hall.

Le tableau ci-après résume les programmes de cette saison :

Semaines	Programmes	Jours	Spectacles
10-16 mai	1 ^{re} Georges Milton, Germaine Roger, 4 Eton's Kids, Enrico Garzoni, etc. .	7	8
17-23	2 ^{me} Georges Milton, Germaine Aeros, Sisters B. and Miss Tova, Germaine Roger, les deux Borosco, etc.	7	8
24-30	3 ^{me} Philippe Soguel, Elisabeth and Del'Adami, Monique Léman, etc.	7	8
31 mai- 6 juin	4 ^{me} Trio Lorrison, Sylvane Pagani, Elisabeth and Del'Adami, Harry Reso, Philippe Soguel, etc.	7	8
7-13	5 ^{me} Les deux Cuttys, Pierre Darmant, les Lorrison, Garbo et Vortez, etc.	7	8
14-20	6 ^{me} Fernand Corena, Carroll and Lee, Rastus and Banks, etc.	7	8
21-27	7 ^{me} Gilles, Sylvia et Léo, Billy Frick, Georgys, le Trio Lorrison, etc. . .	7	8
28 juin 4 juill.	8 ^{me} Gerda Esmanoff, Corena, Germaine Dufresne, les Cuallini, Garbo et Vorthez, etc.	7	8
5-11	9 ^{me} Les Cuallini, Carroll and Lee, Acarius, Trio Malison, etc.	7	8
12-18	10 ^{me} Yvonne Vionnet, les deux Méreaux, Prof. Bloodson, Ferd. Lacroix, etc.	7	8
19-25	11 ^{me} Yvonne Vionnet, les Marcellos, Gin et Ginette, Simone Graber, Huldi Brugger, etc.	7	8
26 juill.- 1 ^{er} août	12 ^{me} Simone Sigal, les Gars de la Chanson, Ria Staldy et Partner, Charly et François, etc.	7	8
2-8	13 ^{me} Ria Staldy et Partner, Jean Nello, les Freres, Luzia, les Poletos, etc.	7	8
9-15	14 ^{me} Gilles, les 7 Schah-Zenan, Otty et Betty Riegert, Crockett, etc. . . .	7	8
16-22	15 ^{me} Philippe Soguel, les 7 Schah-Zenan, Thot et sa poupée, les Thompson, etc.	7	8
23-29	16 ^{me} René Smith, Malison, Moussia, Swings, etc.	7	8
		112	128

La Nouvelle société pour l'exploitation du Kursaal a expliqué au Conseil administratif qu'elle rencontrait de grandes difficultés pour établir ses programmes de la saison d'été et que ces difficultés étaient encore aggravées par l'incertitude du résultat de l'exploitation dans la période troublée que le monde traverse. La Société, craignant que le produit des jeux ne diminue dans des proportions considérables, a prié l'Etat et la Ville de lui accorder une garantie en cas de perte.

Après s'être consultés, le Conseil d'Etat et le Conseil administratif se sont mis d'accord pour prendre la décision suivante en ce qui concerne l'exploitation d'été 1940 du Kursaal :

Si la recette des jeux descend au-dessous de la moyenne des 5 dernières années, soit au-dessous de fr. 78.327,—, qui représente la recette moyenne du Kursaal, déduction faite du 25% revenant à la Confédération, la Ville garantira, de concert avec l'Etat, la différence entre le chiffre enregistré comme recette pour le Kursaal, en 1940, et le chiffre moyen indiqué plus haut, soit fr. 78.327,— ; les 3/5 seront payés par la Ville et les 2/5 par l'Etat. Cependant, cette garantie ne pourra pas dépasser, au total, la somme de fr. 12.000,—, soit fr. 7.200,— pour la Ville et fr. 4.800,— pour l'Etat.

Les recettes ont été suffisantes et la Société d'exploitation n'a pas eu à faire appel à la garantie des pouvoirs publics.

CHAPITRE VII

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE

Directeur : H. DELARUE

La Commission de la Bibliothèque a perdu en la personne de MM. les professeurs Ch. BORGEAUD et Ed. CLAPARÈDE deux de ses membres les plus dévoués.

PERSONNEL. — M^{lle} Marguerite BRUSTLEIN, atteinte par la limite d'âge, a quitté la Bibliothèque le 30 juin, après 20 ans de service. Son départ a provoqué le déclassement de M^{lles} Madeleine MURET et Maria BRUN, assistantes du département des imprimés. M. Bernard GAGNEBIN, licencié en droit, nommé assistant, occupe dès le 15 juin, le poste vacant depuis le départ de M. P. Geisendorf.

Dépenses pour acquisitions et reliure

Il a été dépensé pour acquisitions et reliure :

I. Imprimés :			
a) Ouvrages neufs	fr.	5.408,65	
b) Ouvrages d'occasion	»	538,70	
c) Suites	»	4.971,40	
d) Périodiques	»	13.850,45	fr. 24.769,20
II. Manuscrits			» 239,—
III. Estampes et portraits			» 186,90
			fr. 25.195,10
IV. Reliure			» 22.667,35
			fr. 47.862,45
		Total . .	fr. 47.862,45

Ces dépenses ont été couvertes par :

I. Crédit prévu au budget :			
a) Intérêts du Fonds Brunswick, prévu			
fr. 9.000, réalisé	fr.	7.985,60	
b) Allocation de la Ville	»	20.000,—	
c) Allocation de l'Etat (selon convention)	»	7.000,—	
d) Taxe universitaire (versement de l'Etat)	»	4.000,—	fr. 38.985,60
II. Supplément en faveur des relieurs			» 1.000,—
III. Ressources extra-budgétaires :			
e) Allocation de la Société médicale	fr.	1.000,—	
f) Intérêts du Fonds Moynier (Société Académique)	»	471,60	
g) Prélèvement sur réserve « Taxe universitaire »	»	6.405,25	
		Total . .	fr. 47.862,45

A cette somme s'ajoutent les achats effectués par :

a) le « Fonds Disdier » (don de l'Université)	fr.	281,65
b) le Fonds auxiliaire de la Bibliothèque	»	330,40
c) la Faculté de médecine	»	3.431,10
d) le Fonds Gomarini	»	682,05

Département des imprimés

ACCROISSEMENT.	Volumes	Brochures	(incl. brevets)	Thèses et pièces acad.	Cartes
Dons	4.914	7.914	(5.452)	5.763	58
Achats	1.117	130	—	—	—
Remis par cinq sociétés suivant convention	305	—	—	—	32
Totaux	6.336	8.044	(5.452)	5.763	90

CATALOGUE. — 4.481 ouvrages, 1.587 brochures, 1.697 thèses d'universités suisses et étrangères ont été catalogués.

1.163 titres ont été imprimés au multigraphe pour la liste collective des bibliothèques genevoises.

Le catalogue collectif alphabétique s'est augmenté de 10.480 fiches et le catalogue par matières de 9.901.

CONSULTATION. — Outre les jours fériés, la Salle de lecture et la Salle Moynier ont été fermées du 12 au 31 août, la Salle Naville du 13 juillet au 2 septembre.

Il a été délivré 577 nouvelles cartes d'entrée, dont 182 à des étudiants.

43.794 volumes ont été distribués, répartis comme suit dans les différents services :

	Volumes	Moyenne quotidienne	Nombre de lecteurs
Salle de lecture	14.535*	33	1.236
Salle Naville	2.189	9	333
Prêt à l'extérieur	27.070	85	2.035 (488 étudiants)
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	43.794	127	3604

Le service du soir (20-22 h.) a fonctionné du 3 janvier au 30 avril et du 5 novembre au 27 décembre, avec un total de 840 présences.

Le service du prêt entre bibliothèques a mis en circulation 593 demandes d'ouvrages. Il en a reçu 1.890 et en a fait suivre 926, émises par d'autres bibliothèques.

Le résultat en a été l'expédition, de part et d'autre, de 2.530 volumes répartis comme suit :

<i>Emprunts à :</i>		<i>Prêts à :</i>	
17 bibliothèques suisses	668 volumes	38 bibliothèques suisses	1.907 volumes
1 » étrangère	1 »	4 » étrangères	8 »
	<hr/>		<hr/>
	669 volumes		1.915 volumes

352 volumes ont été en outre empruntés à 25 bibliothèques genevoises.

Salle Moynier (périodiques). — 261 jours, 2.901 consultations (dont 955 par des étudiants). Moyenne par jour : 11 lecteurs (dont 4 étudiants).

La BIBLIOTHÈQUE DE LA FACULTÉ DE DROIT, ouverte tous les jours (sauf la période du 1^{er} au 31 août), de 9 h. à midi et de 14 h. à 18 h., a eu en moyenne 18 lecteurs par jour et a prêté à domicile 1.190 volumes.

DONATEURS. — 185 particuliers ont donné 1.165 volumes et 2.450 brochures et pièces diverses.

192 institutions, universités, bibliothèques, sociétés, associations, administrations, gouvernements, etc., ont donné 3.749 volumes, 5.464 brochures et pièces diverses (dont 5.452 brevets), 5.763 thèses et pièces académiques, et 90 cartes.

* Ces volumes, prêtés en moyenne deux fois chacun, ont donné lieu à 28.952 communications.

PRINCIPAUX DONN. — La Bibliothèque a reçu, entre autres, des dons importants de :

- M. A.-E. BLANCO, 36 dossiers et 3 fichiers (documents publiés par la Commission de l'opium de la S. d. N. et l'Anti-opium Bureau).
- M. Marc BORGEAUD, 59 vol. et 193 brochures.
- M^{me} CARMAGNOLA, 57 vol. et 4 broch.
- M^{me} Ed. CLAPARÈDE-SPIR, 3 vol. et 7 broch., œuvres d'Alex. Spir et d'African Spir.
- M^{me} Hélène HOFFMANN, 93 vol. et 10 broch.
- M. Aloys MOOSER, 390 vol. et 577 broch., collection unique pour l'histoire de la musique russe et ouvrages anciens sur la musique.
- M^{lle} M. MURET, 46 vol. et 1.092 broch. de philologie romane, de la bibliothèque d'Ernest Muret.
- M^{me} Eugène ROSIER, 63 vol.
- M. le prof. Bern. WIKI, 48 vol. et 6 broch.
- L'UNION INTERNATIONALE DES ÉTUDIANTS, 2.691 vol. et 246 broch. provenant en grande partie de la bibliothèque du Comte Bernstorff. (Don annoncé dans le précédent rapport.)
- La COMPAGNIE DES PASTEURS, 51 vol. et 327 broch.
- Le FONDS AUXILIAIRE, 9 volumes (dont un incunable genevois).
- Le FONDS DISDIER, 28 vol. d'histoire et de philosophie.
- Le FONDS GOMARIN, 21 vol. et 2 broch. d'égyptologie.
- Le FONDS HARVEY, ouvrages de littérature anglaise.
- La SOCIÉTÉ DES NATIONS, 49 vol. et 46 broch.

Département des manuscrits et des estampes

A. MANUSCRITS

CATALOGUE. — 187 manuscrits ont été catalogués.

CONSULTATION. — 533 volumes et documents ont été distribués en 1.467 fois à 83 personnes.

17 manuscrits ont été prêtés à 5 bibliothèques ou archives suisses et à 1 bibliothèque étrangère. La Bibliothèque a reçu en communication, pour divers travailleurs, 11 manuscrits de bibliothèques et archives suisses.

Archives J.-J. Rousseau. — 26 consultations par 11 personnes, 66 volumes et documents communiqués.

DONS. — 22 personnes et 3 institutions ont donné ou légué 259 volumes, recueils et documents.

ACHATS. — 98 volumes, documents et recueils.

PRINCIPAUX DONN. — De M^{me} Pauline AMEY, 12 carnets rédigés de 1838 à 1849 par M^{lle} Henriette Amey, amie de Chateaubriand et de sa femme.

M. Ed. BOREL, les livres 5 et 6 de l'Histoire de Genève, de J.-Ant. Gautier.

M. Aloys MOOSER, 23 vol. et cahiers d'œuvres musicales, la plupart inédites, de André Bernasconi, Giovanni Bertati, Scipio Publicola da Sta Croce, Nicola Jommelli, Vincenzo Manfredini, Giovanni Paisiello, Giovanni Baptista Pergolesi, Antonio Maria Gasparo Sacchini, Giuseppe Sarti, Domenico Terradellas.

La SOCIÉTÉ DE L'ÉTABLISSEMENT DES ORPHELINES PROTESTANTES DE GENÈVE, ses archives, soit 98 vol. mss. et impr., 1834-1934.

LEGS. — De feu Eug. A. NAVILLE, 45 vol. et papiers divers provenant de M^{lle} Marie Leschot, relatifs, notamment, à la question Louis XVII.

ACHATS. — Correspondance de Robert Maunoir avec Victor Duret, 30 lettres, concernant entre autres Jos. Roumanille ; 47 lettres de Gaspard de la Rive à Alex. Marcet, 1796-1822 ; des lettres d'Alex. Calame, A.-P. et Alphonse de Candolle, Victor Cherbuliez, Ch. Didier, M^{me} de Gasparin, Mgr Mermillod, Voltaire, etc.

B. PORTRAITS, ESTAMPES, etc.

CATALOGUE. — 100 pièces ont été cataloguées.

CONSULTATION. — 48 personnes différentes.

La Salle Lullin et le Musée J.-J. Rousseau ont été visités par 524 personnes.

DONS. — 12 personnes et 5 institutions ont donné 52 pièces.

ACHATS. — 91 pièces.

DONS. — De M^{me} Pauline AMEY, un portrait à la mine de plomb de M^{lle} Henriette Amey ; de M^{lle} Madeleine MURET, un portrait de J.-J. Gourd, médaillon en plâtre par M^{me} E. Gross-Fulpius ; de M. P.-P. PLAN, 17 estampes.

ACHAT. — 4 vues de Genève, dessins à la mine de plomb de J.-A. Linck.

Le MUSÉE J.-J. ROUSSEAU a reçu : de M. P.-P. PLAN, un mouvement de montre fabriqué par Jean Romilly, célèbre horloger genevois établi à Paris, ami de Rousseau, dont il grava le cachet « Vitam impendere vero ».

Département des cartes

ACCROISSEMENT. — 90 cartes.

Divers

La diminution du nombre des achats, due à la situation anormale de la librairie, a permis d'augmenter la somme consacrée à la reliure, ce qui était bien nécessaire pour la conservation des livres et le bon ordre de la Bibliothèque et heureux pour les relieurs dont la profession est gravement atteinte par la crise.

Grâce à un subside de la Société Académique, M. P.-P. Plan a pu être employé pendant trois mois au classement des papiers Tronchin, puis il a été chargé du service de la Salle Naville comme surnuméraire remplaçant de mobilisé.

M^{me} P. Jacobi et M. Jean Violette ont continué leur aide bénévole et M. Fréd. Gardy a prêté son concours pendant une période critique.

La Salle Ami Lullin a été fermée de mai à octobre et les manuscrits à peinture et les principaux portraits mis en lieu sûr.

EXPOSITIONS. — Une exposition Lamartine a été ouverte du 24 octobre à la fin de l'année, à l'occasion du 150^e anniversaire de la naissance du poète.

La Bibliothèque et la Société J.-J. Rousseau ont participé à l'exposition organisée par la Société de physique et d'histoire naturelle à l'occasion de la session de la Société helvétique des sciences naturelles (oct. 1940).

Trois incunables genevois ont été prêtés aux expositions typographiques de Zurich et de Bâle.

CHAPITRE VIII

BIBLIOTHÈQUES ET SALLES DE LECTURE

A. BIBLIOTHÈQUE MODERNE

Directrice : M^{lle} Hélène RIVIER.

Stock de livres. — Du 1^{er} janvier au 31 décembre 1940, le stock de livres a passé de 13.826 à 14.952 volumes ; dans ce chiffre ne sont pas inclus ni les volumes de périodiques, ni les volumes de la section des Jeunes.

Donateurs. — 22 personnes ont donné 30 volumes.

Dépenses pour acquisitions, reliure et entretien du stock. — Il a été dépensé fr. 7.540,60 pour l'achat de 1.079 volumes, fr. 1.036,50 pour les périodiques et journaux quotidiens, fr. 10.146,80 pour la reliure et l'entretien du stock. Au cours de l'année nous avons dû retirer 703 volumes dont 137 ont été remplacés et 566 reliés à neuf.

Emprunteurs. — Au 31 décembre 1940, nous avons 11.944 lecteurs inscrits pour le prêt des livres à domicile ; ce chiffre ne comprend pas les lecteurs de la section des Jeunes.

Prêts. — En 294 jours ouvrables, il a été prêté 138.639 volumes (contre 120.155 en 1939). Ce chiffre comprend 16.944 volumes de la section des Jeunes. La moyenne journalière de prêts a été de 471 volumes, alors qu'elle était de 411 en 1939.

Ce qui a été lu :	1939	1940	%	(% en 1939)
0. Généralités	908 volumes	809 volumes	0,7	(0,8)
1. Philosophie	1.784 »	1.980 »	1,6	(1,7)
2. Religion	1.184 »	1.359 »	1	(1)
3. Sciences sociales	2.758 »	2.931 »	2,1	(2,5)
4. Philologie	1.257 »	1.161 »	1	(1,2)
5-6. Sciences pures et appliquées	12.059 »	12.793 »	10,8	(11,2)
7. Beaux-Arts et Arts créatifs	5.511 »	6.113 »	5,2	(5,3)
8. Littérature (romans non compris)	9.988 »	12.750 »	10,4	(9,1)
9. Histoire	5.694 »	6.739 »	5,2	(5,3)
9I. Géographie et voyages	9.240 »	9.132 »	7,6	(8,6)
B. Biographies	11.033 »	12.003 »	10	(10,2)
R. Romans	46.535 »	54.099 »	44,4	(43,1)

BIBLIOTHÈQUE DES JEUNES

Stock de livres. — Du 1^{er} janvier au 31 décembre 1940, le stock de livres a passé de 1.862 à 2.028 volumes.

Emprunteurs. — A fin 1940, nous avons 1.378 enfants inscrits pour le prêt des livres à domicile. Nous avons eu 407 nouvelles inscriptions durant l'année ; par contre, nous avons annulé 400 inscriptions d'enfants qui avaient dépassé l'âge de 16 ans, et nous avons fait passer 55 enfants dans la section des adultes.

Dépenses pour les acquisitions et la reliure. — Il a été dépensé fr. 496,50 pour les acquisitions et fr. 750,— pour la reliure et l'entretien du stock. Le Département de l'instruction publique nous a versé une subvention de fr. 600,—.

Prêts. — Durant l'année 1940, soit en 50 jeudis, nous avons prêté 16.944 volumes (contre 12.204 en 1939), ce qui représente une moyenne de 339 volumes par jeudi.

Ce qui a été lu :	1939	1940	%	(% en 1939)
Vulgarisation	1.753 volumes	2.219 volumes	13,1	(14,1)
Histoire et voyages	698 »	906 »	5,3	(5,7)
Biographies	485 »	766 »	4,6	(4)
Contes et légendes	1.327 »	1.317 »	8	(10,9)
Romans	7.931 »	11.738 »	69	(65)

Statistique démontrant le développement de la bibliothèque depuis sa fondation en 1931

	Emprunteurs	Stock de livres	Nombre de volumes par lecteur	Volumes prêtés durant l'année
Fin 1931	788	3.320 vol.	4,2	5.028 vol.
Fin 1932	2.281	4.750	2	43.487
Fin 1933	3.867	6.310	1,63	63.941
Fin 1934	5.355	8.250	1,54	78.320
Fin 1935	6.844	10.310	1,50	95.193
Fin 1936	8.242	11.492	1,39	107.596
Fin 1937	9.604	12.852	1,33	113.346
Fin 1938	10.860	14.155	1,30	117.916
Fin 1939	12.115	15.688	1,29	120.155
Fin 1940	13.332	16.980	1,27	138.639

Société des amis de la bibliothèque. — Durant l'année 1940, il a été prêté 879 clichés à projections lumineuses. Le travail de classement a été continué ; 300 fiches ont été établies.

B. BIBLIOTHÈQUES CIRCULANTES ET SALLES DE LECTURE

(rue des Alpes ; place de la Madeleine ; Plainpalais ; Servette ; Crêts du Pt-Saconnex)

Conservateur : M. E. DUJARDIN

I. Bibliothèques

La Bibliothèque des Crêts a été fermée du 10 mai au 5 juillet (occupation des locaux par les soldats) et celle de la Servette, du 24 mai au 8 juin (D.A.P.).

Prêts à domicile. — Le nombre des volumes s'est élevé, en 1940, à 288.205, contre 256.088 en 1939. Les 288.205 livres sortis en 1940 se répartissent ainsi :

Alpes	49.253 en 1940, contre 42.872 en 1939
Madeleine	95.696 » » » 83.260 » »
Plainpalais	69.895 » » » 60.739 » »
Servette	63.816 » » » 59.087 » »
Crêts du Petit-Saconnex	9.545 » » » 10.130 » »

Le pourcentage, par catégories de livres sortis, accuse une augmentation en faveur des documentaires.

En voici le tableau :

	Alpes	Madeleine	Plainpalais	Servette	Crêts
1. Romans	76 %	69 %	68 %	62 %	94 %
2. Documentaires	24 %	31 %	32 %	38 %	6 %

Détail des documentaires

Histoire, biographies et reportages	6,8 %	11,1 %	9,1 %	11 %	3 %
Géographie et voyages	4,1 %	4,7 %	4,6 %	6 %	3 %
Sports, arts, sciences, littérature, philosophie, etc.	13,1 %	15,2 %	18,2 %	21 %	—

Acquisitions et reliure. — Les dépenses relatives à ces deux postes se répartissent ainsi :

1. *Acquisitions.*

Journaux et revues	fr. 968,10
1126 livres neufs	fr. 3.691,90
1063 livres d'occasion	fr. 1.510,25
Total	fr. 6.170,25
2. <i>Reliure</i> des livres et des revues	fr. 8.890,50
Total des dépenses pour acquisitions et reliure	fr. 15.060,75

En outre, 81 donateurs ont offert 215 volumes.

Inscriptions et radiations. — On a enregistré, en 1940, pour les 5 Circulantes, 2349 nouvelles inscriptions. Après déduction de 1455 radiations (départs et décès), le total des lecteurs fréquentant régulièrement nos Bibliothèques s'élevait, au 31 décembre 1940, à 11.937, en augmentation de 894 sur l'année 1939.

Ces 11.937 lecteurs se répartissent comme suit :

	Genevois	Confédérés	Etrangers	Total
Alpes	1.130	807	32	1.969
Madeleine	2.324	1.283	83	3.690
Plainpalais	1.481	1.400	125	3.006
Servette	1.448	1.403	37	2.888
Crêts du Pt-Saconnex	268	112	4	384
Total	6.651	5.005	281	11.937

II. Salles de lecture

a) RUE DES ALPES.

Nouvelles inscriptions. — On a enregistré, cette année, 30 nouvelles inscriptions de lecteurs réguliers, munis de la carte d'identité.

Ils se répartissent ainsi :

9 Genevois, 20 Confédérés et 1 étranger.

Fréquentation. — Le nombre des entrées, en 1940, s'est élevé à 37.581.

b) RUE DE CAROUGE.

Nouvelles inscriptions. — On a enregistré 26 nouvelles inscriptions de lecteurs réguliers, munis de la carte d'identité. Ils se répartissent ainsi :

12 Genevois, 12 Confédérés et 2 étrangers.

Fréquentation. — Le nombre des entrées s'est élevé, en 1940, à 14.911.

CHAPITRE IX

MUSÉES ET COLLECTIONS

A. MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE

Directeur : M. le Prof. W. DEONNA

COMMISSIONS

A la commission B. des Beaux-arts (art contemporain), M. F. Blondin a remplacé M. Eug. Martin, démissionnaire.

PERSONNEL

Ont pris leur retraite : M. A. Pugin, gardien-nettoyeur (entré en 1910), pour raison de santé, dès le 1^{er} mai ; M. L. Rochat, gardien-nettoyeur (entré en 1920), pour limite d'âge, dès le 1^{er} juillet. M^{lle} H. Giovagnoli a été confirmée, le 1^{er} février, dans ses fonctions d'assistante. MM. L. Hurny, brigadier, E. Bujard, menuisier, R. Dehlen, gardien-nettoyeur, ont reçu du Conseil administratif une channe en étain, avec dédicace, pour leurs trente années de service.

OUVERTURE DU MUSÉE. MESURES DE PROTECTION

Après la clôture de l'Exposition du Prado le 31 août 1939, les salles des Beaux-Arts, qui avaient été évacuées pour en recevoir les œuvres, sont demeurées vides, vu l'état de guerre. Le Musée est demeuré fermé.

Dès ce moment, nous avons envisagé les mesures à prendre en vue de la protection des collections et de leur évacuation. Nous nous sommes informés auprès des divers musées de Suisse des dispositions qu'ils comptaient prendre. Nous avons nous-mêmes établi un plan détaillé d'évacuation, et nous nous sommes procuré le matériel nécessaire : caisses, etc., en prévision de toute éventualité.

La situation est restée telle jusqu'au 4 janvier 1940. Du 4 janvier au 12 avril, nous avons ouvert le Musée — à l'exclusion de la galerie des Beaux-Arts — les jeudi, samedi après-midi et dimanche. Selon décision du Conseil administratif, nous avons réinstallé entièrement le Musée et l'avons rouvert au public, tous les jours, à partir du 13 avril. Le Conseil administratif a désiré faire une publicité intense pour attirer les visiteurs à partir de Pentecôte. Une affiche a été commandée par lui à la maison Roto-Sadag pour appeler l'attention tout particulièrement sur la galerie des Beaux-Arts, accrue de la collection Russ-Yung (Hodler).

Le Conseil administratif décida au vu d'une circulaire fédérale concernant les mesures à prendre pour protéger les collections contre le danger de guerre, de réaliser l'évacuation des œuvres d'art, tant pour le Musée d'art et d'histoire que pour le Musée Ariana, et de suspendre la publicité commencée. L'évacuation des deux musées a commencé le 10 mai. Une partie du personnel étant mobilisé, nous avons obtenu le concours bénévole des Sauveteurs auxiliaires et de la troupe cantonnée à Genève ; grâce à leur aide précieuse, ces travaux ont pu être exécutés avec rapidité et terminés — pour la protection des œuvres d'art — à la fin du mois de mai. Les travaux ultérieurs ont consisté à compléter ces mesures par la protection des vitrines, fenêtres, etc....

Cependant, le Conseil administratif a envisagé, au début de juillet, la réouverture de nos collections et la reprise de la publicité.

Les travaux de réorganisation de la galerie des Beaux-arts entraînaient nécessairement la remise en état du reste du Musée d'art et d'histoire, puisque la galerie des Beaux-Arts est, par son emplacement, la plus exposée. Ces travaux, ainsi qu'à l'Ariana, ont été activement poussés afin que le Musée pût être ouvert le 1^{er} août, selon l'ordre du Conseil administratif. Ce qui eut lieu. En même temps, la publicité a été reprise par l'Association des intérêts de Genève, mais les résultats n'ont pas été satisfaisants.

A la suite du bombardement de Bâle, un rappel du Commissaire fédéral attirant l'attention des conservateurs sur les dangers possibles courus par nos galeries d'art, en décembre 1940, le Conseil administratif a décidé qu'il convenait de mettre de nouveau les collections du Musée à l'abri. Cette seconde évacuation a commencé au début de janvier 1941.

Les travaux d'évacuation et de réinstallation du Musée d'art et d'histoire et de l'Ariana ont été exécutés par le personnel du Musée à notre entière satisfaction et avec une parfaite compréhension des nécessités de l'heure.

Pour économiser le combustible, et conformément aux prescriptions fédérales, le chauffage des salles a été arrêté à partir du 26 octobre, sauf les samedis et dimanches, et le musée n'a été ouvert au public que ces deux jours jusqu'au 12 janvier 1941.

Le Conseil administratif a concédé au Commandement de ville les locaux de l'ancien poste de gendarmerie, occupés auparavant par l'administration du Musée.

STATISTIQUE DES ENTRÉES

	1940	1939 ¹
Entrées payantes	1.033	445
Entrées gratuites	27.532	32.845
	<hr/>	<hr/>
Totaux	28.565	33.290

Ajouter à ce chiffre 2.412 entrées gratuites, se répartissant comme suit :

- 744 élèves des écoles primaires et privées,
- 49 » des écoles professionnelles,
- 59 » de l'Ecole des Arts et Métiers,
- 14 » de l'Ecole des Beaux-Arts,
- 362 » de l'Ecole secondaire des jeunes filles,
- 189 » du Collège,
- 21 » d'écoles suisses,
- 17 » d'écoles étrangères,
- 275 étudiants et auditeurs des cours universitaires,
- 395 entrées aux conférences,
- 287 » diverses : cartes d'étude, de membres de sociétés artistiques.

2.412 entrées ;	1940	1939
soit, total de l'année	30.977	37.646

Visites scolaires. — Elèves des écoles primaires et secondaires : 1.455.

Cinéma scolaire. — Supprimé en raison des événements.

Cours et conférences. — Les conférences, qui se succédaient régulièrement depuis 1922 dans notre grande salle de conférences, ont été suspendues, vu les événements. Nous en avons cependant donné quelques-unes dans la petite salle de la promenade du Pin, 5, qui ont été très fréquentées. Les cours et visites des monuments du Musée n'ont, de même, pas pu avoir lieu.

EXPOSITIONS

Galerie des Beaux-arts. — Œuvres de F. Hodler ; tableaux provenant du Musée Ariana. Inauguration officielle le 12 avril par les autorités cantonales et municipales.

Salle de conférences. — Du 14 au 28 novembre. Concours organisé par la Ville pour l'aménagement de la terrasse de l'Evêché.

¹ Ne sont pas comprises dans ces chiffres les entrées de l'exposition du Prado ; voir le compte rendu de l'année précédente.

Galerie du rez-de-chaussée. — Du 21 au 24 novembre. Travaux des candidats aux bourses Lissignol, Chevallier, Galland.

Galerie du rez-de-chaussée. — Du 7 au 15 décembre. Exposition des souvenirs de l'Escalade. Nous y avons enregistré 4.752 entrées.

PUBLICITÉ

Le Conseil administratif a chargé l'Association des intérêts de Genève de la publicité, dans toute la Suisse, pour faire connaître les enrichissements de la section des Beaux-Arts ; il a confié à la maison Roto-Sadag la publication d'un volume de planches « Les Hodler du Musée d'art et d'histoire », reproduisant les principales œuvres d'Hodler de notre musée, avec une étude de M. Daniel Baud-Bovy, ancien président de la commission fédérale des Beaux-Arts ; ce volume est sorti de presse et a été mis en vente dans les derniers jours de 1940.

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT

L'évacuation de nos collections nous a permis de nouveaux arrangements, lors de leur réinstallation, à partir du début de juillet.

ARCHÉOLOGIE. — *Salle des marbres antiques* (salle Duval). — Nouvelle disposition des marbres, accrus de plusieurs pièces importantes, dépôt d'un collectionneur ; les vitrines de céramique (dépôt de M. Firmenich) qui nuisaient à l'homogénéité de l'ensemble, ont été transférées à l'Ariana.

Salle dite des Souvenirs historiques et arrière-salle. — Ces salles, contiguës à la précédente, ont été vidées de leur contenu et ont été affectées aux marbres antiques, après avoir été entièrement repeintes. Les objets qu'elles exposaient jusqu'alors ont été répartis ailleurs ; la plupart ont été réunis aux souvenirs locaux de la salle du Vieux-Genève.

Galerie Fol (antique). — Ses marbres et ses mosaïques ont été disposés dans les salles des marbres précitées. La galerie, ainsi allégée, avec une nouvelle répartition des vitrines, offre un meilleur aspect.

Galerie Fol (moderne). — A été entièrement remaniée. Nous y avons groupé le mobilier Renaissance, les verreries suisses et étrangères, les cuivres. Quelques-unes de ces pièces proviennent de l'Ariana.

Salle Holzer. — Partiellement remaniée par l'adjonction des bronzes de la Renaissance et des ivoires, provenant de la Galerie Fol et de l'Ariana.

Salle du Vieux-Genève. — A été entièrement remaniée ; elle a reçu de plus les documents jadis exposés dans la salle des Souvenirs historiques et d'autres épars dans le Musée. Nous l'avons aussi allégée de divers documents graphiques représentant la vieille Genève, qui ont été remis au service graphique du Vieux-Genève, promenade du Pin n° 5.

ARTS DÉCORATIFS. — *Salle des émaux* (N° 5). — Entièrement remaniée ; les collections d'émaux et de miniatures ont été classées avec plus de méthode et avec une meilleure disposition.

Salle N° 6. — A été débarrassée de l'art décoratif moderne qu'elle contenait, et a reçu nos collections d'orfèvrerie, la majeure partie de celle-ci provenant de l'Ariana.

Salle N° 7. — Jadis salle d'expositions temporaires, a été affectée à l'art décoratif moderne genevois.

BEAUX-ARTS. — L'acquisition de la collection Russ-Yung et le transfert au Musée des meilleurs tableaux de l'Ariana ont entraîné d'importantes modifications. Pour libérer la place nécessaire à cet accroissement, nous avons éliminé certaines œuvres de peinture d'un intérêt moindre ; les sculptures qui occupaient à elles seules la salle N° 53 ont été réparties dans les diverses salles.

Les peintures d'Hodler, qui n'occupaient jadis qu'une salle, en ont actuellement deux (N°s 45, 46) et ses dessins ont été disposés dans l'ancien salon Liotard (N° 43 b).

Les pastels de Liotard ont été transférés dans le salon Voltaire (N° 49 a) et le cabinet 49 b.

Les tableaux provenant de l'Ariana ont remplacé les sculptures dans la grande salle N° 53, qui a été dénommée salle G. Revilliod, en hommage au fondateur du musée Ariana.

Les petits cabinets, parallèles aux grandes salles, ont été aussi remaniés ; l'un d'eux est entièrement consacré à Firmin Massot.

ESCALIERS. — *Loggias*. — Les parois des escaliers ont reçu six grandes tapisseries de Bruxelles, jadis pendues dans la salle de sculpture moderne. La disposition des deux loggias, qui était défectueuse, a été transformée de manière à offrir un coup d'œil plus favorable au visiteur qui monte les escaliers, et à mieux s'harmoniser avec l'ensemble architectural.

Nous omettons d'autres travaux d'aménagement, moins importants. La fermeture du Musée, en libérant notre personnel de la garde, les transferts multiples nécessités par l'évacuation et la réinstallation des collections, nous ont permis des transformations et des réfections que nous n'aurions pu réaliser en temps normal.

* * *

BATIMENT

Les innombrables personnes qui ont visité l'exposition du Prado ont abîmé nos parquets au point qu'il a été nécessaire de les poncer entièrement et de les encaustiquer à neuf (1200 m²).

Le Service des bâtiments a effectué les travaux suivants :

Revision de la vitrerie et ferblanterie de la toiture ; remplacement des recouvrements en zinc des tablettes des grandes fenêtres sur cour ; revision de la robinetterie des lave-mains, des vannes et bouches à eau, en prévision du gel pendant l'hiver.

RESTAURATIONS ET TRAVAUX D'ATELIERS

Section archéologique. — Restauration méthodique et régulière des meubles anciens de la galerie Fol, de la salle Holzer, du salon de Cartigny, de la salle du Vieux-Genève. La numérotation et l'inventaire des monuments de la galerie lapidaire ont été révisés et complétés.

Les documents archéologiques (bronzes, terres cuites, etc.) dans les diverses salles sont sans cesse examinés et les mesures nécessaires sont prises en vue de leur conservation.

Galerie des armures. — Tous les uniformes exposés ou non ont été nettoyés et désinfectés.

Arts décoratifs. — Revision méthodique des miniatures, émaux, bijoux, qui ont été nettoyés, restaurés, certains pourvus d'encadrements et de supports nouveaux.

Beaux-Arts. — M. Ed. Castres a effectué les restaurations des peintures suivantes : N° 1939-12 F. Hodler, « Chalet au bord du lac » ; N° 1827-12 Domenico Maggiotto, « La leçon de dessin » ; N° 1911-112 J. Perronneau, portrait du baron d'Hogguer ; N° 1844-1 Ecole de Fontainebleau, « Sabina Poppaea » ; N° C.R. 229 Ecole flamande XVI^e siècle ; N° C.R. 67 Gossaert, « Vierge et Enfant » ; N° C.R. 3 J.L. Agasse, « Cheval et chien » ; N° C.R. 103 F. Massot, portrait de F. De La Rive ; N° C.R. 37 F. Diday, « Blocs erratiques » ; N° C.R. 63 Gardelle, portrait de Pierre de la Baume.

Pendant quelque temps, nous avons détaché auprès de M. le prof. Pittard, directeur du Musée d'ethnographie, le personnel utile à l'installation de ses collections dans leurs nouveaux locaux.

PRÊTS A L'EXTÉRIEUR

Le Musée d'art et d'histoire a prêté, pour diverses expositions :

« Archéologie » : A la Société des Exercices de l'Arquebuse et de la Navigation, un morion blanc et un morion noir et blanc du XVI^e s. (N^{os} C. 339 et C. 499).

« Arts décoratifs » : Au pavillon suisse à l'Exposition internationale de New-York, une collection de 28 montres anciennes. Vu les circonstances ces pièces ne nous ont pas été retournées, mais demeurent en sécurité à New-York. — A la Maison Genevoise, au palais des Expositions : une collection d'émaux et bijoux anciens et la pendule astronomique N° 1429, de Millenet, 1774.

« Beaux-Arts » : A l'Exposition de Maurice Sarkisoff, à l'Athénée : portrait de F. Gillet fils ; à la Biennale, à Venise : A. Blanchet, portrait de la femme de l'artiste ; au Kunstmuseum, à Lucerne : A. Blanchet, portrait de femme, huile, et un buste en bronze, portrait de femme par A. Blanchet.

En outre, nous avons répondu à de nombreuses demandes de prêts de tableaux, pour orner des locaux de l'administration cantonale et municipale.

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque a été ouverte du 29 janvier au 10 mai, du 3 juin au 26 juillet, du 2 septembre au 31 octobre, l'après-midi seulement.

	1940
Lecteurs (y compris les collégiens)	1.141
Volumes et portefeuilles consultés	2.321

La bibliothèque s'est enrichie de 148 volumes et brochures, soit :

acquisitions	36	volumes
dons	31	»
périodiques	24	»
échanges	57	»

Prêts à l'extérieur. — 199 volumes ont été prêtés, dont 110 par l'entremise de la Bibliothèque publique et universitaire.

Reliure. — 73 volumes et périodiques ont été reliés.

On a vérifié le classement de la bibliothèque archéologique à la promenade du Pin N° 5 ; enregistré et catalogué 143 volumes et brochures d'anciens dépôts ; classé les catalogues de vente de 89 maisons et d'expositions de 32 musées et galeries accumulés depuis de nombreuses années.

ANNEXES DU MUSÉE

A. *Promenade du Pin N° 5.* — Le Conseil administratif a concédé au service de l'armée, dépendant du commandement de Ville, des locaux dans les divers étages et le sous-sol ; au Service d'entraide technique ceux de l'entresol. Cette occupation a bouleversé en grande partie les aménagements des collections que nous avons faites jadis dans cet immeuble ; elle nous a obligés à détruire, faute de place pour savoir où les garder, des documents qu'il eut été utile de conserver, bien que leur importance fut secondaire (creux en plâtre des séries lapidaires, etc.) ; elle nécessitera ultérieurement d'importantes réfections à l'intérieur.

La salle de conférences du 2^e étage a été utilisée par notre administration pour quelques conférences, du 17 janvier au 7 mars, et par la Société d'histoire et d'archéologie, pour ses séances régulières.

Service graphique du Vieux-Genève. — Le classement des documents graphiques du Vieux-Genève laisse beaucoup à désirer. Aussi l'avons-nous repris sur de nouvelles bases, plus méthodiques. Il s'agissait de tirer de nombreux clichés dont il n'existait pas d'épreuves, d'identifier des photographies sans indications, de les rapporter aux clichés négatifs que nous possédons, de les coller sur cartons en fiches dont la consultation soit facile et dont le classement soit rigoureux. Ce travail minutieux et long a été commencé en automne 1940 et sera poursuivi.

B. *Halle de la maison de Ville.* — Nous vouons toute notre attention à l'entretien des canons, casques et armures exposés sous les voûtes. Ce travail est exécuté régulièrement par le personnel des ateliers.

C. *Villa romaine au parc La Grange.* — Comme les années précédentes, nous veillons à la conservation de ces vieux monuments. Le Service des parcs et promenades est chargé de l'entretien des abords immédiats.

B. MUSÉE RATH

Directeur : M. le prof. W. DEONNA

Les travaux de remise en état du bâtiment et des salles n'ont pu, en raison de l'incendie d'août dernier, être terminés dans les délais prescrits.

De ce fait, les salles n'ont pu être concédées aux artistes et groupements d'artistes que d'avril à fin août.

Les locaux du Musée Rath ont été entièrement concédés par le Conseil administratif, dès le 15 septembre, à l'Agence des prisonniers de guerre du comité international de la Croix-Rouge.

	Entrées	Recettes
Avril : Section de Genève de la Société suisse des Beaux-Arts	2.733	fr. 94,45
Mai : MM. Louis Gianoli, André Lambert, W. Ryter et Jean Viollier	1.891	» 73,55
Juin : Section des Beaux-Arts de l'Institut national genevois	1.183	» 38,05
Juillet : Section de Genève de la Société suisse des Femmes peintres, sculpteurs et décorateurs	1.839	» 99,95
Août : M. René Guinand	1.436	» 199,15
Totaux	9.082	fr. 505,15
	1940	1939
Entrées payantes	652	1.605
Entrées gratuites	8.430	16.410
Totaux	9.082	18.015

Le produit net des entrées (fr. 327,80), le pourcentage sur les ventes (fr. 177,35) se sont élevés à fr. 505,15 contre fr. 1.027,25 en 1939. Le droit des pauvres est supporté par les visiteurs.

C. MUSÉE ARIANA (Fondation G. Revilliod)

Directeur : M. le prof. W. DEONNA

Personnel. — M. Ad. Gros, aide gardien-nettoyeur, entré en 1915, a pris sa retraite, pour raison de santé, le 1^{er} juillet.

Fermeture, évacuation. — Le musée a été fermé pendant toute l'année ; comme d'ordinaire, pendant les mois d'hiver, attendu qu'il n'est pas chauffé, et le reste du temps à cause des travaux d'évacuation et de réinstallation des collections. En effet, les mêmes précautions y ont été prises qu'au Musée d'art et d'histoire. Dès le 10 mai, presque toutes les pièces de céramique ont été emballées soigneusement dans des caisses, et celles-ci ont été déposées dans le sous-sol, en des endroits protégés. Ce travail a été effectué avec l'aide bénévole des sauveteurs auxiliaires, sous la direction de M. Perron, chef des sauveteurs de la section. Nous leur adressons à tous nos sincères remerciements. Les collections ont été réinstallées en même temps que celles du Musée d'art et d'histoire, à partir de juillet, travail terminé le 1^{er} octobre.

Remaniements. — Nous avons quelque peu modifié la disposition des séries de Nyon et de Genève. La salle V a été entièrement réservée aux porcelaines décorées par P. Mulhauser, dites du « Vieux-Genève » ; la salle VII, qui exposait les majoliques italiennes, a reçu les faïences de Genève (Dortu et Véret, Baylon) et de Nyon ; les majoliques recevront ultérieurement une nouvelle place.

Diverses séries disparates, qui ornaient encore le hall (verrerie, orfèvrerie, ivoires) ont été transférées au Musée d'art et d'histoire ; leurs vitrines sont maintenant occupées par des poteries (catelles, tuiles, etc.) et le hall a été remanié.

Nous avons aussi apporté quelques changements à la salle III (céramique de Suisse allemande), pour recevoir de nouvelles acquisitions.

Acquisitions. — Les acquisitions de la section archéologique au Musée d'art et d'histoire concernent surtout la céramique, dont bénéficie le musée Ariana ; les collections de ce dernier s'accroissent ainsi régulièrement, surtout de documents appartenant aux séries suisses (Genève, Suisse allemande), que nous cherchons à développer, de préférence aux séries étrangères.

Galerie de tableaux. — La galerie de tableaux de l'Ariana avait été épurée, lors de la réorganisation générale du musée, en 1938, et n'occupait plus que les salles IX, X, XI ; en 1940, nous avons transféré au Musée d'art et d'histoire toutes les peintures de valeur, exposées maintenant dans la salle G. Revilliod (salle N° 53) et descendu les autres dans le dépôt en sous-sol. Les salles demeurent vacantes pour l'instant, tant que nous ne disposerons pas des vitrines qui sont nécessaires pour recevoir des nouvelles séries céramiques.

Dépôt en sous-sol. — Les dépôts en sous-sol ont été aménagés de manière à pouvoir y classer méthodiquement les peintures et le mobilier.

Bâtiment. — Le Service des bâtiments a effectué diverses réfections à la toiture et dans les sous-sols.

D. MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE

Boulevard Carl Vogt, 65-67

Directeur : M. le professeur Eugène PITTARD

La commission du Musée d'ethnographie est restée la même. Elle se compose de : M. le conseiller administratif Marius NOUL, président ; de MM. Eugène PITTARD, directeur du Musée ; Lucien BRUNEL ; Th. BURNIER, missionnaire ; André CHAIX, délégué de la Société de Géographie ; Emile CONSTANTIN ; D^r Alec CRAMER ; René GOUZY ; Marcel GROSJEAN ; Gustave MAUNOIR ; Raoul MONTANDON, délégué de la Société auxiliaire du Musée d'ethnographie ; Emile UNGER, conseiller administratif.

Le Musée s'est enrichi de nombreux dons. Nous remercions ici très vivement les donateurs : M. et M^{lle} FRANKFELD, M. F. GRÉBERT, M. JORNOT, M. André DE MADAY, M. Jean MARCLAY, à Monthey, M^{me} OSWALD-PICTET, M. et M^{me} REVILLIOD-MASARYK ont remis de nombreux objets divers dont il sera question tout à l'heure. Il faut mettre en évidence le don magnifique fait par M^{me} Alf. BERTRAND, des collections recueillies par son mari au cours de ses nombreux voyages et explorations. A ces collections importantes, M^{me} Alf. Bertrand a bien voulu ajouter le don de huit vitrines, de meubles divers, puis d'une bibliothèque et des volumes qui y sont contenus. Le Musée d'ethnographie s'enrichit donc d'un coup considérablement.

Durant cette année, 1700 objets ont été catalogués. Une partie de la collection Alf. BERTRAND n'a pas encore été déterminée et cataloguée et ne figure donc pas encore dans nos registres de cette année. Voici une liste abrégée des principaux objets inscrits dans nos registres :

Europe. — Modèle de traîneau, Madère, figurines en terre cuite de Madère, moulin à café et service à thé de Turquie, objets en os de Laponie, don de M^{me} Alf. Bertrand ; jouets en bois sculpté représentant des troupeaux et une colombe, Valais, don de M. Jean Marclay ; petits personnages représentant des paysans, une procession, Espagne, don de M. Jornot ; jeux de société pour enfants, cartons peints, Vienne, et figurines en bois sculpté représentant le folklore hongrois, don de M. de Maday ; métier à battre le lin, soufflets de forge, bât à mulet, baignolets, fers à bricelets, anciennes clés, pic à déraciner les gentianes, balances à fléau, ruches d'abeilles en paille, panier, bougeoir de cuivre, moules à tommes, marques à feu, ciseaux, cuillères de bois, vallée des Ormonts, Le Sépey ; vases, pots, assiettes, cristaux de Bohême, bahut, vaisselier, vêtements de peau brodée, broderies diverses, dentelles, Tchécoslovaquie, don de M. et M^{me} Revilliod-Masaryk.

Afrique. — Casse-têtes, chevets, poignards, cuillères en bois, houes, vases en terre cuite, colliers du Zambèze, lances du Griqualand, des Ba-Rotsi, du Congo belge, des Bassouto, chicotes du Haut-Zambèze, cannes de chef du Haut-Zambèze, haches de guerre des Lessouto, nattes en raphia de l'Afrique du Sud, calebasses, modelages, attelages divers des Mafuba, jupes de fibres, tabatières, sièges, corbeilles et paniers en vannerie du Haut-Zambèze, une série d'animaux en bois blanc, sculpté,

des Matébélés, don de M^{me} Alf. Bertrand ; vases et gobelets, pots, lampes à huile, poire à poudre, épingles en argent, talismans, bracelets, poignards, couteaux, colliers, pendentifs, bijoux divers provenant d’Égypte, don de M^{me} Oswald-Pictet ; poignards du Congo belge ; hochet, colliers de magicien, calebasses du Bas-Limpopo ; fétiches et cannes du Gabon ; bracelets d’ivoire du Cameroun ; bracelet de cuivre du Congo, dépôt de M. Eugène Pittard ; sandales de cuir des Peuhls ; flèches, sagaies, arcs, jeux d’osselets, colliers, calebasses, tabatières, coupes en bois, hochets, sifflets, jupes en feuilles de palmier, rasoirs-scalpels, chevets en bois sculpté, district de Lourenço Marques ; fétiches divers, modèle de case indigène, modèles de pirogue, cloche en bois, porte-bagage, du Gabon, don de M. F. Grébert ; tapa, chicotes, pipes, colliers, paniers, cuillères en bois, lanière frontale, peignes, marimba, bagues en ivoire, navette, fétiches du Gabon.

Asie. — Poignards, boucliers, pipe, kakemonos, sabres du Japon, kriss de Java, bouddahs et céramiques du Palais d’été à Pékin, babouches, bonnets, chapeaux, croix en argent, vases en métal, cloisonnés, plateaux, bijoux, boîtes en bois de santal, poteries, amphores, aiguère, flacons, chandeliers, modèles de bateaux, coffrets, jeu d’échec, nombreuses figurines avec costumes de diverses régions, Indes et Cachemire, don de M^{me} Alf. Bertrand ; cinq personnages en cire avec costume, Indes, don de M. Jornot.

Océanie. — Bouclier et lance d’Australie, don de M^{me} Alf. Bertrand ; masques, poteries, marmites, chevets, sièges, casse-têtes, lances, poignards, arcs, sarbacanes, flèches, foënes, haches, marteaux à taro, boucliers plats, idoles en bois sculpté, conques d’appel, calebasses, cuillères en bois sculpté, coupes, ornements pour les danses, décorations en plumes pour la coiffure, flûtes, épingles à cheveux en bambou, peintes et gravées, hameçons, corbeilles tressées, massues en bois sculpté, ceintures, monnaies, anneaux de rotang, bracelets divers en perles, en coquille, en écaille, en fibres végétales, bâtons d’initiation, étuis péniers en fibres et en bambou, étuis à chaux pour le bétel, en calebasses et en bambou, nasses, pagnes de femme, décoration de poitrine, ceintures en tapa décoré, marteaux à tapa, propulseurs, armes de jet, pagaies, javelots, crocodiles en bois sculpté, aiguilles en os, sculptures diverses en bois, nattes, amulettes, peignes, entonnoirs, flotteurs, boucles d’oreilles, bull-rorers, tous ces objets proviennent de la collection mélanésienne récoltée par M. le professeur Félix Speiser ; bouclier australien, dépôt de M. Eugène Pittard.

Amérique. — Fragments de plats peints et statuettes diverses du Mexique, don de M. et M^{lle} Frankfeld ; boîtes en liège et corbeilles des Indiens de l’Amérique du Nord, modèle de kayak du Labrador, raquettes à neige du Canada, coiffure des Peaux-Rouges, calebasse de Panama, poteries funéraires du Pérou, don de M^{me} Alf. Bertrand.

La plus grande partie de l’activité administrative a été consacrée à la révision et à l’installation des collections dans les nouveaux locaux du Musée. Ce travail est bien loin d’être achevé. Tout le long de l’année, des interruptions nous ont malheureusement été imposées du fait du service militaire ou de la maladie de plusieurs de nos collaborateurs.

A cette place, nous devons remercier la direction du Musée d’art et d’histoire qui a bien voulu détacher de ses services plusieurs fonctionnaires qui sont venus apporter une aide précieuse à l’installation de nos collections.

E. MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE

Directeur : M. le D^r Pierre REVILLIOD

Commission. — C’est avec de sincères regrets que nous avons le triste devoir de mentionner ici le décès de M. le D^r Isaac REVERDIN. Nommé membre de la commission en 1935, il en suivit assidûment les séances avec tout l’intérêt que lui dictaient ses goûts personnels pour les sciences naturelles et le souvenir respectueux de l’activité scientifique de son père, le professeur Jacques Reverdin.

Bâtiment et mobilier ; transferts et réorganisations. — Le Service des bâtiments a fait procéder à la réfection du laboratoire de Paléontologie et remplacer les lampes de ce dernier ainsi que celles

du laboratoire de Taxidermie par de grands diffuseurs à éclairage indirect dont la lumière blanche donne toute satisfaction. Il a fait construire deux armoires à tiroirs destinées à la collection de peaux d'oiseaux.

La transformation des grandes vitrines de paléontologie des Vertébrés a pu être reprise et terminée au cours de cette année. Ce sont trois armoires dont les anciennes portes ont été remplacées par deux grands guichets. Elles renferment les Reptiles et Oiseaux fossiles et le début de la série des Mammifères fossiles.

Grâce aux généreux dons de vitrines de M^{me} A. BERTRAND et de M. E. ROCHETTE, dont il est fait mention au paragraphe suivant, un remaniement important des collections de Mammifères et Oiseaux exposées au Palais Eynard a pu être exécuté. Une des deux vitrines de fer du Musée Bertrand a pu être transformée pour recevoir la collection de Mammifères et placée au premier étage. La forme à cinq pans de l'autre vitrine a été conservée ; elle sera utilisée pour des panoramas qui seront confectionnés l'an prochain.

Une vitrine a été construite au Muséum pour l'exposition des Minéraux fluorescents.

Dans l'éventualité de bombardements, il a été décidé au printemps de déménager dans les caves un choix de spécimens naturalisés rares, de préparations et d'objets délicats, toute la collection Lamarck, une partie des bibliothèques de Malacologie et de Paléontologie. Mais à la fin de l'année on put constater dans les collections de Mollusques des dégâts, soit des traces de décomposition de la porcelaine des coquilles, dus à l'air humide. La plupart des collections et des livres ont été remis à leur place.

Dons et achats. — Les dons reçus par le Muséum pendant l'année écoulée ont été au nombre de 62. Leur liste figure à la fin du rapport. La Société auxiliaire a collaboré à l'établissement de la vitrine des minéraux fluorescents en prenant à sa charge l'achat des lampes à rayons ultra-violets et de leurs accessoires. Nous lui en sommes très reconnaissants.

M^{me} A. BERTRAND, que nous prions d'agréer l'expression de notre respectueuse gratitude, a remis au Muséum tous les objets d'histoire naturelle des collections de feu Alfred BERTRAND, l'explorateur genevois bien connu. Ce lot important comprenait 170 Oiseaux naturalisés, 92 spécimens de têtes naturalisées, de crânes, cornes, bois et de peaux diverses, carapaces, etc., ainsi que 12 boîtes d'Insectes. Enfin M^{me} BERTRAND a bien voulu ajouter à ces collections deux grandes vitrines en fer, qui ont trouvé immédiatement leur utilisation au Palais Eynard.

M. Edmond ROCHETTE, dont on a appris récemment le décès avec de bien sincères regrets, était un ami fidèle de notre Muséum. Il avait réuni une collection d'Oiseaux récoltés soit dans nos contrées, soit lors de séjours prolongés au Japon et en Argentine. Il avait bien voulu remettre au Muséum ce lot d'environ 100 spécimens naturalisés, ainsi que les deux grandes vitrines en bois qui les contenaient. Ces deux vitrines ont aussi trouvé leur place au Palais Eynard.

Grâce à la générosité de M. le Professeur C.-E. GUYE nous avons pu encore acquérir cette année des peaux de Colibris de l'Equateur. Avec les spécimens reçus à fin 1939, cela fait une soixantaine d'exemplaires dont la plupart ont été naturalisés pour les panoramas.

M. Eugène ROSIER fut, lui aussi, un ornithologue distingué et un familier de notre maison. Nous avons eu le chagrin de le perdre au cours de cette année. M^{me} ROSIER a bien voulu, en souvenir de son mari, faire don au Muséum de sa bibliothèque forte de 250 volumes et brochures et d'une collection d'Oiseaux en peau dont 80 spécimens de Colibris.

Les ornithologues genevois ont encore perdu pendant cette même année un de leurs doyens, M. Alfred VAUCHER dont on vit souvent le nom dans les listes de donateurs des rapports du Muséum. M. Jacques VAUCHER nous a remis en souvenir de son père un lot de 19 Oiseaux naturalisés dont un bel exemplaire d'Oiseau de paradis *Paradisornis rudolphi* Finch et sa collection de Chrysidides de Suisse (Insectes hyménoptères).

A tous ces généreux donateurs et amis de notre Muséum nous adressons l'expression de notre entière reconnaissance.

Le Muséum a pu se rendre acquéreur de la très belle collection de Colibris renfermant environ 370 exemplaires qu'Alfred VAUCHER avait réunie avec beaucoup de soins.

Parmi d'autres achats, nous relevons ceux des cadavres d'un Tigre du Bengale et d'un Chimpanzé ; un Serpent naturalisé (*Achrochordus javanicus*).

Collaborateurs, visites et séjours d'études, entrées. — Comme dans les rapports précédents, nous avons l'agréable devoir de remercier ici bien sincèrement nos collaborateurs bénévoles pour les nombreuses heures qu'ils ont bien voulu consacrer à des travaux qui exigent beaucoup de patience, de minutie et d'esprit de méthode.

Nos collections entomologiques continuent à bénéficier des connaissances et de l'expérience de M. Jean SIMONET qui leur a consacré 54 séances, soit 250 heures de travail, dont le détail est indiqué plus loin.

M. SAVARY qui passe, l'année durant, deux après-midis par semaine dans notre sous-sol, a partagé son temps entre les catalogues sur fiches des Vertébrés et la préparation des squelettes pour les collections d'études.

M. C.-E. HELLMAYR, Conservateur-associé du Field Museum de Chicago, qui travaille dans notre bibliothèque et prépare un nouveau volume de sa grande monographie des Oiseaux d'Amérique, nous apporte à chaque instant avec grande complaisance les ressources de sa vaste érudition. Il a aimablement offert de reviser la détermination des spécimens de colibris de notre collection.

M. le Professeur D^r J. DE BEAUMONT a révisé les espèces du genre *Astata* (Hyménoptères sphégiens).

M. le D^r E. THOMAS a bien voulu continuer sa collaboration à la confection du fichier par matières de géologie.

Nous devons déplorer la perte de M. R. CONSTANTIN, enlevé subitement à l'affection de sa famille, à laquelle nous présentons nos sincères condoléances ; nous lui devons la copie du fichier de Zoologie et il avait entrepris au début de l'année la copie des fiches de Paléontologie.

Nous n'avons malheureusement pu engager M. C. LACREUZE qu'à partir de juin ; les minimes ressources mises à notre disposition pour engager des spécialistes capables ne nous permettent pas d'accélérer comme nous le voudrions le classement et la révision des collections lépidoptérologiques.

D'autre part, grâce à l'aide du Bureau d'entraide technique, nous avons pu recourir au talent de M. J. SUTER pour l'exécution de nombreux tableaux, dessins et textes.

Il a été distribué 113 cartes d'études ; des leçons et exercices pratiques ont été donnés dans les salles du Muséum par M. le Professeur H. LAGOTALA aux élèves des 3^{mes} techniques et réales du Collège.

Parmi les personnes qui sont venues faire des séjours d'études ou qui consultent régulièrement nos collections au cours de l'année nous pouvons citer MM. les D^{rs} J. SANDELMANN, André LOMBARD, M. OTKUN, de l'Institut de géologie d'Istanbul, le D^r A. MONARD, du Musée de La Chaux-de-Fonds, D^r Ad. JAYET, H.-C. HELLMAYR (Genève), Professeur D^r J. de BEAUMONT (Lausanne), feu le Chanoine CERUTTI (Martigny), MM. BAENNINGER (Giessen), F. HELLÉ (Nice).

Le total des entrées dans nos deux musées s'est élevé à 20.725, dont 5.419 au Palais Eynard. Dans ces chiffres sont comptés les 2.065 élèves conduits par leurs maîtres qui ont visité le Muséum et 580 le Palais Eynard (2.645 en tout).

Cours et Expositions. — Les circonstances difficiles de l'année 1940 (salle de minéralogie non chauffée le samedi, conférenciers mobilisés, etc.) n'ont pas permis d'organiser des conférences.

Il n'y a pas eu d'expositions temporaires, mais deux inaugurations de vitrines installées définitivement. Le 24 janvier on a pu inaugurer les 4 premières vitrines de Colibris, entièrement montées, décorées et équipées grâce à la générosité de M. le Professeur C.-E. GUYE en souvenir de feu M. Francis GUYE. Voir à ce sujet le rapport de l'année précédente. Le 22 octobre, c'était au tour du cabinet noir destiné à l'exposition permanente des minéraux fluorescents d'être inauguré.

Prêts et dons du Muséum. — Il y a eu au cours de l'année écoulée 92 prêts d'objets et de livres, soit 72 à Genève et 21 à l'extérieur. Des boîtes contenant des Insectes, divers animaux naturalisés et des échantillons de minéraux ont été donnés à des écoles. Un exemplaire d'Ammonite (*Parahoplites milleti*) a été remis au laboratoire de géologie de l'Université, et quelques spécimens de bois et de cornes au Musée d'ethnographie.

Publications. — Le Tome 47 de la *Revue suisse de Zoologie*, paru en 4 fascicules pendant l'année 1940 comprend 470 pages, 1 planche, 150 figures dans le texte, 25 tabelles, et renferme 21 travaux. Parmi ceux-ci nous citerons :

J. CARL, *Diplopodes de la Guinée portugaise récoltés par le D^r A. MONARD.*

Autres publications :

J. CARL, *Notes faunistiques*. C. R. séances Soc. phys. et hist. nat., Genève, Vol. 57, N° 2, 1940.

J. CARL, *Un « cercle de races » en miniature chez les Diplopodes de l'Inde méridionale*. Archives des Sc. phys. et nat., Genève, T. 145, 1940.

J. FAVRE et A. JAYET. Deux gisements post-glaciaires à *Pisidium vincentianum* et *Pisidium lapponicum* aux environs de Genève. *Eclogæ geol. helvetiæ*, Vol. 31.

J. FAVRE. Station préhistorique de la Praille, Genève. Les Mollusques. Genava XVI.

Vertébrés, Anatomie, Préparations. — Grâce à la transformation des vitrines de la rangée gauche de la salle d'Anatomie, la collection des Vertébrés fossiles a pu être définitivement installée. Quant à la série des squelettes fossiles d'édentés et ongulés du quaternaire des pampas de Buenos-Aires exposée au centre de la salle, le public ne se rendait pas compte de sa valeur et de son intérêt. M. J. SUTER a exécuté avec grand talent cinq aquarelles représentant ces animaux tels qu'on peut se les imaginer dans leur milieu. Il a composé des aquarelles semblables pour le Grand Cerf fossile des tourbières d'Irlande, le *Dinotherium* et le *Sivatherium*. Il a encore calligraphié les explications relatives à tous ces fossiles.

Le montage des Colibris et leur mise en place dans les deux premières vitrines construites pour eux ont été terminés en janvier. Nous tenons à signaler ici la précieuse collaboration du Conservatoire de Botanique et à remercier son directeur, M. le Professeur B.-P.-G. HOCHREUTNER et ses collaborateurs pour leur aide si aimable et efficace dans la recherche de la documentation relative à la végétation et à la flore de l'Amérique du Sud pour la reconstitution exacte du milieu entourant les Colibris. Au talent de M^{mes} MEYER et PARCHET sont dues les fleurs artificielles et à celui de M. Louis MOLINA les tableaux des paysages.

Cependant la plus grande partie du temps de M. H. LARSEN a été occupée à la préparation de la peau et au montage du grand exemplaire de Morse dont l'achat a été mentionné dans le précédent rapport, ainsi que par la naturalisation d'une Tigresse et d'un Chimpanzé dont les cadavres ont été achetés aux jardins zoologiques de Bâle et de Genève.

Divers oiseaux ont été naturalisés. Les spécimens de la collection Rochette et une partie de ceux de la collection Bertrand ont été triés, préparés et mis en peau et un certain nombre intercalés et exposés dans les galeries.

Par les soins dévoués de M. SAVARY, le catalogue des Amphibiens, fort d'environ 265 fiches a été terminé, ainsi que celui des Reptiles ; ce dernier comprend 839 fiches renfermées dans 10 classeurs. Une fiche étant établie par espèce, on peut donc estimer que nos collections erpétologiques comprennent 265 espèces d'Amphibiens et 839 de Reptiles. Celles-ci se répartissent comme suit : 382 espèces de Serpents, 373 de Sauriens et 84 de Chéloniens et Crocodiliens.

A cette occasion, nous avons aussi fait le recensement de la collection d'Oiseaux, qui comprend 1.691 genres et 4.101 espèces.

Au Musée régional, Palais Eynard, l'installation des 4 vitrines Bertrand et Rochette signalées au début de ce rapport a entraîné le remaniement complet des collections exposées d'Oiseaux et de Mammifères. Les spécimens d'Oiseaux qui étaient très serrés sont mieux exposés et peuvent être plus facilement examinés. La peinture des vitrines a été entièrement refaite. Les étiquettes des Mammifères ont été remplacées par des exemplaires à plus gros caractères. Toutes les vitrines de Mammifères sont maintenant installées dans la salle sud du 1^{er} étage, tandis que les collections de Reptiles, Amphibiens et Poissons ont été transférées dans la salle nord.

Invertébrés. — Bien que très occupé par les nombreux déménagements et remaniements de collections mentionnés au début du rapport, M. G. MERMOD a procédé dans les collections de Mollusques à l'intercalation dans la collection générale des genres *Amnicola*, *Hydrobia*, *Bythinella*, *Paludina* et *Patella*, pro parte de la collection MORICAND. Un index alphabétique de toutes les espèces de Mélaniens occupant 95 tiroirs de la collection BROT a été établi afin de faciliter la recherche des espèces.

Sur la demande de M. BECQUAERT (Harvard University U.S.A.) nous avons échangé 50 cotypes de Mélaniens de Brot contre des cotypes de Mollusques récoltés au Congo par M. BECQUAERT. La documentation relative aux Mollusques du pays exposés au Palais Eynard a été complétée par de nombreuses photographies agrandies d'exemplaires de petite taille.

La vitrine des Vers parasites a été remaniée et garnie de nouveaux tableaux dus à M. J. SUTER, relatifs au cycle évolutif de ces vers.

Arthropodes. — Beaucoup de temps a été consacré à des réorganisations de collections. Les séries en dépôt d'Arthropodes conservés à l'alcool, après avoir été révisées et étiquetées à nouveau ont été rangées sur les rayonnages de la cave nord ; il en est de même de la collection d'écrevisses de la Suisse ayant servi de base au fascicule 10 du Catalogue des Invertébrés de la Suisse. Quant aux 11 vitrines réservées aux Arthropodes exposés au public sur la galerie, elles ont été recomposées, les planchettes revernies, les étiquettes et explications défraîchies remplacées. Il en fut de même pour les cadres d'Insectes et bocaux figurant dans les collections de Zoologie générale.

Insectes. — La collection des Phasmides a dû être considérablement remaniée pour recevoir les nombreuses espèces orientales déterminées par le D^r K. GUNTHER, à Dresde. Cinq tableaux et schémas explicatifs ont été consacrés à la vie des Termites.

Les collections de Diptères et d'Hémiptères se sont enrichies d'une cinquantaine d'espèces provenant des voyages de MM. Ed. HANDSCHIN et J. CARL.

La collection des Chrysidides de feu M. A. VAUCHER a été incorporée dans les dépôts d'Hyménoptères pour être soumise à une révision. Un nouveau nid de Melipones a été exposé avec un dessin explicatif. Dans les collections de Lépidoptères, M. J. CARL a terminé le classement des *Arctiidae* et M. Ch. LACREUZE a réorganisé les Zygaenides du Muséum et ceux de la collection Reverdin, et intercalé les Géométrides et une partie des Noctuides de la collection Ch.-J. PITARD. M. J. SIMONET a terminé la classification des Carabides qu'il poursuivait depuis plusieurs années.

Myriapodes. — M. J. CARL a entrepris l'étude des Diplopodes d'Afrique et d'Amérique du Sud rangés dans les dépôts ainsi que ceux récoltés par M. A. MONARD en Guinée portugaise et en Angola et les matériaux rapportés par lui-même de l'Inde méridionale.

Crustacés et Arachnoïdes. — Des séries de Phyllopodés de régions variées ont été déterminées et classées. Les préparations classiques de CHANTRAN représentant la mue de l'Ecrevisse et la formation des Gastropodes ont été rafraîchies et munies d'explications neuves et plus lisibles. Il en est de même des cadres relatifs à la morphologie des Scorpions.

Collections régionales. — M. SIMONET a entrepris le réétiquetage des Hémiptères paléarctiques du legs Ch. MAERKY en les classant d'après l'ouvrage de Stichel ; il a terminé cette révision en ce qui concerne les Héteroptères, qui sont classés dans 27 boîtes. Un cadre représentant la biologie et les dégâts du *Callidium* de l'épicea a pris place dans la série des cadres relatifs aux Insectes nuisibles aux essences forestières.

INVENTAIRE DE LA COLLECTION D'INSECTES
(non comprises les collections Jurine et Forel)
au 1^{er} janvier 1941

Ordre	Collections	Nombre des cadres		Total
		Dépôts	Doubles	
<i>Orthoptères</i>	544	91	80	715
<i>Hémiptères</i>	159	74	5	238
<i>Diptères</i>	60	107	6	173
<i>Neuroptères</i>	44	1	4	49
<i>Pseudoneuroptères</i>	46	45	15	106
<i>Hyménoptères</i>	405	162	216	783
<i>Coléoptères</i>	1.280	389	20	1.689
<i>Lépidoptères</i>	1.206	188	299	1.693
<i>Collections exposées</i>	55	—	—	55
Totaux	3.799	1.057	645	5.501
Collection régionale				1.304
Total général des cadres				6.805

Paléontologie, Géologie, Minéralogie. — La collection didactique de Paléontologie entièrement élaborée par M. J. FAVRE s'est augmentée cette année de 20 vitrines renfermant les Mollusques Gastéropodes, Scaphopodes, Amphineures et les généralités sur les Céphalopodes.

Divers lots de fossiles ont été préparés et intercalés, dont une petite collection du quaternaire de Hollande, résultat d'un échange avec le Musée d'Amsterdam, et une série d'*Archaéocyathinae* du Cambrien reçus par échanges du Musée de Kyancutta (Australie).

Ont été déterminés et intercalés les Mollusques de la Station préhistorique de la Praille (69 tubes renfermant 55 espèces) et ceux des gisements post-glaciaires anciens des environs de Genève (46 tubes et 37 espèces), dont les publications sont citées plus haut.

L'établissement de la collection de géologie générale par les soins de M. R. GALOPIN s'est poursuivie par l'aménagement de nouvelles vitrines, dont l'une est consacrée au glacier, sa structure et son action ; elle termine le chapitre de l'érosion. Les 6 suivantes sont relatives aux phénomènes de la sédimentation. Comme dans les vitrines précédentes, les échantillons de dépôts, sédiments, et de roches qu'ils constituent par leur consolidation (brèches, poudingues, calcaires, grès, etc.) sont exposés accompagnés de photographies, notes explicatives, schémas, dessins, dont deux aquarelles de M. J. SUTER représentant un glacier et un récif corallien.

Dans la collection générale des Minéraux, le transfert d'un certain nombre de spécimens dans les tiroirs des collections scientifiques a donné la place nécessaire pour mieux exposer la série des Météorites qui s'était augmentée ces dernières années d'échantillons très intéressants par voie d'échange.

Une géode stalactiforme d'Améthyste acquise cette année a été montée avec un dispositif d'éclairage intérieur mettant en valeur les cristaux d'Améthyste.

Minéraux fluorescents. — Dans le but de faire connaître le phénomène de fluorescence chez les Minéraux, M. R. GALOPIN a recherché dans nos diverses collections, au moyen d'une lampe à rayons ultra-violet, les échantillons répondant à l'excitation de ces rayons. 25 exemplaires, surtout des fluorines, des calcites, des sodalites, autunites, etc., émettant en lumière ultra-violette les couleurs les plus vives et les plus variées ont été choisis et montés dans une vitrine placée dans un cabinet noir aménagé en divisant la loge du concierge dans le hall d'entrée.

Les minéraux suisses avaient été transportés dans les caves en mai 1940. Comme la plupart des collections placées dans les caves et qui ont souffert de l'humidité, ils ont été replacés dans les collections. Une partie a été provisoirement exposée dans quelques vitrines de la dernière chapelle.

A la collection industrielle ont été ajoutés 3 nouveaux chapitres relatifs aux minerais du manganèse, du chrome et de l'aluminium. D'intéressants échantillons, entre autres de bauxite, dons de M. SENGLLET, ont été montés et exposés munis d'explications.

Bibliothèque. — M. le Dr THOMAS a bien voulu continuer la copie des fiches de géologie et feu M. CONSTANTIN avait commencé celle de paléontologie. Les meubles du grand fichier du Concilium bibliographicum placés dans un des laboratoires ont été transportés dans le corridor sud du sous-sol, en face de la bibliothèque principale ; une partie des livres qui ne pouvaient plus être logés dans cette dernière ont été déposés sur des rayons construits à la place des dits fichiers.

Dons et dépôts en 1940

Animaux, minéraux, livres, etc.

- MM. H. et D. AUBERSON : 1 Faucon hobereau.
M. Ch. BACHETTA : 1 Chenille du sphinx tête de mort, *Acherontia atropos* L.
M^{me} Alfred BERTRAND : 2 grandes vitrines en fer ; 170 Oiseaux naturalisés ; 92 spécimens de têtes naturalisées, de crânes, cornes et bois de mammifères ; des peaux et carapaces diverses, etc. ; 12 boîtes d'Insectes.
M. W. BÖTTGER : 1 nid de Frelons.
M. CHAPERON : 1 ex. de *Natica Leviathan* des calcaires valanginiens du Salève.
M. le prof. Dr W. COLLET : 7 photographies.
M. Paul DESGOUTTES : 1 Tronc avec nid de Pic.
M. E. DUBOIS : 1 série d'échantillons de roches et minéraux.
M. E. DUCHOSAL : 1 Perroquet, *Cacatua triton* Temm.
M. DUPANLOUP : 1 crâne de lapin monstrueux.
M^{me} DUVILLARD-ENGEL : 1 Lorient.

- M. Alf. EYPPER : 1 échantillon de Travertin d'Italie.
M. le colonel G. FAVRE : 1 squelette de Cheval.
M. A. FRITSCH : 1 Mouette rieuse, bagnée.
M. R. GALOPIN : 1 Ecureuil ; 1 Fauvette des jardins, *Sylvia borin* Bodd. ; 1 Héron blongios, *Ardetta minuta* L.
M^{me} A. GAMPERT (Hoirie L. Revilliod) : 70 volumes M. de Buffon, Histoire naturelle.
M. Fred. HELLÉ à Nice : 5 planches photographies d'*Argenna mittrei* Guér. et ses variations (Madagascar).
M. le Prof. B.P.G. HOCHREUTNER, Conservatoire botanique : 1 Carte géologique de la partie centrale du Caucase au 1:565.000, par Ernest FAVRE.
M. Robert JULLIARD : 1 tronc de frêne avec nid de Pic ; Préparations représentant la biologie des Balanins de la noisette et du gland obtenus par l'élevage ; Dégats causés dans le bois par *Aegosoma scabricorne*.
M. L. KROUTINSKY : 1 Buse ; 1 Faisan doré.
M. H. LARSEN : 1 coll. de photos et cartes documentaires d'animaux divers.
D^r André LOMBARD : 5 échantillons de roches de la région de Losone (Tessin) ; 17 éch. de roches ; 1 panorama et 1 carte de coupes géologiques relatifs aux Voirons.
M. Olivier MEYLAN, à Mies : 1 rat noir, race frugivore.
M. A. MORATTEL : 1 Buse, ordinaire.
M^{lle} J. MORIN : 1 Epervier.
M. M. PERREARD : 1 Souris.
M. M. REGARD : 1 Fouine.
M. Ed. ROCHETTE : 2 grandes vitrines ; 1 collection d'une centaine d'Oiseaux naturalisés des environs de Genève et exotiques (Japon et Rép. Argentine).
M^{me} Eug. ROSIER : environ 250 volumes ; 1 collection de 80 Colibris et Oiseaux exotiques divers en peaux ; nids divers.
M. SAUER : 1 Veuve à collier d'or, *Steganura paradisea* L.
M. Ch. SENGLLET : Echantillons de bauxite de France (Gagère et Candelou).
SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DE GENÈVE : 5 Vol. Bibliographie par R. MONTANDON.
SOCIÉTÉ AUXILIAIRE DU MUSÉUM : 6 lampes Philips à rayons ultra-violet avec self et projecteur pour la vitrine des minéraux fluorescents.
M. TRULLAS & C^{ie} : Divers spécimens d'Orthoptères et d'Araignées de la Guinée française.
M. Jacques VAUCHER : 19 Oiseaux de diverses contrées dont 1 Oiseau de Paradis, *Paradisornis rudolphi* Fins ; 1 Collection de Chrysidides de Suisse (8 boîtes) de A. VAUCHER.
D^r F. WYSS-CHODAT : 2 crânes humains en coupe sagittale.
M. A. ZANINETTI : 1 Bengali diamant, *Poephila gouldiæ* Gould.

2. Volumes, brochures, publications, rapports, etc.

Bündner naturhist. und Nationalpark Museum, Coire ; Bureau d'entr'aide technique, Genève ; U.S. Dept. of Agriculture, Washington ; D^r Bruno FINZI, Trieste ; Inspection fédérale des Forêts, Berne ; Institut de Géologie, Istanbul ; Musées de : Bâle, Berne, Fribourg, Lausanne, Olten, Schaffhausen, Solothurn, Adelaïde, Ministerio de Agricultura, Buenos-Aires ; Museum de Göteborg, Museum of Manchouko, Hsinking, South African Museum, Pretoria, Royal Zoolog. Soc. of New South Wales, Sydney ; Prof. D^r Yoshio OUCHI, Shangai.

Achats

Collection de Colibris A. VAUCHER ; cadavres de Tigre et de Chimpanzé ; un *Achrochordus javanicus* naturalisé.

F. CONSERVATOIRE ET JARDIN BOTANIQUES

Directeur : M. le D^r Prof. B.-P.-G. HOCHREUTNER

I. Conservatoire botanique

Année de guerre, donc difficultés de toutes sortes dans les relations internationales, particulièrement avec la France occupée, c'est-à-dire Paris, dont nous ne recevons absolument plus rien, ni lettres ni imprimés, depuis le mois de juin.

Cependant, pour notre herbier, une réforme a été accomplie que nous réclamions depuis longtemps : notre collection de Cryptogames non vasculaires a été logée au premier étage de la villa Mon Repos. Cela a libéré 24 armoires qui nous permettront de donner un peu plus de place aux Fougères et aux plantes à fleurs qui étaient serrées, au point que plusieurs familles étaient bloquées et que l'ordre commençait à être compromis par des transferts « de fortune ».

En outre, des gouttières s'étant produites dans notre toit, nous avons dû évacuer d'urgence quatre armoires atteintes par l'eau et dont le contenu a pu être entreposé dans les armoires vides.

Grâce aux fonds votés en vue de la création d'occasions de travail pour les chômeurs et les démobilisés, nous avons obtenu la construction, à Mon Repos, d'armoires identiques à celles du Conservatoire botanique, de sorte que l'installation de nos collections cryptogamiques a pu se faire avec un minimum de peine. Le déménagement a eu lieu, en fait, les 21 et 22 juin, c'est-à-dire en deux jours. C'est grâce à l'obligeance de tout le personnel qui n'a épargné ni son temps ni sa peine que cela a pu être réalisé. Plus tard, les paquets ont été rangés par ordre systématique dans les armoires, dès qu'elles ont été prêtes.

Personnel. — M^{me} Grandjean a pris sa retraite dès le 1^{er} avril. Comme M^{me} Tiercy, elle a été remplacée par des aides temporaires.

L'Office du chômage et le Bureau d'entr'aide technique nous ont continué leur aide. Mais la première a été interrompue lorsque la mobilisation a été générale. Ultérieurement, c'est surtout pour occuper des soldats démobilisés qu'une aide a pu nous être accordée.

C'est ainsi que nous avons pu employer 6 chômeurs et démobilisés qui ont effectué 374 journées de travail.

(A l'Herbier Boissier ¹, nous avons employé 5 personnes qui ont effectué 251 journées de travail. — Il faut signaler ici aussi la maladie du Conservateur, M. le Dr Gustave Beauverd, qui a dû prendre sa retraite le 1^{er} décembre. M. le Dr Constantin de Regel, autrefois professeur de botanique à l'Université de Kaunas, a suppléé M. Beauverd en novembre, puis lui a succédé le 1^{er} décembre. Ces arrangements ont été facilités par une subvention de la Confédération et un subside de la Société académique de Genève. Nous adressons nos sincères remerciements à nos Autorités fédérales et au Comité de la Société académique.)

Travaux. — Toutes les collections reçues ont été fixées. En outre, le matériel déjà classé, mais où l'on avait intercalé tous les anciens herbiers, a dû être repris. On y a complété le fixage des échantillons, l'empoisonnage à la naphthaline et l'intercalation des étiquettes de couleur adoptées pour le classement géographique, introduit dans tous les grands genres. Le contenu de 23 armoires a été ainsi mis au point définitivement.

Il faut signaler également qu'après plus de quatre ans de travail, toutes les familles situées au deuxième étage sont maintenant classées par ordre alphabétique de genres *et* d'espèces. C'est pourquoi il a été possible de distribuer là les arrivages par genres et par espèces, c'est-à-dire définitivement. C'est un progrès considérable.

L'activité individuelle des assistants peut se résumer comme suit :

M. BAEHNI a été mobilisé 7 mois. Néanmoins, il a collaboré à la distribution par familles des arrivages ; il a mis en place la collection de Cryptogames dans les nouvelles armoires à Mon Repos, il a dirigé l'organisation et il a collaboré à l'arrangement par ordre alphabétique des espèces du second étage. Il a continué de faire les intercalations du musée et de préparer les doubles pour échanges. L'année passée, son travail sur les Sapotacées, paru dans *Candollea*, lui a valu le Prix Davy à l'Université.

M. BECHERER a rangé les familles de Monocotylédones, des Broméliacées (*Tillandsia*) aux Liliacées (*Anthericum*), soit 123 paquets (3½ armoires). Il a fait des intercalations dans les familles du premier étage qui avaient été classées par lui. Il a sorti et rentré des Orchidées pour M. Hellmayr, fait des déterminations et des reclassements dans l'Herbier d'Europe, à l'occasion des consultations fréquentes de M. Thommen qui a fait une flore du département de l'Ain et qui prépare une flore de la Suisse. Avec l'aide du personnel temporaire, il a fait un classement du genre *Ficus*. Il a continué l'examen des catalogues envoyés par les libraires, pour les achats.

M. WEIBEL, avec l'aide des collaborateurs temporaires susmentionnés, a terminé le Catalogue et l'organisation des doubles de l'Herbier Hassler, du Paraguay, au nombre de 24.000 qui ont pu être transportés à Mon Repos où ils sont dans un ordre parfait. La première série de ces doubles a déjà été retenue par le musée de Washington.

¹ Comme d'habitude, nous mettons entre parenthèses ce qui concerne l'Herbier Boissier.

Pendant le second semestre, et avec des aides temporaires, il a entièrement classé les familles comprises entre les Urticacées et les Lauracées, soit 15 armoires (au premier étage). Dans les familles qui viennent à la suite des Lauracées et qui étaient partiellement rangées, la nouvelle classification alphabétique a été introduite. En l'absence de M. Baehni, il a assumé la répartition des arrivages, par familles (1227 spécimens) et — par genres et espèces — pour plusieurs familles. Il a dû aussi sortir quelques spécimens pour prêts à l'étranger. Pendant la mobilisation de nos jardiniers, alors que le jardinier-chef était entièrement accaparé par le Jardin, il s'est chargé de la récolte du matériel pour les cours de MM. les professeurs Chodat, Mirimanoff et Hochreutiner.

Conférences. — Comme l'année précédente, la direction du Conservatoire botanique avait établi un programme de conférences, de visites au Jardin et d'herborisations publiques. La guerre a entraîné la suppression de tout cela. Néanmoins, le 13 février, la première conférence a pu encore avoir lieu, celle de M. E. Schmid, privat-docent et assistant à Zurich, sur la Végétation de la Suisse et sa présentation cartographique.

Acquisitions. — Ces dernières années, nous avons compensé, par des échanges, la restriction des achats causée par la baisse de nos ressources. Depuis 1939, ces échanges eux-mêmes ont beaucoup diminué. En outre, pour certaines collections précieuses, nous avons préféré donner l'ordre à nos correspondants outre-mer d'attendre la fin des hostilités pour nous les expédier, afin d'éviter le risque exagéré de la guerre sous-marine.

Néanmoins, nous pouvons mentionner les entrées suivantes (achats, échanges et dons) :

<i>Europe :</i>	Nos
BINZ, A., Erica Tetralix L. de Mettelimoos p. Entlebuch	1
INSTITUT DE RECHERCHES AGRONOMIQUES, Bucarest : Herbarium mycologicum romanicum, fasc. XV-XXIV, Nos 701-1200.	500
LA NICCA, Draba nemoralis et Epilobium Duriaei	2
MICHELI, planches et dessins.	5
ROTHMALER, W., Flora lusitânica.	412
Schedae ad « Floram Romaniae exsiccata », Cent. XVII-XXI	624
ZWICKY, H., Galinsoga quadriradiata et G. parviflora.	6
THOMMEN, E. et ZIMMERMANN, A., Galium, Marsilia et Alyssum.	3
 <i>Amérique du Sud :</i>	
KRUKOFF, B.-A., Plantes du Brésil	1030
PINKUS, Plants from Venezuela and British Guiana	175
 <i>Divers :</i>	
DICKSON, mousses.	23
MELLY, dessins originaux d'hépatiques.	84
(ces deux postes extraits des vieux papiers du prof. THURY, remis au Conservatoire botanique par ses héritiers).	

2.865 spécimens ont donc été intercalés au Conservatoire, dont 1.124 sont dus à des échanges et 124 à des dons. Nous remercions ici les donateurs.

Bibliothèque. — Pour abrégé le rapport, nous mentionnerons seulement que nous recevons 343 périodiques et que nous avons acquis 28 livres et 383 brochures, dont 117 avaient été envoyées à M. Hochreutiner qui en a fait don à l'institution. A mentionner aussi avec remerciements à M. Weibel un don de 2 volumes in-4°. (Herbier Boissier : 32 périodiques. Pour le reste, la maladie de M. Beauverd a rendu incertaine la statistique de l'Herbier Boissier.)

Visiteurs. — Sont recensés seulement ceux qui viennent travailler dans les herbiers et à la bibliothèque. 51 personnes, ressortissantes de 6 pays différents, ont fait 272 séances de travail. (Herbier Boissier : 53 personnes, 4 pays et 93 séances de travail.)

A mentionner aussi les visites au Conservatoire et au Jardin botaniques par les étudiants en pharmacie, les étudiants du cours de botanique systématique, l'école d'horticulture et l'école ménagère.

Prêts et renseignements. — Nous avons répondu à 57 demandes de prêts, sans compter de nombreuses demandes de renseignements adressées au personnel.

Publications. — Nous énumérerons maintenant les travaux exécutés par le personnel ou par d'autres personnes qui ont utilisé pour cela notre bibliothèque ou les matériaux de nos herbiers :

- BAEHNI, Charles. — La distribution des *Lacistema* dans les Andes et les régions avoisinantes. (C. R. Soc. Phys. et Hist. Nat. Genève 57, n° 1, p. 22-23, 1940.)
Idem. — Le gui parasite du marronnier jaune. (Bull. Soc. Bot. Genève XXX, p. 264-265, 1940.)
Idem. — Note préliminaire sur la distribution des Sapotacées. (Actes Soc. Helv. Sc. Nat. 1939, p. 62-64, 1940.)
Idem. — Les *Lacistémacées* des Andes et des régions avoisinantes. (Candollea VIII, p. 35-46, 1940.)
- BAEHNI, Charles et MACBRIDE, J.-F. — *Elatine peruviana*, spec. nov. in Macbride, New or renamed Spermatophytes. (Candollea VIII, p. 21, note, 1940.)
- BEAUVERD, G. — Compte rendu des séances de la Société botanique de Genève. Séances de 1937-38. (Bull. Soc. Bot. Genève XXX, p. 266-289, 1940.)
Idem. — Compte rendu des séances de la Société botanique de Genève. Séances de 1938-39. (Bull. Soc. Bot. Genève XXXI, p. 425-450, 1940.)
- BECHERER, A. — Kleine Beiträge zur Flora der Schweiz. (Berichte Schweiz. Bot. Ges., 50, p. 239-247, 1940.)
Idem. — Neue Beiträge zur Flora der Simplon-Südseite. (Berichte Schweiz. Bot. Ges., 50, p. 301-320, 1940.)
Idem. — Fortschritte in der Systematik und Floristik der Schweizerflora (Gefäßpflanzen) in den Jahren 1938 und 1939. (Berichte Schweiz. Bot. Ges., 50, p. 379-424, 1940.)
Idem. — Les *Lepidium* de la flore de Genève. (Bull. Soc. Bot. Genève, 2^e sér., XXX, 1937-38, p. 276, note, 1940.)
Idem. — Une Graminée nouvelle pour le Jura savoisien. (Bull. Soc. Bot. Genève, 2^e sér., XXX, 1937-38, p. 276, note, 1940.)
Idem. — Le *Polystichum Bicknellii* (Christ) Hahne, nouveau pour la flore de Savoie. (Bull. Soc. Bot. Genève, 2^e sér., XXXI, 1938-39, p. 440, note, 1940.)
Idem. — Ueber die Flora der penninisch-lepontischen Alpen. (Verh. Naturf. Ges. Basel, LI, 2^e partie, p. 110-138, 1940.)
- EPLING, Carl. — A revision of *Salvia*, subgenus *Calosphace*. (Publ. Univ. Calif., Biol. Sc. 2, p. 1-383, pl. 1-50, cartes 1-43, 1940.)
- GAUMANN, Ernst. — Ueber die *Jurinea*-bewohnenden *Puccinien*. (Candollea VIII, p. 68-72, 1940.)
- HELLMAYR, C.-E. — Notes sur quelques *Orchidées* de l'Adriatique. (Candollea VIII, p. 151-172, 1940.)
- HOCHREUTINER, B.-P.-G. — *Neohumbertiella*, nouveau genre de Malvacées. (Candollea VIII, p. 27-34, 1940.)
Idem. — *Metabolos* ou *Allaeophania*. (Candollea VIII, p. 61-68, 1940.)
Idem. — *Plantae Hochreutineranae*, Fasc. V : Lichenes déterminés par C. Redinger. (Candollea VIII, p. 47-60, 1940.)
- HUBER-MORATH, A. — *Novitiae Florae Anatolicae* II. (Fedde, Repert., XLVIII, p. 273-292, 1940.)
- KUNZ, H. — Beitrag zur Revision einiger *Gentianen*. (Verh. Naturf. Ges. Basel, LI, 2^e partie, p. 1-20, 1940.)
Idem. — Bemerkungen zu einigen schweizerischen *Phyteuma*-Sippen. (Ber. Schweiz. Bot. Ges., L, p. 363-378, 1940.)
- MACBRIDE, J. Francis. — New or renamed Spermatophytes, mostly Peruvian. (Candollea VIII, p. 21-26, 1940.)
- MOLDENKE, Harold N. — A monograph of the genus *Bouchea*. I. (Fedde, Repert., XLVIII, p. 16-29, 1940.)
- REDINGER, C. — Lichenes in *Plantae Hochreutineranae*. (Candollea VIII, p. 47-60, 1940.)
- REGEL, C. DE. — Die Vegetationsverhältnisse der Halbinsel Kola, 4. Lfg. (Fedde Repert., Beih. LXXXII, 4, p. 385-528, 1940.)
Idem. — Ueber die Grenze zwischen Mittelmeergebiet und Mitteleuropa in Griechenland. II. (Ber. Deutschen Bot. Ges. LVIII, p. 155-165, 1940.)
Idem. — Classification des plantes. II. 230 pages. Kaunas 1940 (en langue lithuanienne).
Idem. — Prairies de halophytes en Lithuanie. (Kosmos XXI, p. 211-216, 1940.)
Idem. — Ueber die Begrenzung von pflanzengeographischen Provinzen. (Mem. Soc. Fauna et Flora Fennica 15, p. 197-200, 1939-40.)
Idem. — Les plantes techniques en Lithuanie. Kaunas (1940). En lithuanien.
Idem. — Les plantes à caoutchouc en Lithuanie. Kaunas (1940). En lithuanien.
Idem. — Plantes grimpantes pour jardins. Kaunas (1940). En lithuanien.

- Idem.* — Plantes à fruits décoratifs. Kaunas (1940). En lithuanien.
Idem. — Arbres et arbustes avec écorce décorative. Kaunas (1940). En lithuanien.
Idem. — La tourbière de Sepeta. Kaunas (1940). En lithuanien.
Idem. — Les richesses botaniques de Vilnius. Kaunas (1940). En lithuanien.
Idem. — In Mitteleuropa wildwachsende und angebaute Oelpflanzen. (Angewandte Botanik XXII, p. 400-413, 1940.)
- ROBERTY, Guy. — Contribution à l'étude phytogéographique de l'Afrique occidentale française. (Candollea VIII, p. 83-150, 1940.)
- SHERFF, Earl Edward. — Genus Labordia : Hawaiian Euphorbiaceae, Labiatae and Compositae. (Field Mus. Publ. Bot. XVII, n° 6, p. 447-612, 1939.)
- STEHLÉ, H. — Piperaceae novae guadelupenses et martinicensis. (Candollea VIII, p. 72-82, 1940.)
- THOMMEN, E. — Contributions à la flore du département de l'Ain. (Bull. Soc. Bot. Genève, 2^e sér., XXXII, 1939-40, p. 92-143, 1940.)
- Idem.* — La progression du *Lagoseris nemausensis* Koch (*Pterotheca nemausensis* Cass.) dans la vallée du Rhône. (Bull. Soc. Bot. Genève, 2^e sér., XXX, 1937-38, p. 282, 1940.)
- WEATHERBY, C. A. — Refined Types in the group of *Acalypha virginica*. (Rhodora 42, n° 495, p. 96, 1940.)

II. Jardin botanique

Personnel. — Les diverses périodes de mobilisation nous ont privé à fréquentes reprises de nos ouvriers ; parfois, même, ils étaient tous absents à la fois et le jardinier-chef a dû se tirer d'affaire avec des ouvriers supplémentaires.

A partir du 3 juin jusqu'au 28 décembre, nous avons employé, en nombre variable, des démobilisés pour les terrassements et les transplantations. Sous la direction de notre personnel, 13 de ces hommes ont fait 456 journées de travail, auxquelles on pourrait ajouter les 89 journées payées sur notre modeste crédit de chômage, et les 374 journées faites au Conservatoire. Total : 924 journées. (Pour être complet en ce qui concerne l'assistance par le travail, il faudrait ajouter aussi les 251 journées faites à l'Herbier Boissier.) Le tout représentant une somme de fr. 11.179,—.

Pour utiliser les services des démobilisés, la Ville a accordé un crédit extraordinaire de fr. 5.000,— (compris dans la somme mentionnée ci-dessus). C'est grâce à cette circonstance que les travaux suivants ont pu être exécutés.

Travaux extraordinaires. — Nous avons enfin terminé la transplantation de notre collection d'arbustes. Tous ceux qui étaient en jauge dans les pelouses ont été mis en place et les plates-bandes restées libres, le long de la route de Lausanne, ont été plantées de rosiers, pour faire suite aux groupes créés l'année passée. Par la même occasion, nous avons transplanté aussi notre petite pépinière qui se présentait défavorablement derrière le groupe des plantes grimpanes.

La collection des plantes officinales, créée sur la demande du professeur de pharmacognosie, a été complétée selon l'avis du nouveau titulaire de cette chaire. Ces plantes, qui souffraient à l'ombre des grands platanes, ont été transportées dans un endroit plus favorable ; elles occupent maintenant la place où se trouvait une petite partie de la collection d'arbustes, le long de la campagne Duval, à côté des plantes bulbeuses, c'est-à-dire en pleine lumière.

Les parties du jardin qui avaient été bouleversées par les transplantations ont été labourées et en partie défoncées pour être mises en état, comme pelouses et plates-bandes. On en a profité pour faire divers travaux de drainage. Pour tous ces travaux, nous avons eu besoin de terre végétale et la Voirie a bien voulu nous en apporter 44 m³. Nous avons aussi tiré du lac une vingtaine de m³ de gravier.

Par suite de la pénurie de combustible, il a fallu déménager toutes les plantes des petites serres et les entasser dans la grande qui fut seule chauffée. Pour rendre cela possible, le Service des travaux a fait construire de nombreux gradins dans la grande serre.

Travaux ordinaires. — Les travaux courants d'entretien, de labourage, etc., ont pu être exécutés sans interruption grâce aux supplémentaires mentionnés plus haut. Nous avons abattu plusieurs arbres, dont un orme malade et un saule brisé par le vent, qui étaient gigantesques. Ils nous ont fourni une réserve de bois de chauffage. Nous avons transplanté un bon nombre d'autres essences.

Les cultures d'expériences pour MM. Lendner, Vuarambon et Mirimanoff ont été maintenues, quoique forcément négligées par les intéressés, à cause des circonstances si défavorables créées par la guerre. Nous avons donné divers renseignements aux Laboratoires Sauter et nous avons cultivé pour eux des *Teucrium*, *Atropa*, *Artemisia* et *Digitalis* ; ces services ont été reconnus par le don généreux d'une somme d'argent à la caisse des amis du Jardin.

Grâce au calligraphe chômeur mentionné dans le rapport de 1939, nous avons pu continuer la confection des étiquettes de celluloïde si pratiques et si durables. Toutefois, comme le dit chômeur avait terminé sa période de travail, c'est grâce à quelques dons généreux d'amis du Jardin que nous avons pu continuer à bénéficier de ses services. Parmi ces donateurs, nous désirons remercier tout particulièrement M^{lle} Topali, M. A. Kern, sous-directeur de la S. B. S., M. le prof. Roch et une dame anonyme dont nous ne comptons plus les libéralités.

Visites. — Le jardin continue à être très fréquenté, surtout les serres, aussi leur fermeture a-t-elle été pour le public une privation dont nous avons entendu de nombreux échos. Cette fermeture était la conséquence inéluctable de l'accumulation des plantes des petites serres dans la grande, à cause des restrictions de chauffage.

Les écoles dont les visites ont été mentionnées pour le Conservatoire ont aussi visité le Jardin. On peut y ajouter encore les visites de l'Ecole Dumuid.

Acquisitions et dons. — Outre les graines échangées et les dons mentionnés plus haut, nous avons reçu des plantes officinales des Jardins botaniques de Berne et de Zurich ; puis, la Société des Nations nous a fait don d'un lot varié de plantes de serre. Nous avons reçu aussi des plantes de marais de MM. Thommen et Zimmermann. A tous ces donateurs nous exprimons ici notre sincère reconnaissance.

Prestations. — Comme les années précédentes, nous avons fourni des matériaux abondants à l'Université, au Collège, à l'école d'horticulture, à l'école des Beaux Arts et au laboratoire de Pharmacognosie.

Lors de la mise en place du reste de notre collection d'arbustes, nous avons séparé encore un certain nombre de doubles. Cela nous a permis d'en envoyer 37 au nouveau Jardin botanique créé récemment à Lausanne.

Nos échanges de graines avec d'autres jardins botaniques ont été presque arrêtés par la guerre. En effet, nous avons renoncé cette année à publier notre Catalogue de graines et, dans ces conditions, on ne nous a naturellement rien demandé. En revanche, nous avons pu obtenir encore quelques prestations de nos correspondants, qui nous ont envoyé 287 sachets.

Enfin, on a soumis à notre service de contrôle 674 échantillons de graines de légumes et de plantes décoratives dont le pouvoir germinatif a été expertisé.

CHAPITRE X

PRIX UNIVERSITAIRES

A) *Fondation Disdier.* — Dans sa séance du 12 septembre 1865, le Conseil municipal a accepté le legs fait à la Ville de Genève par M. Henri DISDIER, avocat, décédé à Genève le 5 octobre 1864, d'une somme de fr. 40.000,—, à charge par elle d'en verser annuellement les intérêts à l'Académie pour la fondation du prix Disdier (philosophie morale) et de ses deux rameaux, les prix Humbert (philosophie) et Ador (histoire).

La Ville de Genève, propriétaire du legs, gère le capital et assure le versement des intérêts au compte de l'Université de Genève.

B) *Fondation Amiel*. — Par sa donation, en date du 20 avril 1885, M^{me} Laure STROEHLIN-AMIEL a constitué un fonds inaliénable de fr. 25.000,— capital qui est administré par la Ville de Genève, à charge par elle de servir les intérêts qui sont affectés à un prix de fr. 2.000,—, à décerner tous les deux ans, à la suite d'un concours, par la Faculté des Lettres, à l'auteur d'un ouvrage du domaine de la philosophie ou de la littérature.

Cette donation faite par M^{me} Stroehlin-Amiel, en souvenir de son frère, le professeur Henri-Frédéric AMIEL, et afin d'encourager dans l'Université de Genève les études auxquelles il a consacré sa vie, a été acceptée par le Conseil municipal en date du 8 mai 1885.

CHAPITRE XI

FONDATEMENTS ET BOURSE CHARLES GALLAND

Le Conseil administratif a approuvé, le 26 avril, diverses adjonctions à apporter au règlement général des bourses d'études et concessions d'ateliers, pour l'encouragement des arts et des industries d'art, fondations Lissignol, Chevalier et Galland, proposées par la commission (membres permanents).

Il a ratifié également la proposition de cette commission et a consacré la Bourse Galland 1940 à l'*émail* d'une part et à la *gravure* (cuivre, bois ou pierre) d'autre part et a formé les commissions de ces divers concours.

Le 19 novembre, le Conseil administratif a attribué les récompenses suivantes :

Fondations Théodore Lissignol et Jean-Isaac Chevalier et ateliers de la Maison du Faubourg

Bourses Lissignol, 1^{re} année. — M^{lle} Adrienne BOVY, Genevoise, peintre.

2^{me} année. — M^{lle} Georgine DUPONT, Genevoise, peintre.

3^{me} année. — M. Raymond REVERDIN, Genevois, sculpteur.

Ateliers d'artistes (concedés à *bien-plaire*, pour une année) à M^{me} V. GOERING-TROLLIER, Française, peintre et sculpteur, et MM. Ed. ARTHUR et Georges THOMAS, Genevois, peintres.

Bourse Galland

Email. — M^{lle} Nelly-Charlotte-Huberte FOURNIER, Genevoise, peintre sur émail.

Gravure. — M^{lle} Anne-Marie HABERJAHN, Vaudoise, graveur.

CHAPITRE XII

ÉCOLES ENFANTINES ET PRIMAIRES

Le rapport sur la gestion du Conseil d'Etat traite des questions relatives à l'enseignement et au corps enseignant.

Ce chapitre du présent volume mentionne tout ce qui a rapport aux bâtiments scolaires (entretien, réparations) dont la Ville a la charge ; le Service social, chapitre III, donne des renseignements sur les œuvres scolaires.

Dans sa séance du 17 mai, le Conseil administratif a décidé, d'accord avec le Département de l'instruction publique qui lui en a fait la proposition, de supprimer le cortège et la fête des écoles enfantines dans la promenade des Bastions et de distribuer les jouets déjà choisis et un petit goûter aux enfants dans chaque école. La fête des écoles primaires sur la plaine de Plainpalais, au parc des Eaux-Vives et au Petit-Saconnex a été supprimée.

La distribution des prix a eu lieu, pour les classes de préapprentissage au Victoria-Hall, le samedi 29 juin, à 17 h. Celle des écoles primaires, le dimanche matin 30 juin, comme par le passé. Ces différentes cérémonies ont été simplifiées : il en est résulté un gain de temps qui a permis de n'apporter aucune des modifications d'horaire et de locaux, comme cela avait été envisagé à la suite de la demande de l'Eglise nationale protestante.

Diverses dispositions ont été prises pour réintroduire entièrement en 1941 ces traditionnelles fêtes scolaires.

Le Conseil administratif a décidé de distribuer à chaque colonie de vacances de la Ville la part fixe de la subvention municipale ; l'autre part a été versée cette année sur la base de l'effectif des enfants en séjour dans chaque colonie. Les colonies qui n'ont pas eu d'activité cette année n'ont pas touché cette seconde part. Le solde de la subvention municipale a été reporté sur l'exercice 1941. Un millier de kilos de pommes de terre provenant de la récolte effectuée dans des propriétés municipales a été livrée à la colonie « Vivre », à Anières.

Les sommes affectées aux excursions scolaires des classes de préapprentissage et des classes du Petit-Saconnex n'ont pas été utilisées, le Département de l'instruction publique ayant recommandé au corps enseignant de supprimer les excursions scolaires cette année.

Dans sa séance du 3 septembre, le Conseil administratif a approuvé la répartition de l'allocation municipale en faveur des Cuisines scolaires de la Ville, pour les repas de midi servis aux enfants de nos écoles enfantines et primaires.

La cérémonie d'inauguration de l'annexe de l'école des Crêts (Petit-Saconnex) a eu lieu le jeudi 12 septembre, à 11 h., en présence du Conseil municipal.

Le Département de l'instruction publique a organisé des classes gardiennes de 11 à 13 h. 40 et de 16 à 18 h. dans les principales écoles primaires, pendant la période du 4 novembre 1940 au 9 avril 1941. Le Conseil administratif a pris à la charge de la Ville le tiers des frais de collation et s'est déclaré d'accord que des classes gardiennes soient ouvertes dans les écoles enfantines où le besoin s'en fera sentir. Des classes gardiennes spéciales ont été prévues pendant la période de fermeture des écoles envisagées (21 décembre-18 janvier) cet hiver, ainsi que le fonctionnement des cuisines scolaires.

STATISTIQUE DES ÉCOLES ENFANTINES AU 1^{er} DÉCEMBRE 1940

<i>Cité :</i>	Ecoles	Nombre de classes	Filles	Garçons	Genevois	Confédérés	Etrangers	Total
	Cropettes	3	53	41	25	57	12	94
	Terreaux	3	33	59	30	49	13	92
	Môle	6	84	69	44	85	24	153
	Maison des petits	3	37	38	29	33	13	75
	Saint-Antoine	6	75	79	61	70	23	154
		21	282	286	189	294	85	568
<i>Plainpalais :</i>								
	Roseraie	4	64	47	34	65	12	111
	Cluse	2	29	28	19	27	11	57
	Hugo de Senger	5	54	65	40	69	10	119
	Carl Vogt	5	70	65	37	87	11	135
	Coulouvrenière	4	50	51	22	71	8	101
		20	267	256	152	319	52	523

Eaux-Vives :

Montchoisy	4	61	60	44	57	20	121
Rue des Eaux-Vives	2	32	32	27	27	10	64
Villereuse	4	48	58	42	47	17	106
	10	141	150	113	131	47	291

Petit-Saconnex :

Saint-Jean	3	44	41	27	54	4	85
Charmilles	1	14	19	10	20	3	33
Geisendorf	2	27	28	19	29	7	55
Asters	5	64	74	33	91	14	138
Crêts	2	22	39	26	32	3	61
	13	171	201	115	226	31	372

Aire (enfants domiciliés sur la Ville)

	1	11	14	8	16	1	25
--	---	----	----	---	----	---	----

Totaux	65	872	907	577	986	216	1.179
------------------	----	-----	-----	-----	-----	-----	-------

STATISTIQUE DES ÉCOLES PRIMAIRES AU 1^{er} DÉCEMBRE 1939

<i>Cité :</i>	Ecoles	Nombre de classes	Filles	Garçons	Genevois	Confédérés	Etrangers	Total
Crochettes		12	182	187	118	211	40	369
Rue Necker		4	1	78	15	56	8	79
James Fazy		16	423	24	109	277	61	447
Rue de Berne		9	—	264	77	147	40	264
Rue de Neuchâtel		10	243	29	60	169	43	272
Grutli		9	—	255	76	140	39	255
Malagnou		14	364	85	220	171	58	449
Casemates		7	—	227	110	85	32	227
Ecoles de plein air des Bougeries		3	24	31	25	22	8	55
		84	1.237	1.180	810	1.278	329	2.417

Plainpalais :

Roseraie	19	214	296	183	241	86	510
Cluse	4	88	23	32	61	18	111
Hugo de Senger	14	218	195	133	207	73	413
Mail	18	226	267	153	262	78	493
Coulouvrenière	3	53	39	23	57	12	92
	58	799	820	524	828	267	1.619

Eaux-Vives :

Rue des Eaux-Vives	15	239	191	153	204	73	430
Rue du 31-Décembre	13	210	204	175	178	61	414
	28	449	395	328	382	134	844

Petit-Saconnex :

Saint-Jean	15	192	251	132	271	40	443
Charmilles	5	98	38	49	75	12	136
Geisendorf	3	52	26	33	39	6	78
Crêts	6	100	94	78	100	16	194
Asters	7	212	9	60	144	17	221
Servette	6	—	198	75	106	17	198
Sécheron	6	85	120	59	113	33	205
Aire (enfants domiciliés sur la Ville)	1	3	4	3	3	1	7
	49	742	740	489	851	142	1.482

Etablissements spéciaux :

Classes spéciales	15	77	148	51	136	38	225
Maison des Charmilles . .	3	1	43	21	17	6	44
Ecole-jardin des Bougeries	3	—	34	16	14	4	34
Home des enfants sourds .	3	16	14	7	15	8	30
Foyer de la Forêt	1	6	12	10	6	2	18
	25	100	251	105	188	58	351
Totaux	244	3.327	3.386	2.256	3.527	930	6.713

Voici la liste des travaux d'entretien des bâtiments et mobiliers scolaires effectués en 1940.

Arrondissement Cité

Ecole du Grutti. — Complété le mobilier des classes de préapprentissage par des bancs modernes, soit 32 tables et 64 chaises. Peinture complète de la salle N° 3. Installation d'un jeu de basketball dans la salle de gymnastique.

Ecole des Casemates. — Installation dans tout le bâtiment de colonnes d'incendie à chaque étage. Pose de treillis le long de la barrière du préau. Transformation de la chambre de chauffe. Réparé le monte-charges. Remplacé les colonnes d'alimentation des fontaines du préau. Réfection complète de la cuisine de l'appartement du concierge. Installation d'une cheminée pour le réfectoire des cuisine scolaires et un appareil « Libro » dans la chaudière du chauffage central.

Ecole rue Ferdinand Hodler. — Pose de bandeaux en bois croisé dans toutes les classes. Réparé la toiture, placages et doublages de la salle de gymnastique. Réfection complète de la salle de gymnastique et installation d'un jeu de basketball.

Ecole de la rue Necker. — Renforcement de radiateurs dans plusieurs classes. Refaire complètement le sol de la salle de gymnastique, soit béton, chape isolante en asphalte et pose de linoléum. Démolition en sous-sol de la vieille chaudière à air chaud. Installé à la nouvelle chaudière un appareil « Libro ». Transformation du local et dressé les murs. Installé un jeu de basket dans la salle de gymnastique. Peinture des bancs dans une classe.

Ecole du boulevard James Fazy. — Remise en état de la toiture. Fourniture de 26 tables et 26 chaises modernes. Installation de diffuseurs dans les classes 4, 15 et 21. Installation d'un jeu de basketball dans la salle de gymnastique. Pose de bandeaux en bois croisé dans les classes. Transformation du chauffage (vannes sur la tuyauterie).

Ecole des Croupettes. — Réparation du dôme de la chaudière tubulaire. Réparé la canalisation en sous-sol. Remplacement d'un calorifère dans l'appartement du concierge. Transfert des classes de l'école infantine au rez-de-chaussée de l'école primaire.

Ecole rue de Berne. — Dans le but de réaliser des économies de combustibles, effectué divers travaux aux installations de chauffage et d'eau, afin de pouvoir supprimer le chauffage des classes du 1^{er} étage de l'annexe et de les transférer dans l'ancien bâtiment. Entretien des fenêtres (petits bois) des façades. Installé un jeu de basketball dans la salle de gymnastique.

Ecole rue de Neuchâtel. — Refait complètement la toiture en ardoises de la salle de gymnastique et remplacement de la ferblanterie, placages, etc. Installation d'un calorifère pour le chauffage des locaux occupés par la Poste de campagne. Remplacé une bouche incendie dans le préau.

Ecole enfantine de Saint-Antoine. — Réfection du préau. Réparation de la toiture, principalement dans le brisis du toit.

Ecole enfantine des Terreaux. — Travaux d'entretien courant. Réparation des écoulements de W.-C.

Ecole enfantine des Crochettes. — Désaffectée. Occupée par la troupe.

Ecole enfantine de la rue du Môle. — Installation au sous-sol d'une chambre de bains et d'une buanderie. Réfection complète de l'appartement du concierge. Mise de l'eau au compteur. Etagage au sous-sol de la poutraison du hall d'entrée.

Arrondissement des Eaux-Vives

Ecole primaire de la rue des Eaux-Vives. — Bâtiment I. Travaux ordinaires d'entretien et réparation de la chaudière.

Bâtiment II. — Remplacé cuvettes de W.-C. Pose de vannes aux chaudières dans le but de permettre de chauffer séparément soit la salle communale, soit l'école.

Bâtiment III. — Réparé placage de la toiture. Transformation de l'installation du chauffage dans la classe 2. Travaux extérieurs d'égouts pour obvier aux inondations du sous-sol.

Ecole primaire rue du 31 Décembre. — Transformation de la canalisation du sous-sol. Installation complète de 5 W.-C. modernes et urinoirs au rez-de-chaussée. Goudronnage du préau. Pose de bandeaux en bois croisé dans les classes.

Ecole enfantine de Montchoisy. — Travaux ordinaires d'entretien et peinture de W.-C. au rez-de-chaussée et 1^{er} étage.

Ecole enfantine de Villereuse. — Travaux ordinaires d'entretien.

Arrondissement de Plainpalais

Ecole primaire et enfantine de la Roseraie. — Remplacé le réchauffeur et réservoir d'eau chaude pour les douches. Pose de bandeaux en bois croisé dans les classes. Revision de la toiture. Goudronnage des préaux. Remplacé 12 vannes au chauffage. Fourniture de 9 pupitres et 9 chaises modernes.

Ecole primaire de la Cluse. — Installation de 6 radiateurs dans les W.-C. Peinture des portails, des grilles et des fenêtres de la façade. Modifications dans l'appartement du concierge. Réparation du placage de la toiture. Pose de bandeaux en bois croisé dans les classes.

Ecole enfantine de la Cluse. — Ecole fermée pour raison d'économie.

Ecole enfantine du boulevard Carl Vogt. — Goudronnage du préau. Fourniture de 32 pupitres et chaises modernes.

Ecole primaire et enfantine rue Hugo de Senger. — Modifié l'installation du chauffage au sous-sol. Transformation du fourneau des Cuisines scolaires, modification de deux bassins. Refait en asphalte le terrasson de la salle de gymnastique. Remplacé les bandes à gravier et réparation en asphalte de deux terrassons des préaux couverts. Agrandissement des deux portails du préau. Pose de bandeaux en bois croisé dans les classes. Peinture de la cuisine des Cuisines scolaires. Réparé les préaux.

Ecole du Mail. — Piqué et crépi les murs des vestiaires des douches. Transformé un local en sous-sol pour les donneurs de sang : installation du gaz, de l'eau et rideaux d'obscurcissement. Installation de lampes dans les vestibules de l'école. Refait partiellement les soubassements en catelles des vestibules. Pose de bandeaux en bois croisé dans les classes.

Ecole primaire et enfantine de la Coulourenière. — Installation d'une borne-fontaine dans le préau. Peinture des fenêtres et stores du corps central. Tapissé le bureau. Remplacé des stores en bois. Goudronné les préaux.

Salle de gymnastique de la rue des Vieux-Grenadiers. — Travaux ordinaires d'entretien et modification des engins de gymnastique.

Arrondissement du Petit-Saconnex

Ecole primaire et enfantine de St-Jean. — Remplacé le chauffe-bains appartement d'un locataire. Réparé les doublages et chéneaux. Remplacé le lino en Jaspé de 6 classes. Garniture métallique de 2 bassins au sous-sol. Réparation de stores. Peinture de 4 portails. Peinture des berceaux et portes de la salle de gymnastique. Peinture complète d'une classe. Fourniture et installation d'une cuisinière à gaz au sous-sol. Création d'une classe au sous-sol. Pose de panneaux sur le carrelage de la dite et installation de 4 diffuseurs. Modification de radiateurs dans deux classes.

Ecole primaire et enfantine des Crêts. — Peinture de la façade de l'ancienne école et de la clôture en fer, côté chemin des Crêts. Installation de deux podiums et de sonneries dans la nouvelle école. Fourniture du mobilier moderne de 4 classes primaire et enfantine, d'une salle de couture et d'une salle de maîtres.

Ecole primaire de Sécheron. — Installation de diffuseurs dans plusieurs classes. Transformation du poêle en catelles de l'appartement d'un locataire.

Ecole primaire des Asters. — Peinture des fenêtres de la face principale côté rue de la Servette. Installation d'un W.-C. dans l'appartement du concierge. Modifié la ferrure des stores à projection. Remplacé l'écran à projections de la salle de gymnastique. Installé 4 diffuseurs dans une classe.

Ecole enfantine des Asters. — Modernisé les W.-C. du 1^{er} étage. Installé 3 cuvettes. Application d'un revêtement de « Colas » dans le préau.

Ecole primaire de la Servette. — Construction de 4 W.-C. au sous-sol. Raccordement des dits au collecteur de la route. Démolition des W.-C. et urinoirs du préau, côté rue Veyrassat. Réfection du foyer à air chaud de la chaudière. Raboté et peint tous les dessus de pupitres des classes. Colassé les préaux.

Ecole des Charmilles. — Occupée par la troupe. Réparation de la toiture de l'école primaire. Installé un urinoir au 1^{er} étage. Transformé une classe en salle de gymnastique. Réparé et appliqué un revêtement de « Colas » sur le sol des préaux.

Ecole de Geisendorf. — Installé des diffuseurs dans 3 classes. Peinture de la cuisine de l'appartement du concierge. Colassé une partie du préau (allée centrale).

Ecole enfantine de la Cité-Vieusseux. — La construction de l'école des Crêts (annexe) terminée pour la rentrée des classes de septembre, nous a permis de donner le congé des locaux loués au n° 32 de la Cité Vieusseux. Nous avons entrepris la démolition complète de l'intérieur et la transformation en appartements des dits locaux, en accord avec la Société coopérative d'habitation.

Appartements et locaux loués dans les écoles. — Travaux ordinaires d'entretien.

Statistique des concessions de salles dans les bâtiments scolaires .

Nombre de sociétés ou groupements ayant utilisé des locaux en 1940	138
Nombre de séances tenues par ces sociétés ou groupements	4.179
Nombre de concessions diverses en 1940	117

CHAPITRE XIII

SERVICE DES PARCS ET PROMENADES

Chef de Service : M. Eric Bois

Personnel. — Le personnel du service des promenades comprenait au 31 décembre 1939 : 1 chef de service, 1 jardinier-chef, 1 commis de première classe, 59 jardiniers (dont 9 piqueurs), 3 jardiniers surnuméraires, 1 mécanicien, 1 menuisier. Total : 67.

Il comprenait au 31 décembre 1940 : 1 chef de service, 1 jardinier-chef, 1 commis de première classe, 61 jardiniers (dont 9 piqueurs), 1 mécanicien, 1 menuisier. Total : 66 (soit un jardinier de moins).

Un grand nombre de jardiniers et de manœuvres démobilisés et 4 jardiniers-maraîchers temporaires ont été employés, soit sur nos chantiers ordinaires, soit sur les chantiers d'abattage de bois du Bois des Frères et dans les cultures de légumes. La présence de ces hommes nous a permis de procéder à peu près à nos travaux normaux et d'effectuer les travaux spéciaux destinés à procurer du travail aux soldats démobilisés pour un temps plus ou moins prolongé. Le nombre de ces ouvriers temporaires a atteint pendant les semaines de démobilisation partielle de l'automne, le chiffre de 45.

Le nombre des heures perdues par notre personnel ouvrier régulier, par suite des diverses relèves militaires s'élève à 36.247 heures, représentant 4.531 journées ou 14½ années et une somme de fr. 72.808,20. Le chef de service a accompli 110 jours de mobilisation. Quelques congés militaires à notre jardinier-chef et à notre commis, ont permis de maintenir sans trop d'inconvénients, l'activité du bureau. Signalons cependant que sans la présence de M. Girardet qui, pendant des mois, a fait seul toute la besogne du bureau avec un dévouement pour lequel nous lui exprimons notre reconnaissance, il n'aurait pas été possible d'accomplir notre tâche, mais évidemment le travail technique a été à peu près complètement arrêté.

Le 10 mai, par suite de la deuxième mobilisation générale, le personnel jardinier comptait 41 mobilisés sur 66 hommes et le personnel entier du bureau était au service militaire. Nous devons donc reconnaître l'effort fait par nos jardiniers, aidés de surnuméraires inexpérimentés pour maintenir nos parcs presque en parfait état.

Un jardinier, C. Beauverd, a pris sa retraite le 1^{er} mars et n'a pas été remplacé ; M. Grivel, victime d'un accident non professionnel en juin 1939, a repris son travail en partie seulement, au mois de novembre 1940.

L'effectif régulier de nos jardiniers n'est plus suffisant pour entretenir nos parcs comme il le faudrait et si le travail a été fait presque régulièrement, cela n'a été possible que grâce à la présence des temporaires démobilisés qui, en général, ont fourni un travail consciencieux et dont nous avons été satisfaits. Il serait cependant nécessaire que nous puissions donner plus de soins à nos parcs (gazons, décorations florales mieux plantées et entretenues, arbres mieux élagués, branches mortes enlevées, etc.).

Notre service, par l'intermédiaire de son chef, a été chargé de l'enquête sur les dégâts du bombardement du 12-13 juin dans la propriété Filliol, chemin Venel ; du contrôle de la coupe de bois du Bois de la Grille à Vernier (pour le Département des travaux publics) et de l'enquête sur les cultures par le Département fédéral de l'économie publique. C'est aussi le service des promenades qui, par décision du Conseil administratif, fonctionne depuis l'été 1940, comme commission communale d'entraide agricole pour la Ville de Genève.

D'autre part, le chef de service a donné trois conférences avec projections en couleurs sur nos parcs et le personnel dirigeant a suivi des cours d'experts organisés par la commission fédérale d'apprentissage à Lausanne, pour fonctionner comme jurés dans les examens d'apprentissage horticole (loi fédérale sur la formation professionnelle) ; il a aussi fonctionné à plusieurs reprises dans les jurys de l'école cantonale d'horticulture.

Malgré notre difficile situation au point de vue de la main-d'œuvre, notre service a fait tout ce qui était en son pouvoir pour maintenir un rendement aussi haut que possible et nous donnons ci-dessous, très brièvement, la liste des principaux travaux effectués, sans parler de l'activité normale d'entretien qui se renouvelle chaque année sans grands changements et forme la partie la plus importante de notre tâche, mais que nous ne pouvons que signaler dans ce rapport.

Parc Mon Repos. — Planté une haie de 15 arbustes à fleurs et arraché un gros marronnier qui s'est abattu dans la pelouse d'entrée, côté place Châteaubriand.

Parc Bertrand. — Etabli un drainage de 115 m. de longueur, côté chemin des Cottages, pour faire disparaître l'eau qui séjournait dans les bas-fonds. Aménagé l'emplacement des ormes abattus en 1939, côté chemin Bertrand, engazonné et planté 6 paulownia.

Parc La Grange. — Enlevé la ligne téléphonique aérienne entre les communs et la crèmerie et remplacé par une conduite souterraine, ce qui a supprimé fils et poteaux disgracieux. Arraché le gros marronnier près de la crèmerie, l'arbre étant malade depuis de nombreuses années et devenant dangereux.

Campagne Beaulieu. — Au printemps, nous avons pris possession de ce nouveau domaine où nous avons immédiatement mis certaines parcelles en culture. En automne, nous avons arraché des haies et des broussailles pour augmenter les surfaces des champs, travail qui se poursuivra en 1941. Une partie des bâtiments et l'orangerie restaurée sont utilisés pour conserver nos légumes et l'autre partie est occupée par l'armée et un fermier.

Campagne Trembley. — Arraché en automne le vieux verger improductif pour le mettre en culture en 1941 ainsi que quelques arbres pour augmenter les surfaces disponibles dans le même but. Côté rue Chauvet, établi une canalisation d'eau à pression.

Jardin des Crochettes. — Etabli un drainage, une nouvelle canalisation et quelques sacs d'écoulement pour empêcher le ravinement des chemins et refait quelques sections de chaussées particulièrement en mauvais état.

Bois de la Bâtie. — Nous avons refait de grandes parties de tressages pour retenir les terres le long des sentiers au flanc des moraines. Pour leur donner plus de solidité, nous avons abandonné les claiés en branchages qui pourrissaient trop rapidement et les avons remplacées par de petits troncs d'arbres. Ces protections ne sont que des palliatifs et nous serons obligés de prendre des mesures plus importantes. Nous avons créé devant le chalet-crèmerie une grande décoration florale en plantant 725 rosiers. Nous avons fait la coupe de bois annuelle suivant le plan de l'inspecteur forestier, ce qui nous a donné du bois de travail et du bois de feu. L'établissement de l'eau à pression pour alimenter le chalet a permis de changer la vieille fontaine qui coulait très mal, par une fontaine plus abordable pour les enfants.

Place Albert Thomas. — Aménagé la pelouse au centre de la rotonde, engazonné et planté un massif de 340 rosiers multiflores.

Avenue de Sécheron. — Refait les pelouses en hors-ligne, engazonné et planté 77 fusains.

Quai Turrettini. — Après le terrassement effectué par le Service de la voirie, nous avons réglé les pelouses et semé le gazon, puis placé six bancs. Les arbres se planteront en 1941.

Jardin villa Voltaire. — Enlevé les plantations qui gênaient pour la réfection des façades en attendant la rénovation prévue du jardin.

Place du Cirque. — Planté cinq fusains pour dissimuler la cheminée d'aération d'une cabine électrique souterraine.

Musée d'ethnographie (boulevard Carl Vogt). — Posé des bordures tout autour des pelouses, placé un petit grillage côté école infantine, rabattu les arbres et engazonné. Les plates-bandes de rosiers ont été plantées en 1939 et sont en pleine végétation.

Jardin autour de la maison de la Radio. — La voirie ayant terminé une partie du terrassement, nous avons commencé à créer les jardins prévus par le Service de l'urbanisme et effectué les plantations de la partie gauche, la partie droite n'étant pas prête. Nous avons établi les pelouses, engazonné, planté 1000 rosiers multiflores, 115 buis, 53 arbustes à fleurs, 10 ampelopsis, 4 peupliers d'Italie, 3 bouleaux et 2 platanes qui ont transformé cet endroit du boulevard Carl-Vogt en un joli jardin.

Plaine de Plainpalais. — Refait les gazons côté place du Cirque.

Cour de Saint-Pierre et Taconnerie. — Rabattu les vieux ormes pour essayer de prolonger leur existence bien précaire, vu leur mauvais état dû à leur grand âge.

Square du Perron. — Refait les gazons créés l'année précédente. Il est très difficile d'entretenir cet emplacement qui, en fait, est le domaine des enfants, des bicyclettes, des chiens et des chats. Les arbustes sont saccagés et il est inutile de remplacer ceux qui périssent.

Plateau de Champel. — Planté la nouvelle pelouse faite en 1939 : 10 bouleaux, 2 hêtres pourpres, 1 peuplier d'Italie, 87 arbustes à fleurs. Elagué les branches mortes des grands arbres du plateau.

Avenue Weber et rue Agasse. — Etabli une pelouse sur ce terrain préparé par le Service de la voirie ; la plantation se fera en 1941. Dans la haie du square près du chemin de Roches, planté 20 troènes.

Talus place Sturm. — Nous avons enlevé les vieilles barrières rustiques et pourries et les avons remplacées par une rampe plus résistante en tubes, le long des deux sentiers d'accès.

Rue Versonnex. — Placé deux bancs devant la station-arrêt de l'autobus.

Place de Jargonant. — Refait en entier la pelouse en face de l'église. Celle vis-à-vis de la fabrique Caran d'Ache est momentanément supprimée pour permettre l'établissement d'une cabine électrique souterraine. Elle sera rétablie dès que les travaux seront terminés.

Route de Florissant. — A l'angle rue de Contamines, enlevé les haies de buis et de troènes sur les terrasses pour permettre l'élargissement de la rue, puis refait les plantations une fois l'agrandissement terminé. Planté dans la *Campagne Mottu*, après l'élargissement, 50 arbres de haute futaie et 60 arbustes verts et fleuris.

Quai Gustave Ador. — De nombreux vols au printemps ont nécessité un service de garde spécial. La deuxième mobilisation nous ayant privé de la majeure partie de notre personnel, les traitements antiparasitaires indispensables n'ont pas tous été donnés et les rosiers en ont souffert dans leur deuxième floraison. Quelques variétés qui n'avaient pas donné satisfaction en 1939 ont été changées en 1940. La bise de fin novembre qui a emporté presque en entier le chemin établi le long des enrochements entre le parc des Eaux-Vives et le garage de la Société nautique, a épargné les pelouses, mais couvert de gravier le gazon et les plates-bandes de rosiers. Après nettoyage, il semble que les plantes n'ont pas trop souffert. Par contre, les dégâts causés par les chiens et leurs ordures, sont en constante progression, ce qui nuit à la beauté de ce quai si majestueux.

Ecole des Crêts de Saconnex. — Aménagé les pelouses du jardin préparé par les architectes, planté quelques hortensias à l'ombre. Le reste de la plantation se fera en 1941.

Avenue d'Aire. — Elagué une partie du bois mort dans les grands arbres et à la *Cité d'Amont*, fait terrassement, gazons et planté 23 peupliers d'Italie pour masquer une partie du cimetière de Châtelaine et 22 ampelopsis pour cacher le mur.

Dans la *pépinière de Châtelaine*, commencé un important drainage pour assainir le sol de nos terrains de culture et fait placer une clôture en grillage du côté sud. Ce jardin qui était presque en entier un terrain vague en 1935, sera prochainement remis en culture dans sa totalité. Les hangars abritent notre bois de travail au séchage et nos plantes bulbeuses en été (à peu près 50 à 60.000 bulbes).

Colonie Vivre, Anières. — Nettoyé le jardin, élagué les gros marronniers, arraché les broussailles et planté 10 arbres fruitiers offerts par la Maison Boccard Frères.

Cygnes et canards. — L'entretien des volatiles de notre rade a passé entièrement au Musée d'Histoire naturelle, à partir du 8 avril et ceci à notre grande satisfaction. Ainsi s'est réalisé un de nos désirs et nous sommes débarrassés de bien des ennuis. Il ne nous reste plus que les canards, pigeons blancs et paons blancs du Bois de la Bâtie. Nous avons été obligés de réduire le nombre des canards, vu la difficulté de trouver suffisamment de nourriture. Les carpes du petit lac se multiplient rapidement et nous en avons vendu une centaine de kilos environ.

Colassages. — Notre équipe spécialisée dans ce travail a réparé les brèches et chemins des parcs suivants : Eaux-Vives, La Grange, Bertrand, Observatoire, Jardin anglais, île Rousseau, Brunswick, parcs de Sécheron, Saint-Jean, Croupettes. Les chemins autour de la serre des Croupettes, qui étaient de véritables fondrières, ont été ferrés et colassés, ainsi que le jeu contigu de basket-ball. Signalons aussi des colassages : école des Crêts, Ariana, vestiaire du basket-ball des Eaux-Vives et parties détériorées des stades de Varembe et de Frontenex, ainsi que du préau de l'école de la rue Ferdinand Hodler.

A l'*Ariana*, nous avons construit un petit hangar-abri étanche pour abriter notre matériel. Nous sommes ainsi arrivés en quatre ans à protéger ce dernier contre les intempéries dans tous nos quartiers.

Signalons que nos camions ont été fréquemment mis à contribution pour transporter de la paille dans les cantonnements militaires, du sable pour abris et pour le terrassement de la tranchée-abri des Croupettes, creusée par un détachement de travailleurs militaires.

Plantations. — Le manque de personnel ne nous a pas permis de maintenir les décorations à un niveau aussi élevé que les années précédentes, cependant, nous avons planté 230.155 plantes dans nos plates-bandes et massifs. Nous savons, par de nombreux témoignages qui nous ont été adressés, que nos plantations de fleurs ont été encore plus appréciées que d'habitude. Le public a beaucoup goûté ces décorations florales qui éclairaient nos parcs de leurs joyeuses couleurs, malgré la gravité de l'heure présente. Seules les caissettes de l'île Rousseau, les jardinières des candélabres et quelques fontaines n'ont pu être fleuries. Nous espérons que les plantations préparées en automne pour le printemps 1941 réussiront, car nous les avons spécialement soignées. A ce sujet, nous signalons encore ici combien les déprédations et les ordures des chiens compliquent notre travail et salissent nos gazons. Ce sont elles qui nous empêchent d'augmenter les plantations printanières dans les gazons. Nous nous demandons si vraiment il sera toujours impossible d'arriver à une réglementation sérieuse. Les vols semblent par contre en légère diminution, mais les cas de sabotage le soir en été sont toujours nombreux, en général, par suite d'absence de surveillance. Mentionnons aussi que le nombre de nos rosiers ascende maintenant à 23.500 pieds environ, chiffre qui se stabilisera à peu près pour le moment tant que nous n'aurons pas réalisé la roseraie dont nous espérons pouvoir doter un jour la Ville de Genève. Nous avons aussi exécuté la décoration en chrysanthèmes de la Maison genevoise et celle des salons du château de La Grange, en orchidées, pour le déjeuner offert par les autorités cantonales et municipales à M. le conseiller fédéral E. Celio.

Mesdames FORGET et PICTET ont donné deux très gros orangers, vieux de 150 ans au moins, et M^{lle} M. MARTIN 5 orangers en bacs et un gros mimosa et nous avons reçu quelques palmiers de personnes qui ne pouvaient plus les conserver à cause des restrictions de chauffage.

Serres. — Le combustible devenant rare et cher, nous avons supprimé en automne l'utilisation de l'orangerie de Mon Repos et réparti les plantes dans nos autres serres. Nous avons changé la chaudière de la serre des Croupettes et supprimé un chauffage à La Grange en transformant légèrement l'installation existante. Nous avons fait poser partout des régulateurs automatiques et pris toutes mesures pour pouvoir conserver en entier et le mieux possible notre matériel végétal, qui représente un important capital. Grâce aux mesures prises, facilitées par l'emploi, pendant la journée, du bois de chauffage dont nous disposons, nous passerons cet hiver sans trop de difficultés.

Nous croyons qu'il n'est pas inutile de souligner encore une fois combien nos serres sont vétustes et que cela nous obligera à faire de grandes dépenses d'entretien en 1941, pour qu'elles ne soient pas inutilisables. Après ces restaurations, elles seront tout aussi défectueuses pour les cultures et d'une exploitation toujours difficile, n'ayant pas été construites pour une production intensive comme la nôtre.

Matériel. — Notre matériel s'est augmenté de 100 châssis de couche et une grande partie de nos châssis anciens ont été passés à la peinture par deux peintres démobilisés, qui continuent ce travail entre les relèves des troupes genevoises. Cette mesure, qui prolongera la durée de ce matériel, était indispensable ; elle avait été retardée depuis longtemps par suite de manque de main-d'œuvre. Notre menuisier a construit quelques couches en bois ainsi que 138 bacs de chêne de différentes dimensions pour nos grosses plantes (orangers, palmiers, lauriers, aucubas, etc.). Nous avons acquis une moto-charrue Simar C 81 à gros rendement, utilisée spécialement pour nos cultures de légumes. Une tronçonneuse à moteur de fabrication suisse n'est pas encore au point et nous cause des ennuis. Le manque d'essence nous a mis dans l'obligation de faire construire une remorque de 2500 kg. pour nos camions et elle nous rend d'immenses services. Le fait qu'elle est très basse nous permet de transporter sans danger nos grosses et lourdes machines (motoculteurs, rouleau à moteur, etc.). Elle diminue aussi, dans une large mesure, le nombre de nos courses. Nous avons profité d'une vente à l'amiable du matériel d'un atelier de mécanique pour acquérir, pour notre propre atelier, un tour et tout le matériel qui permettra à notre mécanicien de travailler dans de meilleures conditions. Il est cependant utile de remarquer que, tant que nous aurons les locaux actuels au parc de La Grange, nous serons très mal logés. La même remarque s'applique exactement à notre atelier de menuiserie du parc Mon Repos qui, à tous ses défauts techniques, ajoute celui d'être antihygiénique.

Nos machines à moteur ont été peu à peu mises au repos, au fur et à mesure de la diminution du contingent d'essence, et il faut prévoir l'arrêt complet des tondeuses à gazon et d'un ou deux camions pour 1941. Il en découlera l'impossibilité d'obtenir un gazon impeccable dans tous les parcs.

Notre matériel de bureau s'est augmenté d'une machine à multiplier et d'une machine à additionner et notre machine à écrire spéciale pour les feuilles de paye a été changée.

Nous avons peu à peu transformé et modernisé la tenue de nos écritures, de nos comptes, de nos registres et de nos dossiers, ce qui nous a permis de continuer notre travail de bureau en constante augmentation, avec un seul commis chargé aussi de toute la partie technique. Nous avons cependant été dans la nécessité de laisser de côté depuis plusieurs mois cette partie indispensable de notre activité. Nous avons malgré tout mis au point des projets de restauration des jardins de la villa Voltaire dans le style du XVIII^e siècle, celui de la terrasse des bâtiments cantonaux, 14, rue de l'Hôtel-de-Ville et esquissé la transformation en parc des terrains de Beaulieu. Nous avons aussi poussé l'étude de la roseraie et celle de l'entrée du parc de La Grange, côté rue de Frontenex. Mais la partie administrative étouffe le travail technique. Nous devons cependant revoir en entier nos plans de parcs, qui n'ont jamais été mis au point, travail indispensable, qui durera des années et qui ne saurait être renvoyé indéfiniment.

Le manque de personnel qualifié ne nous a pas permis d'effectuer la *taille* annuelle normale et le tiers seulement des arbres ont été émondés. L'inconvénient du manque de taille se fait sentir l'année suivante en donnant un travail beaucoup plus long à exécuter, les branches étant beaucoup plus fortes.

Un certain nombre d'arbres secs, malades ou dangereux pour la circulation, ont été arrachés. Comme ce travail était renvoyé depuis deux ans, le nombre des arbres enlevés est assez élevé. Leur remplacement n'a pas pu se faire par suite des mobilisations en 1940 ; il est prévu pour 1941 et le nombre des arbres à planter sera plus élevé que celui des arbres abattus. Voici la liste des arbres arrachés :

Rampe de la Treille-Calabri : 1 orme (pour rectification de la rue consécutive à la création d'un abri D.A.) ; boulevard des Philosophes : 1 orme sec ; Bastions : 1 marronnier cassé par la tempête du 15 mars et 1 cèdre gelé en 1938-39 ; plaine de Plainpalais, 8 arbres variés (fuites de gaz et suite de blessures causées par des roulettes) ; place Dorcière : 2 érables secs (suite de blessures faites par des chars maraîchers) ; place des XXII-Cantons : 1 érable sec ; rue des Franchises : 1 tilleul abattu par l'orage du 11 juin ; square Pradier : 1 érable sec ; rue du Diorama : 1 marronnier pourri ; avenue

de Châtelaine : 5 ormes secs (ces arbres périssent petit à petit par suite des multiples fouilles qui, il y a dix ou quinze ans, ont provoqué la coupe de grosses racines ; tous ceux qui restent subiront peu à peu le même sort) ; chemin Pasteur : 1 acacia sec (suite accident de camion) ; chemin Dumas : 1 marronnier sec ; avenue d'Aire : 10 ormes malades depuis longtemps ; boulevard Carl-Vogt : 1 érable, 1 tilleul, 1 marronnier ; chemin de la Colline : 1 orme sec ; rue de Carouge : 2 ormes secs (conséquence d'anciennes fouilles ayant coupé les grosses racines) ; jardin Brunswick : 1 cèdre gelé en 1938-39 ; soit au total 42 arbres.

Travaux spéciaux causés par l'état de guerre

L'état de guerre en Europe causant de grandes perturbations dans notre économie nationale ainsi que dans l'emploi de la main-d'œuvre, nous avons immédiatement pris les mesures nécessaires pour contribuer aux efforts faits pour atténuer le plus possible ces graves inconvénients. Le service des promenades a été chargé de tâches bien définies dans lesquelles il a déployé une activité considérable. Ce sont :

- 1) Création d'occasions de travail pour les démobilisés pendant leurs congés militaires (soit 61.738 heures de travail, représentant 7.717 journées et une dépense de fr. 81.669,85).
- 2) Abattage de bois de feu pour mettre à la disposition du service social.
- 3) Production de légumes pour les institutions de bienfaisance, cuisines scolaires, crèches, etc.

Abattage de bois au Bois des Frères. — Ce travail a été exécuté sous le contrôle de l'inspecteur forestier M. W. Borel. Il a débuté en novembre 1939 et s'est terminé en mai 1940, pour reprendre en automne. En même temps que le bois s'éclaircit en conservant les arbres les meilleurs, nous le nettoyons de ses épines et de ses broussailles, ce qui permettra aux promeneurs de circuler facilement. Des chemins seront ensuite tracés. Les quantités de bois obtenues dans la saison 1939-40 sont les suivantes : 518 stères de bois de chêne (environ 250.000 kg.), 5000 fagots.

La valeur du bois, calculée au début du printemps, couvre largement les dépenses d'exploitation et cette valeur n'a cessé d'augmenter jusqu'en automne.

Cultures agricoles. — Le service des promenades, chargé de s'occuper des cultures de légumes, a exécuté en 1940, le projet qu'il avait préparé dès l'automne 1939. Il a accompli un très gros travail avec un personnel fixe de 4 jardiniers-maraîchers et un personnel variable suivant les travaux de saison (6 hommes pendant les traitements anti-parasitaires ; 18 hommes pendant l'arrachage des pommes de terre). Les prairies les plus favorables ont été tournées au tracteur en automne 1939 et au printemps 1940 dans les parcs et domaines suivants : parc de La Grange, pré Favre, parc Bertrand, campagne Trembley, campagne Beaulieu et pépinière de Châtelaine, soit au total 9 hectares environ. Les récoltes ont été très satisfaisantes et ont donné :

Pommes de terre, 92.500 kg. ; carottes, 5.000 kg. ; navets, 7.000 kg. ; oignons, 4.000 kg. ; haricots secs, 1.500 kg. ; poireaux, 225.000 pieds ; choux-blancs, 23.000 pieds ; choux-rouges, 2.600 pieds ; choucroute, 3.000 kg.

L'estimation de la récolte au prix de gros, couvre largement la dépense ; mais, comme une partie est donnée et l'autre vendue à prix réduits, le résultat ne se chiffrera pas dans les comptes. Ce résultat, pour une première année d'exploitation, nous a donc permis de mettre à disposition de notre population, une quantité appréciable de légumes de base. Cette entreprise considérable et nouvelle pour notre service, se développera encore largement en 1941, les circonstances l'exigeant. Il est cependant nécessaire d'insister sur le fait que tous les terrains ne peuvent pas donner des champs de culture ; nous ne pouvons pas mutiler nos parcs en enlevant les beaux arbres qui donnent de l'ombrage sur certains prés, tant que la situation n'est pas désespérée. Nous devons tout faire pour conserver à notre ville ce riche patrimoine.

Par arrêté en date du 7 mai, le Conseil d'Etat a interdit de circuler à bicyclette dans les promenades, quais-promenades ou parcs de la Ville de Genève.

CHAPITRE XIV

ÉTAT CIVIL

Chef de service : M. Eugène JAQUES, officier de l'état civil

Pendant l'année 1940, il a été célébré 1.315 mariages, en diminution de 17 sur l'exercice précédent.

Ils se répartissent comme suit :

113	entre genevois et genevoises	contre	116	en 1939
211	» genevois et confédérées	»	213	»
83	» genevois et étrangères	»	83	»
123	» confédérés et genevoises	»	124	»
530	» confédérés et confédérées	»	476	»
116	» confédérés et étrangères	»	154	»
30	» étrangers et genevoises	»	38	»
72	» étrangers et confédérées	»	59	»
37	» étrangers et étrangères	»	69	»

Les publications se sont élevées à 1.765 contre 1.877 en 1939.

Les divorces à 235 soit 5 de plus qu'en 1939.

Naissances : 1.545 contre 1.593 en 1939, soit :

742	masculins légitimes	contre	792	en 1939
711	féminins légitimes	»	736	»
45	masculins naturels	»	35	»
46	féminins naturels	»	29	»
1	inconnu nouveau-né	»	1	»
<hr/>		<hr/>		
1.545			1.593	

Répartition des naissances d'après la nationalité :

569	genevois	contre	549	en 1939
809	confédérés	»	811	»
166	étrangers	»	232	»
1	inconnu	»	1	»
<hr/>		<hr/>		
1.545			1.593	

DÉCÈS

824	masculins	contre	770	en 1939
980	féminins	»	951	»
17	mort-nés masculins	»	23	»
15	mort-nés féminins	»	16	»
1	inconnu	»	1	»
<hr/>		<hr/>		
1.837			1.722	

Répartition d'après la nationalité :

762 genevois	contre 713 en 1939
666 confédérés	» 598 »
408 étrangers	» 410 »
1 inconnu	» 1 »
<hr/>	<hr/>
1.837	1.722

Il a été délivré en 1940, 4.690 expéditions d'actes contre 5.478 en 1939, soit :

2.153 actes de naissances
 1.035 actes de décès
 1.032 actes de mariages
 295 états de famille
 175 livrets de famille (duplicata).

Le produit des actes s'est élevé à la somme de fr. 15.149,80.

Ont été délivrés gratuitement :

229 actes de naissances, décès et mariages
 414 certificats de publications.

Le tronc placé dans la salle des mariages a produit fr. 1.077,20 contre fr. 1.306,35 en 1939, versés à l'Hospice Général.

40 mariages ont été célébrés en dehors des heures et jours officiels et ont produit fr. 400,—.

Les opérations se résument ainsi :

	Augmentation	Diminution
1. Déclarations de naissances	1.545	48
2. Déclarations de décès	1.837	115
3. Mariages célébrés	1.315	17
4. Inscriptions de divorces	235	5
5. Publications de mariages	1.765	112
6. Expéditions d'actes	4.690	788
7. Livrets de famille	1.490	15
8. Légitimations par mariage	33	3
9. Légitimations après mariage	6	2
10. Communications d'office	7.850	50
11. Fiches pour Reg. des familles (fin 1940)	25.807	1.421
12. Extraits du Reg. des familles	295	22

CHAPITRE XV

POMPES FUNÈBRES ET CIMETIÈRES

Chef de service : M. Marcel HENNINGER

A. Pompes funèbres

Le service des Pompes funèbres municipales a organisé pendant l'année 1940, 1352 convois dont 260 d'incinérations (1294 et 230 en 1939) soit :

Convois payants adultes	960
» » enfants	37
» gratuits, adultes 329, enfants 26	355
	—
Total	1.352

Le nombre des convois organisés par le service municipal et par les entreprises particulières à destination des cimetières de la Ville de Genève et du Crématoire de St-Georges, s'est élevé à 1.616, dont 539 pour inhumations et incinérations par les entreprises particulières. Les convois effectués par le service des Pompes funèbres dans les différents cimetières des communes se répartissent comme suit :

St-Georges 537 ; Crématoire 260 ; Châtelaine 174 ; Pt-Saconnex 105 ; Carouge 68 ; Thônex 13 ; Veyrier-Israélite 28 ; Chêne-Bougeries 11 ; Genthod 6 ; Lancy 16 ; Vandœuvres 11 ; Chêne-Bourg 7 ; Bernex 7 ; Onex 2 ; Coligny 8 ; Veyrier 10 ; Vernier 7 ; Aire 2 ; Versoix 2 ; Vézenaz 3 ; Feuillasse 5 ; Cartigny 3 ; Hermance 1 ; Anières 2 ; Compesières 4 ; Jussy 1 ; Gd-Saconnex 2 ; Avusy 1 ; Perly 1 ; Plainpalais 1 ; Confignon 2 ; Peissy 1 ; Peney 1 ; Chaney 2 ; Carouge-Israélite 4 ; Meyrin 3 ; Collonge-Bellerive 6 ; Laconnex 1 ; Aire-la-Ville 1 ; Plan-les-Ouates 2 ; Croix-de-Rozon 1 ; Satigny 1 ; Dardagny 1 ; Chouilly 1 ; Gy 1 ; Collex-Bossy 1 ; Meinier 1 ; Choulex 1 ; Caveau provisoire 1 ; Transports à la Faculté de médecine 7.

Nous avons été chargés de 22 transports de corps, dont 18 en Suisse et 4 à l'étranger.

Des urnes ont été expédiées en divers pays ; les convois payants se répartissent comme suit :

	1 ^{re}	2 ^{me}	3 ^{me}	4 ^{me}	5 ^{me}	6 ^{me}	Total
Adultes	53	215	329	148	182	33	960
Enfants 0 à 1 an	—	—	—	24	—	—	24
» 1 à 6 ans	—	3	2	5	—	—	10
» 6 à 13 ans	—	—	1	2	—	—	3

Répartition des convois officiels et des convois gratuits par communes :

Genève 295 ; autres communes 28 ; police 32.

Répartition des convois officiels et gratuits par nationalités :

Genève 141 ; Confédérés 144 ; France 33 ; Italie 26 ; Allemagne 4. Divers 7.

Le corps des porteurs a effectué 4.682 courses contre 4.600 en 1939. Il comprend 7 porteurs à la course et 8 manœuvres porteurs du service des cimetières.

Le service a fourni 1.339 cercueils (1.281 en 1939), 166 corbillards à chevaux (48), 203 voitures à chevaux (75), 1.091 corbillards automobiles (1.186), 1222 voitures automobiles (1.048), 83 fourgons automobiles (73), 991 draps mortuaires (941).

Le service des convois à chevaux est assuré avec notre matériel. Nos chevaux sont également utilisés dans les cimetières et par les entreprises privées de Pompes funèbres.

Nous avons dû remettre en état tout le matériel des corbillards et voitures à chevaux, compléter l'harnachement et habillement du personnel en raison des nombreuses tâches que la mobilisation nous a imposées.

Notre service chargé officiellement des levées de corps pour le Département de justice et police a participé à 116 opérations, dont 95 de jour, et 21 de nuit, ainsi qu'à 1 transport de détenus, dans le cours de l'année.

Par l'intermédiaire de son service de Pompes funèbres, la Ville de Genève assure gratuitement l'inhumation des assistés des établissements suivants :

Hôpital cantonal, Asile de Bel-Air, Maternité, Clinique infantile, Enfants malades (Gourgas), Hospice du Prieuré, Asile des vieillards, Asile de Loëx, Asile de Vessy, Institut Victor-Emmanuel.

Pour l'ensemble du service, le chiffre d'affaires s'est élevé à : fr. 450.640,25 contre 432.887,50 en 1939. Le bénéfice pour 1940 pour le service des Pompes funèbres et crématoire s'élève à fr. 54.772,55 contre fr. 34.020,70 en 1939.

B. Cimetières

CIMETIÈRE DE ST-GEORGES. — 1.192 entrées ont été enregistrées dans ce cimetière, contre 1.077 en 1939.

Il a été procédé à 54 exhumations dont 1 avant le terme légal et 2 exhumations d'ossements.

Les marbriers ont posé 645 monuments, en ont transféré 27 sur d'autres tombes et en ont sorti 4.724 permis d'orner ont été délivrés aux jardiniers et 711 aux marbriers, plus 35 pour le columbarium.

Les jardiniers entretiennent 3.021 tombes dans ce cimetière.

Nous avons procédé à la désaffectation des quartiers 29-30-31 et 32.

Nous avons continué nos plantations d'ifs dans les entre-tombes de différents quartiers ; ce travail sera poursuivi dans les années à venir. Cette année encore nous avons eu à déplorer des dégâts considérables causés par le gel.

Nous avons continué la construction des caisses en ciment pour les débris du cimetière et les avons entourées d'une plantation.

Les garnitures de fleurs très variées dans les différentes avenues et dans divers quartiers désaffectés ont fait l'admiration du public.

Les tombes des soldats morts pendant la mobilisation ou des suites de celle-ci ont été garnies de fleurs.

Plusieurs allées ont été recouvertes d'un tapis de colas ; ce travail sera continué par étapes. Nous avons poursuivi la peinture des grilles du cimetière.

Dans le courant de l'année nous avons utilisé nos chevaux pour le service de voirie aux cimetières de St-Georges, Châtelaine et divers transports.

CIMETIÈRE DE CHATELAINE. — 269 entrées ont été enregistrées dans ce cimetière, contre 248 en 1939.

Nous avons procédé à 13 exhumations à terme et 3 avant terme.

27 urnes ont été inhumées dont 13 au quartier des cendres.

224 monuments ont été posés et 13 transférés sur d'autres tombes.

Nous avons délivré 224 autorisations pour la pose de monuments et 256 permis d'orner aux jardiniers.

Les jardiniers entretiennent 1.061 tombes dans ce cimetière.

Nous avons continué nos plantations d'ifs dans différentes parties de ce cimetière.

CIMETIÈRE DE PLAINPALAIS. — 2 inhumations en 1940. Les chambres mortuaires ont reçu 69 corps. Nous n'avons procédé à aucune exhumation.

340 tombes sont encore entretenues dans ce cimetière par notre service, ainsi que 172 dans les autres cimetières.

Le travail est effectué par le jardinier attitré du cimetière, aidé au besoin par des ouvriers supplémentaires.

CIMETIÈRE DU PETIT-SACONNEX. — 160 entrées ont été enregistrées, contre 166 en 1939.

Il a été procédé à 15 exhumations, dont 1 avant terme.

Il a été posé 130 monuments et 7 ont été transférés sur de nouvelles tombes.

130 permis d'orner ont été délivrés à des marbriers et 157 à des jardiniers.

Nous avons inhumé 28 urnes dans ce cimetière, dont 8 au quartier des cendres.

Les jardiniers entretiennent 1.000 tombes dans ce cimetière.

Nous avons engagé des démobilisés pour les travaux d'agrandissement du cimetière qui ont été entrepris dans le courant du mois de novembre.

CRÉMATOIRE. — Au cours de l'année, il a été procédé à 361 incinérations, dont 4 d'exhumations ; soit 164 hommes, 192 femmes et 1 enfant.

DESTINATION DES CENDRES. — Columbarium 46 ; quartiers des cendres 44 ; autres quartiers de St-Georges 55 ; Châtelaine 27 ; Petit-Saconnex 28 ; domicile 47 ; Faculté de médecine 37 ; autres cimetières du canton 90 ; de Suisse 21 ; de l'étranger 2 ; dépôt provisoire 12 ; désintéressées 7.

Nous avons procédé à des décorations de la chapelle du Crématoire et l'orgue a été utilisé à l'occasion de différentes cérémonies.

Nous avons procédé à la réfection complète du four N° 1 ainsi qu'à celle des cheminées.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES. — Le personnel d'exploitation et de surveillance se répartissait comme suit au 31 décembre 1940 :

1 commis chef, 3 concierges, 3 gardes, des gardes supplémentaires sont pris parmi les porteurs pour le service des dimanches et jours fériés, 3 piqueurs, 6 ouvriers réguliers, 9 manœuvres supplémentaires, 1 chauffeur pour le crématoire. Dans le cours de l'année, nous avons occupé 103 chômeurs et démobilisés.

Les quatre cimetières comptent au total 37.126 tombes et cases de columbarium, soit :

	St-Georges	Pt-Saconnex	Châtelaine	Plainpalais
Adultes à la ligne	18.423	4.104	4.848	657
» quartiers réservés	1.486	679	296	
Caveaux	181	49	154	
Grands enfants	483	79	134	44
Petits enfants	1.630	125	496	820
Quartiers des cendres	745	210	131	
Columbarium	1.352			
	24.300	5.246	6.059	1.521

DÉCISIONS ADMINISTRATIVES

Séance du 5 janvier. — Le Conseil se déclare d'accord de passer avec la commune de Lancy une convention du type de celle passée avec la Ville de Carouge, en ce qui concerne le service des Pompes funèbres.

Séance du 19 janvier. — Le Conseil décide d'admettre que les porteurs à la course peuvent être acceptés comme déposants à la Caisse d'assurance.

Séance du 9 juillet. — Le Conseil décide de réduire à trois jours le service des incinérations, soit les lundi, mercredi et samedi.

Séance du 18 octobre. — Le Conseil autorise M. Rosset à travailler dans les cimetières.

Séance du 25 octobre. — Le Conseil décide de porter le coût de l'incinération à fr. 80.—.

Séance du 5 novembre. — Le Conseil décide de porter le salaire des manœuvres à fr. 1,39 l'heure. Le Conseil autorise MM. Taroni et Bretscher à travailler dans les cimetières.

Séance du 24 décembre. — Le Conseil autorise M. Bodmer à travailler dans les cimetières. Le Conseil approuve l'augmentation des tarifs des jardiniers concessionnaires dans les cimetières.

CHAPITRE XVI

STADES MUNICIPAUX

Chef de service : M. Marcel LADÉ.

Des travaux de quelque ampleur ont été faits cette année à *Frontenex* pour améliorer le terrain principal du stade : une piste et une fosse pour le steeple-chase ont été aménagées ; des barrières spéciales ont été construites.

La réfection des pistes de saut et de lancement a été effectuée et un plateau pour le lancement du disque installé.

Les grands vestiaires ont été divisés pour obtenir une distribution plus utile. Des portails ont été placés au bas des trois escaliers des tribunes.

A *Varembé*, il a fallu consolider les panneaux de grillages du terrain 2 qui supportent un poids élevé, des plantes de vigne de Canada s'étant très développées.

Quelques travaux d'entretien ont été effectués aux stades du *Bout-du-Monde* et du *Bois des Frères*, ainsi qu'au terrain de sport du jardin des *Cropettes*.

Les trois grands stades ont servi à la troupe. A *Varembé*, un camp d'internés militaires et civils français a été créé pour quelques semaines.

Des grillages ont dû être remplacés aux terrains de la rue Sturm et du quai Charles Page.

Une installation complète d'éclairage électrique a été faite sur les terrains de basket ball du parc des Eaux-Vives, ce qui permet des matches le soir.

Aux terrains de gymnastique, il a été fait les habituels travaux d'entretien.

Camping. — L'inauguration officielle du camp du Bois de la Bâtie s'est faite le 20 septembre en présence des délégués des autorités municipales et de la Fédération nationale suisse des clubs de camping.

Les difficultés actuelles des relations avec les pays voisins et la mobilisation de la jeunesse suisse n'ont pas encore permis la pleine utilisation de ce camp.

Stade des Vernets. — L'installation d'un stade aux Acacias, dans le quartier des Vernets, avait déjà fait l'objet d'une étude de la municipalité de Plainpalais, il y a une quinzaine d'années. Cette étude a été reprise par le Conseil administratif désireux de doter notre ville d'un stade moderne de dimensions suffisantes.

L'emplacement des Vernets est propriété de l'Etat et ce stade ne pourra être créé que si le Canton accorde à la Ville un droit de superficie de plusieurs décades.

Le Conseil administratif s'est occupé de l'installation de stades d'entraînement basés sur le plan type de ces installations pour la pratique des Jeux Olympiques. L'avis du Conseil administratif est que l'athlétisme, sport de base, doit être défendu particulièrement et, dans ce but, il faut tout d'abord créer des pistes de course à pied pour les jeunes athlètes.

Jeux de Genève. — Poursuivant un projet formé depuis quelque temps, le Conseil administratif a réuni, au printemps, les présidents des fédérations sportives pour leur exposer son plan d'organisation annuelle d'une série de compétitions sportives s'étendant sur une période déterminée. Il a pris cette initiative pour mieux gagner le grand public au sport et surtout pour créer un mouvement touristique en faveur de notre ville.

Les représentants des diverses disciplines sportives ont répondu avec empressement à l'appel qui leur était adressé et un comité, présidé par M. Max Burgi, s'est alors constitué dans le courant de mai pour réaliser le projet des autorités municipales.

Les associations ayant apporté leur collaboration sont : Association cantonale genevoise de football et d'athlétisme, Union cantonale genevoise des gymnastes à l'artistique, Fédération suisse de boxe, Union vélocipédique cantonale genevoise, Club des lutteurs genevois, Société d'escrime de Genève, Comité genevois de lawn-tennis, Club des nageurs, Ligue suisse et association cantonale genevoise de basket ball, Ligue suisse de hockey sur terre, Société nautique de Genève (Cercle de la voile).

Les Jeux de Genève, dont l'organisation a été rapidement entreprise, ont eu lieu au mois d'août, du 10 au 25. Ils comportèrent des régates à voile, un critérium cycliste, des tournois de football, de tennis, d'escrime, de basket ball, de hockey sur terre, de boxe, des meetings d'athlétisme et de natation et des concours de gymnastique et de lutte libre.

Le succès a répondu pleinement et dès la première année aux efforts des créateurs de cette belle compétition sportive.

Le Comité des Jeux de Genève s'est transformé, au cours de l'été, en Comité genevois des sports. Son principal objectif reste le maintien et le développement des Jeux de Genève. Il veut aussi obtenir la cohésion la plus efficace de toutes les fédérations et un esprit de systématique coordination entre toutes les disciplines sportives.

Manifestations sportives militaires. — Constatant la très grande réussite remportée à Vidy en septembre 1939 par les manifestations sportives du 1^{er} Corps d'armée, le Conseil administratif s'est mis en rapport avec l'autorité militaire pour obtenir, à Genève, une manifestation du même ordre.

La saison ne le permettant pas, ce meeting militaire n'a pas pu avoir lieu en plein air sur un stade comme à Vidy. Il a dû être adapté aux conditions locales et à la saison et prévu dans la vaste enceinte du Palais des expositions.

Le comité d'organisation a été présidé par M. le Colonel Petitpierre, assisté, à la vice-présidence, par M. Jean Uhler, président du Conseil administratif, et par M. le capitaine Empeyta.

Des trois séances des journées militaires des 7 et 8 décembre, la première a été réservée à la jeunesse scolaire. Ces manifestations ont eu pour objectif de faire comprendre à chacun le travail accompli dans le rang pour fortifier le physique et le moral du soldat, de faire connaître certaines formules d'entraînement physique largement expérimentées, d'étendre leur champ d'application ainsi que de créer et de développer une émulation entre les athlètes.

Un des résultats acquis a été de faire connaître au public le matériel de plus en plus perfectionné que nos troupes utilisent et que beaucoup ne connaissent que de nom ou par une description sommaire.

Le programme élaboré a beaucoup plu aux spectateurs par une très grande variété de productions. Le Palais des Expositions, à l'intérieur duquel avaient été aménagées de vastes tribunes, a bien convenu pour un meeting de cette envergure.

Les spectateurs ont apprécié cette magnifique compétition et ont particulièrement applaudi les exercices de gymnastique du combattant ainsi que les exercices de combat rapproché qui sont d'un particulier intérêt. Il a aussi admiré les démonstrations de prise de position par un canon d'infanterie faites sur un terrain semé d'obstacles. Les chars d'assaut ont également eu leur part de succès.

Le but essentiel de faire mieux connaître l'armée et sa préparation physique a été pleinement rempli.

CHAPITRE XVII

ABATTOIRS

Directeur : M. Ernest LANDRY

ETAT COMPARATIF DE L'ABATAGE EN 1939 ET 1940

	1939	1940	plus	moins
Bœufs et taureaux . . .	880	878		2
Vaches et génisses . . .	5.243	6.080	837	
Chevaux	155	129		26
Porcs	11.427	11.224		203
Veaux	16.111	15.575		536
Moutons et agneaux . .	13.529	13.707	178	
Chèvres et cabris . . .	26	48	22	
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	47.371	47.641	1.037	767

Soit en plus pour 1939 : 270 têtes. Dans l'ensemble, on peut dire que les abattages de gros bétail ont compensé la diminution des veaux et porcs, devenus rares et chers. Notre abattoir a moins souffert que ceux d'autres villes (la moyenne accuse une diminution de 5%), mais surtout parce que l'abatage des porcs y était réduit à l'extrême.

Voici la provenance de ce bétail :

	Taureaux	Bœufs	Vaches	Génisses	Veaux	Moutons	Porcs	Chevaux
Genève	173	72	1.405	302	4.046	12.593	1.274	114
Autres cantons . . .	375	252	2.558	1.821	11.529	1.114	9.950	15

Il n'est pas arrivé de bétail étranger et notre voie de raccordement n'a été utilisée que pour l'arrivée d'un wagon de viande et le départ d'un autre.

Comme abatages spéciaux, nous avons en octobre 64 têtes de gros bétail, 4 veaux, 2 moutons et 9 porcs pour cause de fièvre aphteuse, et en décembre 88 vaches abattues par l'office de Brougg.

Basse-boucherie. — En 50 jours (samedi matin) de vente nous avons vendu dans cet étal qui continue à rencontrer la faveur d'un nombreux public, 68 vaches (dont 11 salées au préalable), 12 génisses, 143 veaux, 40 moutons et 233 porcs (dont 58 fumés). Ceci représente un chiffre d'affaires de fr. 59.559,10, dont, part des propriétaires et frais généraux déduits, il reste fr. 2.168,35 portés au compte réserve. La tournure favorable des exercices précédents avait permis d'abaisser de 15 à 12% la part retenue par le Syndicat en couverture des frais. L'exercice actuel permettra d'abaisser davantage cette part, d'autant que, le prix de la viande augmentant, le chiffre d'affaire ira en augmentant.

Travaux. — Nous continuons à nous en tenir à l'essentiel. Nous avons dû cependant, pour parer à la pénurie de combustible, opérer quelques aménagements imprévus, désignés par C dans la liste suivante :

- Revision générale des toits, dont les tuiles avaient souffert du gel.
- Achat et pose d'un moteur blindé à la chaudière.
- Changement d'un chaudron à deux ateliers de triperie (Gigy et Garance).
- Pose de rateliers à deux étables.
- Réfection du sol et création d'un mur à une étable de la rue G.
- Bleuissement des vitrages des triperies (obscurcissement).
- C Réfection de l'isolation des conduites de vapeur.
- C Réfection de 3 portes à l'atelier de la triperie du Syndicat.

- C Participation à la réfection de 3 portes à l'atelier Rochet.
- C Pose d'un calorifère à l'appartement du directeur, ce qui a permis, les bureaux ayant encore leurs « catelles », de ne faire marcher le chauffage central qu'en décembre.

Combustible. — Les restrictions de combustible nous ont contraints, pour ménager la portion congrue à quoi nous sommes réduits, à diminuer sérieusement les heures de fourniture de vapeur. L'horaire réduit a été adopté d'entente avec les intéressés qui ont fait preuve de compréhension.

CHAPITRE XVIII

SERVICE DES IMMEUBLES, ÉTUDES ET TRAVAUX

Secrétaire : M. Albert GIUNTINI

Architecte : M. Emmanuel COMPIN † ; suppléant : M. Edmond CHOMÉTY.

Personnel

Nous avons eu le regret d'enregistrer, le 8 janvier 1940, le décès de M. Emmanuel Compin, architecte, survenu après une courte maladie.

M. Compin, qui fut un fonctionnaire ponctuel et consciencieux, était entré au service de l'administration municipale le 1^{er} mai 1906 ; il fut nommé chef de bureau du service des travaux en 1929 ; architecte-adjoint en 1934 et architecte le 1^{er} janvier 1937. M. Compin fut souvent appelé à s'occuper de questions d'intérêt général. C'est ainsi qu'il établit, en dernier lieu, l'avant-projet du préventorium de Montana et celui de l'annexe de l'asile de Vessy, tâches dont il s'acquitta à notre entière satisfaction, et dans un minimum de temps.

M. Edmond Chométy, nommé chef de bureau en 1939, a été chargé de la direction du Service technique par intérim.

Nous avons dû engager du personnel supplémentaire fourni en partie par le Bureau d'entraide technique, pour exécuter divers travaux spéciaux et pour remplacer le personnel mobilisé dans les services de relève des troupes actives et dans la défense aérienne.

I. SECRÉTARIAT

A. Commission des travaux

Le Conseil municipal, dans sa séance du 13 mars 1940, a nommé, pour faire partie de la commission des travaux publics, prévue à l'article 21 de la loi sur l'administration des communes, MM. les conseillers municipaux G. Borel, J. Calame, P. Corbat, L. Corboud, F. Cottier, W. Henssler, L. Jaccard, E. Lentillon, C. Marti, P. Naine, A. Pons, H. Rossire, H. Sésiano, P. Storz et H. Thévenaz.

Dans le courant de l'année, MM. Lentillon et Storz ont été remplacés par MM. Maurer et Mégard.

La commission a tenu, en 1940, 16 séances plénières et de sous-commission, présidées par MM. les conseillers administratifs E. Unger et J. Peney.

La commission a rapporté sur les objets qui lui ont été renvoyés par le Conseil municipal et a donné un préavis sur les objets qui lui ont été soumis par le Conseil administratif.

B. Opérations immobilières

Le Conseil municipal a voté, en 1940, les opérations ci-après :

- Acquisitions* : 23 juillet : Immeuble rue du Fort-Barreau, 13 bis, et rue Jacob-Spon, 8 ;
immeuble rue Edouard-Rod, 18, et avenue Ernest-Pictet, 38 ;
immeuble rue Chauvet, 2, et rue du Grand-Pré ;
part dans l'immeuble rue de Cornavin, 5.
- Donation* : 22 novembre : Donation, par Madame veuve Alfred Bertrand, du surplus du « Parc Alfred Bertrand », sis avenue Bertrand-route de Florissant et chemin des Cottages.
- Rétrocession* : 18 juin : Rétrocession par la Ville à l'Hospice général du terrain situé entre la rue des Alpes et la rue de Monthoux, précédemment destiné à la création d'une artère dont le tracé a été abandonné.

INCORPORATION AU DOMAINE PUBLIC ET EMPRISES

En exécution d'arrêtés spéciaux et de l'arrêté du Conseil municipal du 10 mai 1932, les opérations suivantes, résultant de l'observation des plans d'aménagement ou de la rénovation des plans cadastraux, ont été conclues en 1940.

a. Incorporation au domaine public de hors-ligne résultant de la construction de nouveaux bâtiments ou de l'observation du plan d'aménagement

Rue Gœtz-Monin	33,00 m ²	
Rues Prévost-Martin et Pré-Jérôme	236,00 »	
Rue Malatrex	347,00 »	
Rue Jacob Spon	35,00 »	
Rue Charles Georg	3.969,00 »	
Rues des Charmilles et Cavour	278,00 »	
Chemin Furet	196,00 »	
Chemin Malombré et rue de l'Athénée	142,00 »	
Route de Florissant	575,00 »	
Rue des Vieux-Grenadiers	103,00 »	
Rue du Soleil-Levant	1,00 »	
Route de Malagnou	2.205,00 »	
Rue du Grand-Pré	1.144,00 »	
Rues Soubeyran et Ernest Pictet	655,00 »	
Rues Chauvet et Grand-Pré	202,00 »	= 10.121,00 m ²

b. Emprise sur le domaine public

(résultant de la construction de nouveaux bâtiments ou de l'observation du plan d'aménagement) :

Rue du Soleil-Levant	7,50 m ²	
Quai des Vernets	2,00 »	= 9,50 m ²

Toutes ces opérations ont occasionné l'établissement de 4 actes notariés et de 31 recueils de titres.

Les incorporations au domaine public des hors-ligne dont il est parlé ci-dessus ont nécessité l'intervention du service en vue de la radiation de 17 inscriptions hypothécaires, de la modification de 19 cédules hypothécaires et de la radiation d'une servitude sur le domaine public.

Le Service a régularisé les opérations suivantes :

- Radiation de l'hypothèque en faveur de la Ville, grevant l'immeuble quai des Bergues, 15, ensuite de remboursement du capital.
- Transfert de diverses parcelles, inscrites au nom de la Ville seule, au nom de la propriété commune Ville et Services industriels de Genève.
- Transfert de diverses parcelles inscrites au nom des Services industriels de Genève, au nom de la propriété commune Ville et Services industriels.
- Cession à la Ville de Genève, par divers propriétaires des 95/100 de la rue privée du Cercle (quartier des Grottes).
- Cession à la Ville de Genève, par l'Etat de Genève, de diverses parcelles sises rues de la Fontaine et Toutes-Ames ; radiation de servitudes et de baux.
- Echange avec M. G.-A. Dubois et M^{me} Huber de parcelles sises à l'angle de l'avenue Ernest Pictet et de la rue Edouard Rod, échange nécessité par le prolongement des rues Soubeyran et Ernest Pictet.
- Cession à la Ville de Genève, par divers propriétaires, de tous leurs droits de copropriété dans la rue Jacob Spon (quartier des Grottes).
- Inscription d'une hypothèque légale sur deux immeubles au chemin Charles Georg en garantie du paiement de la participation aux frais de remise en état du chemin Charles Georg.
- Radiation de servitudes et réunion de diverses parcelles à la place de la Madeleine.
- Inscription d'une hypothèque légale sur un immeuble au chemin de la Petite Boissière en garantie du paiement de l'éclairage de ce chemin.
- Radiation du droit d'indisponibilité qui grevait la propriété de M. Mermier à la rue Voltaire, par suite de la renonciation à l'expropriation.
- Inscription d'une hypothèque légale sur un immeuble de la rue du Cercle, en garantie du paiement de la participation à la remise en état et à l'éclairage de ce chemin.

C. Aménagements de quartiers

PLANS

Enquêtes publiques

L'autorité cantonale a soumis à l'enquête publique du 21 novembre 1939 au 4 janvier 1940 le plan N° 20612/52, du 14 novembre 1939, pour l'aménagement du quartier compris entre la place Montbrillant, la rue des Amis et la rue de la Cité-de-la-Corderie.

Ce projet a été partiellement transformé en plan d'aménagement par arrêté du Conseil d'Etat du 23 janvier 1940.

ÉTUDES ET NÉGOCIATIONS

Vieille ville. — Le mur de terrasse de l'angle des rues Toutes-Ames et de la Fontaine, ainsi que les abris publics D.A. aménagés sous cette terrasse ont été exécutés en 1940, sous la direction du Département des travaux publics ; la démolition de la prison de l'Evêché a été achevée.

Reste à exécuter l'aménagement du sol de la terrasse inférieure, ses accès à la rue des Barrières et au Bourg-de-Four ainsi que la terrasse supérieure reliée à la rue de l'Evêché.

— Le 24 mai 1940, le Conseil municipal a voté la démolition du bâtiment rue de la Fontaine, 34, dite maison Chalut ; le mauvais état de ce bâtiment n'a pas permis de donner suite au projet de restauration et d'utilisation de ce bâtiment que nous avons étudié et soumis à la commission des travaux.

L'aménagement du haut de la rue de la Fontaine en connexion avec la terrasse de l'Evêché a été réservé. Il a fait l'objet d'un concours restreint ouvert entre les jeunes architectes mobilisés.

Les trois projets retenus ont été classés comme suit :

1 ^{er} rang « Debout !... les pierres »	M. Jean Schurch.
2 ^e rang « Rempart »	M. Claude Groscurin.
3 ^e rang « Forum »	M. Jean Ellenberger.

Tout en rendant hommage aux travaux des concurrents, le jury a estimé que le concours n'a pas donné de résultats tels qu'il puisse recommander l'exécution de l'un de ces projets.

Il semble indiquer, en l'état actuel des choses, de relier provisoirement la terrasse inférieure de l'Evêché au Bourg-de-Four par la rampe qui conduisait au bâtiment « Chalut », et d'achever l'aménagement des terrasses.

— Les immeubles rue de la Péliiserie 5, 7 et 9, qui ont fait l'objet de l'accord ratifié par le Conseil municipal le 3 novembre 1939, ont été démolis.

L'utilisation des terrains, rendus disponibles par ces démolitions et par celles opérées antérieurement à la rue Calvin, pose un problème extrêmement intéressant en ce qui concerne le maintien du caractère de la vieille ville. Le système des études isolées, proposées par des acquéreurs éventuels, sont influencées dans une large mesure par la question financière.

Nous avons envisagé un concours, car les concurrents seront incités à porter leur effort sur l'élément qui intéresse si vivement l'opinion publique, soit le maintien de l'aspect du caractère de la vieille ville.

— Le 8 novembre, le Conseil municipal a voté la démolition de l'immeuble rue du Perron 22, désaffecté depuis longtemps ; le mauvais état de l'intérieur et le faux aplomb de la partie supérieure de ce bâtiment constituaient un danger pour la sécurité publique.

La façade du rez-de-chaussée et du 1^{er} étage a été maintenue, par mesure de sécurité et pour l'aspect de la rue, jusqu'au moment où des temps meilleurs permettront de poursuivre l'opération de reconstruction envisagée.

— L'étude de « dénoyautage » du mas Grand'Rue - Péliiserie - Calvin et du Puits-Saint-Pierre ne paraît pas avoir soulevé un grand enthousiasme parmi les propriétaires intéressés. Néanmoins, l'étude pratique de ce système d'assainissement doit être poursuivie en collaboration avec les intéressés.

— La reconstruction de l'immeuble place de la Taconnerie 2 a été poursuivie. Le caractère du nouveau bâtiment s'harmonise avec celui des constructions voisines.

— Le Conseil municipal a voté le 18 juin 1940 une contribution de fr. 20.000,— à la réfection des façades de la cathédrale de Saint-Pierre. L'octroi de cette subvention a eu, comme corollaire, le règlement de diverses mesures destinées à compléter les aménagements réalisés à la cour de Saint-Pierre. Il s'agit notamment de l'enlèvement des grilles entourant le péristyle, de l'éclairage et du stationnement des véhicules.

Quartier de Saint-Gervais et quai Turrettini. — Il résulte du rapport des experts, auxquels ont été soumises les offres reçues en 1939, pour les terrains du quai Turrettini, que même si l'on envisage une solution plus rentable que celle considérée, le sacrifice à consentir par la Ville restera considérable ; il est permis de se demander s'il n'est pas préférable, pour la Ville, de conserver ce terrain pour l'utiliser lorsque les circonstances le permettront.

Dès lors, vu le résultat de l'enquête faite et la situation actuelle, il a été procédé, à titre provisoire, à l'aménagement de ces terrains en talus et pelouses.

Nous chercherons à réaliser, dès que les circonstances le permettront, la parcelle comprise entre la rue Vallin et la rue du Temple (emplacement du « marché aux puces »).

Nous basant sur ces considérations et sur celles exposées dans le précédent compte rendu, nous avons reconnu avec le Département des travaux publics, la nécessité de reprendre sans plus tarder l'étude d'aménagement de ce quartier sur des bases pratiquement réalisables.

Les mesures qu'il importe de prendre, dans le plus bref délai, sont celles qui tendent à assainir le quartier et à améliorer la circulation. Le prolongement de Coutance et l'aménagement des terrains des Terreaux-du-Temple constituent une opération susceptible de redonner la vie à ce quartier et d'ouvrir la voie à d'autres améliorations.

Une proposition de concours pour le prolongement de Coutance et l'utilisation des terrains adjacents a été soumise au Conseil municipal au début de 1941.

Quartiers de Beaulieu et du Grand-Pré. — Nous avons poursuivi nos pourparlers pour l'achat des hors-ligne et terrains touchés par l'élargissement des rues Baulacre et du Grand-Pré, dont il était question dans le précédent compte rendu. Tous les accords ont été conclus.

De son côté, le Département des travaux publics a adressé les plans et profils de la rectification projetée.

La demande de crédit a été présentée au Conseil municipal au début de 1941.

Avenue Ernest Pictet, avenue Soubeyran et rue Edouard Rod. — Les accords envisagés pour le prolongement de l'avenue Ernest Pictet et le débouché de la rue Soubeyran sur l'avenue Edouard Rod ont été conclus.

L'amélioration instamment réclamée par les habitants de cette région sera réalisée en 1941, au moyen du crédit voté par le Conseil municipal le 26 décembre 1940.

Rue de Lausanne. — Une proposition d'échange, formulée vers la fin de l'année, doit permettre à la Ville d'entrer en possession de l'immeuble rue de Lausanne 30, ce qui nous permettra de réaliser l'élargissement prévu à l'angle de la rue de la Navigation.

Quant à l'élargissement du côté opposé (immeuble Tacchini) les négociations se sont poursuivies. Elles sont rendues difficiles par la nécessité d'englober dans cette opération la parcelle des C.F.F. ; l'utilisation future de ce fonds offre certaines difficultés en raison des droits des propriétaires riverains avec lesquels il importe d'arrêter des conditions agréées par les C.F.F.

Route de Florissant. — Tous les accords nécessités par l'élargissement de la route de Florissant, du chemin de Contamines au chemin Krieg, ont été conclus. Le Conseil municipal a voté le 3 décembre 1941 le crédit pour l'exécution des travaux, lesquels ont été entrepris par le Département des travaux publics.

Chemins privés. — Notre Service est parvenu à un accord avec tous les propriétaires riverains du chemin privé Charles Georg, au Petit-Saconnex, pour la remise en état de l'incorporation au domaine public du dit chemin.

Un accord semblable est intervenu avec les propriétaires de la rue de l'Encyclopédie et de la rue Samuel Constant, ainsi qu'avec les propriétaires de l'avenue contiguë à la rue de l'Encyclopédie. Ces deux chemins privés, autrefois séparés par une barrière, ont été réunis en une seule avenue pourvue d'un trottoir central planté de nouveaux arbres.

Les travaux ont été exécutés à la satisfaction de tous les intéressés. L'incorporation au domaine public de la nouvelle avenue et de la rue Samuel Constant fera l'objet d'un acte qui sera passé dans le courant de l'année 1941.

D. Divers

Prêts hypothécaires. — Le Service a fourni les indications utiles en ce qui concerne la sauvegarde des créances hypothécaires de la Ville.

Raccordement Cornavin-La Praille. — Le programme des grands travaux, adopté par le Grand Conseil le 29 avril 1939, prévoit l'établissement de la ligne de raccordement Cornavin-La Praille, ainsi que la construction de la gare de la Praille ; ces travaux constituent une première étape du port fluvial projeté.

L'exécution des travaux sur la rive droite a été décidée. Le Conseil municipal a été invité à se prononcer sur la convention intervenue au sujet des conséquences de ces travaux en ce qui concerne le plan d'aménagement du quartier du Nant Cayla et l'emprise prévue sur la promenade du Nant. Le Conseil municipal a ratifié cet accord le 3 décembre 1940 et les travaux ont été entrepris immédiatement.

Navigation intérieure. — Les sondages, au nombre de cinq, dont il a été question au précédent compte rendu ont été exécutés. Ils étaient destinés à préciser les difficultés résultant de la mauvaise qualité des terrains de la région de Sécheron et à chercher à les éviter par une déviation du tracé du

tunnel de navigation. Ils ont fourni de précieux renseignements au Service fédéral des eaux ; la vallée tracée dans la molasse a, contrairement à ce que l'on supposait, la direction approximative Sud-Ouest. Cette constatation a une grande valeur bien qu'elle soit fort regrettable.

Le Service fédéral des eaux a jugé nécessaire d'exécuter un sixième sondage afin d'obtenir d'autres précisions. La Ville participera au coût de ce travail dont l'exécution a été différée.

Le Conseil administratif s'est fait représenter à la séance du Comité central du Groupe Franco-Suisse d'études du Léman et du Haut Rhône, tenue à Lausanne en mars.

Les événements actuels ont démontré les avantages que présenterait la navigation fluviale Méditerranée-Lac Léman et sa liaison au port de Bâle.

Aussi les autorités et le groupe doivent-ils s'efforcer de poursuivre leurs études et de faire hâter l'adoption de projets.

Reconstruction des abattoirs. — Le Conseil administratif a fait diverses démarches en vue du financement du nouvel abattoir ; celles-ci n'ont pas donné de résultats satisfaisants.

D'autre part, le Conseil administratif a examiné la possibilité de construire à Genève le laboratoire pour la fabrication de vaccins anti-aphteux, projeté par l'autorité fédérale. Cette construction aurait pu utiliser la partie de notre abattoir affectée à l'abatage du bétail étranger moyennant divers travaux et certaines mesures, attendu que la fabrication du vaccin, qui utilise le bétail vivant, n'est pas sans risques de contagion.

Mais étant donné l'importance de cette construction, le service vétérinaire fédéral reconnut que l'exécution de ce laboratoire ne pouvait être envisagée dans l'abattoir actuel, vu le transfert projeté.

Alors qu'au début, ce laboratoire devait être construit par la Confédération, nous fûmes informés que la Ville de Genève devrait le construire. Le Conseil administratif demanda alors à la Confédération un prêt qui lui aurait permis de construire le nouvel abattoir, dans lequel aurait été logé le laboratoire.

Cette demande ne fut pas accueillie favorablement. L'autorité fédérale ne pouvait ni créer un précédent, ni attendre deux ou trois ans avant de fabriquer du vaccin anti-aphteux. C'est dans ces circonstances qu'elle décida de placer le laboratoire à Bâle, où l'on venait d'entreprendre la construction d'un nouvel abattoir à l'étude depuis 7 ans.

Le raccordement Cornavin-La Praille, qui vient d'être entrepris, constitue, quant à l'emplacement du futur abattoir, un fait nouveau. Il doit être examiné très attentivement. Il faut en tenir compte dans l'élaboration du projet définitif à laquelle il doit être procédé ; ce projet utilisera les indications du concours d'idées et les dispositions appliquées ou prévues dans d'autres abattoirs récents et projetés.

Aussi le Conseil administratif a-t-il fait préparer un programme d'examen comparatif de l'emplacement de Châtelaine et de celui de La Praille.

Destruction des ordures ménagères. — Le Conseil administratif a présenté, à la commission chargée d'examiner cet objet, un rapport sur les motifs, d'ordre administratif et financier qui l'incitent, d'accord avec le Département des travaux publics, à ajourner la construction d'une usine à incinérer les ordures ménagères. La commission a tenu plusieurs séances au cours desquelles elle a entendu M. le président du Département des travaux publics, les délégués du Conseil administratif ainsi que M. l'ingénieur Bernoud, représentant le groupe de Roll et Sulzer.

Récupération des déchets. — A la suite de l'arrêté fédéral sur la récupération des déchets, notre Service est intervenu pour mettre à la disposition des intéressés (marchands d'os, métaux et chiffons de la place) des locaux appropriés. Par notre intermédiaire, deux maisons ont obtenu de M. Cayla la possibilité d'utiliser les caves de l'ancienne brasserie, sous le Bois de la Bâtie, lui appartenant.

Actuellement, nous avons une nouvelle demande du Syndicat de la Boucherie de Genève et environs, qui fera également l'objet d'un contrat de location.

Cultures maraîchères. — Notre Service a établi la liste des terrains cultivables, appartenant à l'administration municipale et pouvant être mis à la disposition des groupements de jardins ouvriers. Nous avons aussi dressé une liste des terrains cultivables, appartenant à des particuliers, sur le territoire de la commune, pouvant être mis à la disposition de ces groupements.

Chemins limitrophes. — La convention réglant l'entretien des chemins limitrophes conclue avec la commune de Vernier a été dénoncée ; chacune des communes entretiendra les artères situées sur son territoire. Cette convention est devenue caduque du fait des rectifications des limites territoriales intervenues en 1935, rectifications qui placent les chemins limitrophes, par parts égales, sur l'une ou l'autre des communes.

Egout route des Franchises et élargissement du chemin du Bouchet. — Le Département des travaux publics nous a soumis un projet de construction d'un tronçon d'égout à la route des Franchises qui a été soumis au Conseil municipal le 22 novembre 1940.

Cet égout étant appelé à desservir une région de la commune de Vernier, le Département des travaux publics a été invité à présenter un projet de répartition de la dépense, eu égard à la zone à desservir située hors du territoire de la commune de Genève.

A ce propos, la commune de Vernier désirerait que fût réalisé le projet d'élargissement du chemin limitrophe du Bouchet pour lequel le Département des travaux publics a établi un projet. L'exécution de ce travail avait été ajournée en raison de la situation financière. Cet aménagement pourra constituer une occasion de travail.

Quai Gustave Ador. — La statue « La Brise », œuvre du sculpteur Kœnig, lauréat du concours organisé en 1939, a été achevée en 1940 et acceptée par le Jury.

Le socle a été érigé et la statue mise en place au début de 1941.

Décoration. — Un nouveau matériel de décoration, comprenant deux éléments, a été construit pour être placé aux abords du monument aux Morts, à Mon Repos. Cette décoration a été inaugurée lors de la cérémonie de novembre 1940.

Le matériel de décoration d'artères, créé en 1938/1939, a été placé partiellement en Ville en 1940, notamment à l'occasion de la fête du 1^{er} août, de la représentation de *La Cité sur la Montagne*, de la manifestation sportive militaire du 1^{er} Corps d'armée, au Palais des Expositions, et pendant la durée de la « Maison Genevoise ».

En ce qui concerne la deuxième tranche de matériel, ayant fait l'objet de l'arrêté du Conseil municipal du 20 juin 1939 et destiné à la décoration du pourtour de la rade, les dessins et études sont terminés : une partie du matériel nécessaire a été acheté avant la hausse des prix, mais le travail a dû être suspendu étant donnée la situation.

Occasions de travail et conditions d'ordre social. — Les circonstances actuelles ont conduit le Conseil administratif à provoquer des occasions de travail pour occuper plus particulièrement les soldats démobilisés.

Dans cet ordre d'idées, le Conseil municipal a voté un crédit supplémentaire de fr. 300.000,— le 23 juillet 1940, pour l'exécution de travaux d'entretien et d'équipement des bâtiments publics et locatifs ; le Conseil administratif a préparé, d'accord avec le Département des travaux publics, un certain nombre de demandes de crédits. Les unes ont été présentées, les autres le seront dans la mesure des nécessités.

Le Conseil administratif est représenté dans la commission mixte, constituée par les Sociétés d'ingénieurs et architectes, en vue de rechercher, en collaboration avec les autorités, les possibilités de procurer du travail aux bureaux d'architectes et d'ingénieurs, afin de préparer diverses activités générales, de combattre le chômage, et de donner de l'occupation aux soldats démobilisés.

Cette commission mixte a établi un programme dont il est tenu compte.

Enfin, le Conseil administratif a proposé la coordination des mesures d'ordre social, arrêtées à diverses époques par le Conseil municipal, pour être imposées aux entrepreneurs et fournisseurs de la Ville. L'administration municipale a adopté, d'accord avec l'office cantonal du chômage, des mesures de contrôle. D'une manière générale les entrepreneurs observent les dispositions qui leur sont imposées ; nous n'avons eu à prendre de sanctions que dans peu de cas.

Nous nous efforçons, tout en tenant compte des conditions sociales fixées et du montant des offres faites, de répartir le plus possible les travaux et les commandes. C'est ainsi que des ordres ont été passés, en 1940, à 521 entreprises de la place.

Noms de rues. — En vertu d'arrêtés du Conseil d'Etat les dénominations suivantes ont été données aux rues ci-après :

— *Route de l'Aire*, à la nouvelle route longeant le canal de l'Aire et tendant de la route cantonale de St-Georges à la route des Acacias.

— *Chemin de Terrier* au chemin dénommé impasse de l'Aire qui débouche sur la route des Acacias (cette dénomination rappelle la maison féodale de ce nom qui fut longtemps puissante dans la région).

— *Chemin de Meillé* au tronçon de l'ancien chemin du Bord de l'Aire, compris entre le Pont-Rouge et la nouvelle route de l'Aire (cette dénomination rappelle le Molard de Meillé ou la Bâtie-Meillé, château construit en 1318 par Girard de Ternier au Bois de la Bâtie ; ce château a donné son nom à la seigneurie de la Bâtie-Meillé qui s'étendait sur la région riveraine de l'Aire).

— *Chemin des Mélézes*. Cette dénomination est étendue au tronçon de l'ancien chemin du Bord de l'Aire (section Plainpalais), compris entre le chemin de St-Georges et la nouvelle route de l'Aire.

— *Passage St-François* au passage tendant de la rue de Carouge à la place St-François et qui aboutira par la suite à la rue Prévost-Martin.

Requêtes en autorisation de construire. — En 1940, le Service a examiné 249 demandes préalables et requêtes en autorisation de construire, transformations diverses, etc. (355 en 1939) soumises par le Département des travaux publics au préavis de la Ville de Genève. Certaines requêtes ont nécessité des recherches au Registre Foncier et des études en raison des gabarits autorisés, ainsi que des conditions d'incorporation des hors-ligne au domaine public.

II. ÉCLAIRAGE PUBLIC

La commission du budget du Conseil municipal ayant réduit de fr. 100.000,— le poste d'éclairage public, nous avons dû examiner de quelle façon nous pourrions réaliser cette économie. Quatre solutions se présentaient : 1) diminuer le nombre des heures d'éclairage ; 2) supprimer une lampe sur deux ; 3) diminuer le calibre des lampes et 4) diminuer les tarifs.

C'est la troisième solution qui a été adoptée après discussion avec M. le président du Conseil de direction des Services industriels qui a fait tout son possible pour faciliter notre tâche et que nous nous faisons un devoir de remercier, ainsi que les membres de son conseil. Nos remerciements vont également à M. le directeur du Service électrique, M. le chef du service des réseaux, ses contre-maîtres et ouvriers qui, malgré la réduction du personnel du fait de la mobilisation, ont exécuté ces modifications dans un délai relativement court.

Nous avons fait un essai de centralisation des commandes dans le quartier des Eaux-Vives et les résultats obtenus sont excellents.

Nous n'avons pas fait de nouvelles installations, mais nous avons procédé, comme les années précédentes, au remplacement de câbles porteurs, fils d'alimentation et armatures en mauvais état. Nous avons eu également quelques déplacements de lampes par le fait de la réfection de nombreuses façades d'immeubles.

La dépense pour 1940 s'est élevée à la somme de fr. 444.671,55, contre fr. 562.626,95 en 1939.

Nous avons prêté notre concours à la manifestation sportive du 1^{er} Corps d'armée, les 6-7-8 décembre, par l'installation de projecteurs et haut-parleurs.

Défense aérienne. — La période de guerre nous a contraint de faire certaines dépenses nécessaires pour la protection de bâtiments municipaux, soit fourniture de sable, panneaux de protection, masques à gaz pour pompiers d'immeubles, etc.

Nous avons dû refaire entièrement l'éclairage de secours du Kursaal, dont la plus grande partie des lignes étaient coupées ou en très mauvais état. La batterie a été renforcée, un dispositif pour l'obscurcissement a été posé et, actuellement, ce bâtiment répond entièrement aux exigences de l'inspecteur fédéral.

Les instances fédérales mettant à la charge des communes l'aménagement de locaux pour l'armée, nous avons dû prévoir l'obscurcissement des locaux mis à la disposition du Commandement de ville, de l'infirmierie de ville et de la poste de campagne, par la pose de rideaux noirs. Les locaux occupés par la troupe ont été munis de lampes bleues.

Une partie du personnel de l'administration, constituant la Cp. 10 de D.A., a été mobilisée du 10 au 25 mai.

D'autre part, le préposé à l'éclairage public et à la D.A. a dû donner des cours spéciaux le soir aux 154 pompiers d'immeubles appartenant à la Ville et a participé aux cours d'instruction aux 4700 pompiers des communes du canton astreintes à la défense aérienne.

Bien que le personnel incorporé dans les organes de la D.A. ait été mobilisé comme indiqué et ait été alerté très souvent par les sirènes de minuit à 3 h. et même 6 h. du matin, les services n'en ont pas moins été assurés.

L'état d'obscurcissement décrété pour le 7 novembre nous a obligé de faire de nouveaux frais pour l'obscurcissement des salles de réunions du Faubourg, des Eaux-Vives, de Plainpalais, du Môle et des Asters, du Victoria-Hall et du Théâtre, car dans ces bâtiments ce qui avait été prévu primitivement était juste nécessaire pour un ou deux jours. En raison du prolongement de la période d'obscurcissement, dont on ne peut fixer la durée, nous avons complété nos installations, pour que la Ville n'interrompe pas les locations de salles. Nous avons obscurci également les locaux servant à la distribution des cartes de rationnement.

Nous nous occupons actuellement de centraliser les commandes pour l'extinction de l'éclairage public, ce qui nous facilitera beaucoup pour l'obscurcissement de la ville à n'importe quel moment.

Nous avons dû nous occuper également de l'aménagement des postes de commandement, postes sanitaires des six compagnies D.A. de la ville, d'abris dans les écoles, matériel sanitaire, aménagement des passages souterrains de Cornavin, travaux pour lesquels le Conseil municipal a voté un crédit de fr. 400.000,— le 24 mai 1940, en application de l'ordre du général du 2 mars 1940 ordonnant de faire immédiatement des abris.

Tous ces travaux ont été longs du fait qu'en cours d'élaboration des plans, différentes modifications de détails nous ont été demandées par le service fédéral de défense aérienne.

Le 23 juillet, le Conseil municipal a voté un crédit de fr. 100.000.— pour la part de la ville aux subventions accordées en vue de la construction d'abris dans les bâtiments privés et pour la construction d'abris dans les immeubles locatifs de la ville, ainsi que de tranchées-abris dans les promenades publiques.

III. SERVICE TECHNIQUE

Nous rappellerons pour mémoire que notre service s'occupe principalement de l'entretien des bâtiments suivants :

- 143 immeubles locatifs de toutes catégories,
- 38 édifices publics : bâtiments administratifs, musées, bibliothèques, théâtres, salles de concerts et de réunion.
- 25 stations-abris, kiosques et W.-C. publics,
- 3 halles pour marchés,
- 3 dépôts de voirie,
- 26 dépôts d'engins contre l'incendie,
- 20 immeubles appartenant à la Caisse d'assurance du personnel.

Nous ne détaillons que les travaux présentant une certaine importance. Les travaux ordinaires d'entretien, qui sont les mêmes chaque année, tels que réparation du mobilier, bancs, pupitres, planches noires, engins de gymnastique, stores, appareils de chauffage, installations sanitaires, entretien des toitures, préaux, etc., ont été effectués dans tous les bâtiments, édifices et locaux énumérés.

Bibliothèques, musées, collections

Entretien et mobilier

Cette année, considérant la situation dans laquelle se trouvait le marché des matériaux par suite des événements, notre effort fut poussé principalement sur la réfection partielle ou totale des toitures pour parer par la suite au manque éventuel de matériaux dans cette branche du bâtiment.

L'exécution de tous ces travaux, en dehors de l'entretien courant, a été possible grâce au fait que le Conseil administratif a obtenu du Conseil municipal un crédit de fr. 300.000,— pour création d'occasions de travail, ce qui fut un grand bien pour l'ensemble de nos bâtiments mais aussi un notable surcroît de travail pour le personnel de notre service.

Bibliothèque publique et universitaire. — Remis en état la poutraison et le plafond de la salle Naville.

Bibliothèque circulante. — A la Madeleine, réparation de la ferblanterie, remise en état de la verrière et de la couverture, peinture générale de la ferblanterie.

Rue des Alpes. Remise en état de la salle de lecture.

Museum d'Histoire naturelle. — Réparation des vannes d'incendie, remise en état des verrières de la toiture et travaux de ferblanterie. Annexe, Palais Eynard. Remise en état des verrières, de la ferblanterie et de la couverture.

Musée d'Art et d'Histoire. — Remise en état partielle des verrières et de la ferblanterie sur toiture. Pose d'une chaudière de chauffage central pour les bureaux de la direction et de calorifères dans les vestiaires, ateliers et appartement du concierge par suite des restrictions du chauffage central général. Remplacé la lessiveuse de la buanderie. Remis en état les vannes d'incendie.

Annexes : a) *Promenade du Pin n° 5.* — Travaux ordinaires d'entretien. Le bâtiment est partiellement occupé par l'Armée et le Bureau d'entraide technique.

b) *Musée Rath.* — A la suite de l'incendie du 24 août 1939, continuation des travaux de remise en état de l'intérieur et réfection des verrières sur toiture. Ce bâtiment est entièrement occupé par la Croix-Rouge (agence des prisonniers de guerre) depuis le 1^{er} septembre 1940.

Musée d'ethnographie. — En conformité de l'arrêté du Conseil municipal du 14 avril 1939, continuation des travaux de remise en état du nouveau bâtiment au boulevard Carl-Vogt (ancienne école primaire) et aménagement de la salle de conférences. Remis en état l'appartement du concierge, installé une salle de bains avec eau chaude par bouilleur électrique. Révision de la ferblanterie et de la couverture.

Musée Ariana. — Remise en état des barrières et de la ferblanterie sur la coupole et de la couverture.

Conservatoire botanique. — Réfection de la ferblanterie et remise en état de la couverture. Installation d'armoires spéciales pour loger la collection des cryptogames au 1^{er} étage de la Villa Mon Repos. Sectionnement de l'installation du chauffage de façon à permettre de ne chauffer que les bureaux et laboratoires, à l'exclusion du musée.

Grande serre : remplacement d'une chaudière ; pose de rayonnages destinés aux plantes des petites serres, le chauffage de ces trois serres ayant été supprimé cet hiver.

Petites serres : Réparation des bâches métalliques et peinture complète de l'intérieur des 3 serres. Révision de l'installation du chauffage.

Bâtiments divers

Hôtel municipal. — Remis en état l'appartement du concierge, installé une salle de bains et service d'eau chaude par bouilleur électrique. Remis en état le bureau du directeur de la comptabilité générale. Transformation et adaptation du chauffage central aux restrictions imposées par le manque de combustible. Pose d'une séparation vitrée au rez-de-chaussée, pour le service des spectacles.

Annexes : a) *Rue de l'Hôtel-de-Ville, 5.* — Modification de l'alimentation en eau sous pression. Transformation et modernisation de l'installation du chauffage central. Pose d'une séparation vitrée au 2^{me} étage, à la Taxe municipale.

b) *Cour de Saint-Pierre, 2.* — Transformation et remise en état des bureaux du service des Halles et marchés, restauration partielle du mobilier. Remise en état du bureau du chef de service des Loyers et Redevances. Transformation et modernisation du chauffage central. Aménagement des bureaux des subsides militaires et des loyers des mobilisés, au rez-de-chaussée (locaux précédemment occupés par les services de la contribution fédérale de crise). Remise en état de la ferblanterie et de la couverture.

Halles. — De l'Île : travaux de remise en état des verrières, de la ferblanterie et de la couverture. Remplacement des 3 portes d'entrée et des vitrages.

De Rive : remise en état de la ferblanterie, de la couverture et des canalisations.

Des Pâquis : travaux ordinaires d'entretien.

CIMETIÈRES. — *Châtelaine* : Installé un calorifère dans le bureau.

Plainpalais : Transformé la canalisation d'eau des W.-C.

St-Georges : Remise en état de l'appartement du 1^{er} étage.

Pose d'un appareil Carlo-Méno dans l'intérieur de la chaudière du chauffage.

SECOURS CONTRE L'INCENDIE. — *Poste central* : modifié le dispositif d'allumage des brûleurs du chauffage. Remplacé le plancher du local d'alarme et sa poutraison par un dallage en hourdis de béton.

Remise en état la ferblanterie et la couverture. Etayage de la centrale d'alarme et du vestibule d'entrée.

Dépôts : Travaux ordinaires d'entretien. Etayage des dépôts rue de Villereuse, rue Calame, promenade St-Antoine et rue de la Navigation.

Grand-Théâtre et magasin de décors

Grand-Théâtre. — Continué le remplacement partiel du placage sur la toiture et la remise en état des verrières. Modification du chauffage des loges d'artistes. Pose de 12 sièges supplémentaires aux parterre et fauteuils d'orchestre. Revision des gaines du chauffage.

Bâtiment des décors. — Remise en état de la ferblanterie et de la couverture. Modifié l'installation d'eau pour éviter le gel. Réfection et peinture des réservoirs.

Victoria-Hall

Peinture des fenêtres et portes ; remise en état de la ferblanterie et de la couverture. Remplacé une chaudière du chauffage central dans le local de l'Harmonie nautique. Pose de mains-courantes aux escaliers du podium.

Nous avons accordé aux Services industriels l'autorisation de construire une nouvelle cabine pour transformateurs côté rue Hornung, remplaçant celle existant actuellement.

Kursaal et Cercle

Remis en état les verrières, la ferblanterie et les toitures, ainsi que les dallages de la terrasse. Transformé l'installation des W.-C. de la scène. Pose de panneaux aux fenêtres et portes de la salle des pas-perdus. Remplacement d'un parquet au bar-dancing. Remise en état du fourneau potager du Cercle.

Horloges

HORLOGES DE CLOCHERS. — Ces horloges n'ont nécessité aucune réparation.

HORLOGES ÉLECTRIQUES. — Réfection du local des accumulateurs au sous-sol de l'Hôtel municipal, entretien des lignes, etc. Le nombre total des horloges électriques était de 281 en 1940,

soit une augmentation de 2 sur le chiffre de 1939. Il y a 20 horloges publiques, 111 dans les bâtiments municipaux (écoles, musées, théâtre et bâtiments divers) et 150 chez les abonnés particuliers.

Abattoirs

Pas de travaux importants cette année, entretien courant.

Divers

COLONIES DE VACANCES DE PLAINPALAIS, A BASSINS. — Réparation de la conduite d'eau du Jubilé. Diverses réparations aux installations de pompage d'eau de la colonie. Travaux ordinaires d'entretien.

ABRIS DE DÉFENSE AÉRIENNE. — Nous avons fait installer des abris privés dans les immeubles suivants : Hôtel municipal, promenade du Pin 5 (exécuté partiellement par la troupe), rue de Carouge 94, rue Dancet 14, bd du Pont-d'Arve 45, rue des Voisins 12, place Claparède 2, place Jargonnant 3, route de Frontenex 29, rue de l'Hôtel-de-Ville 12, bd James-Fazy 2, rue de Montchoisy 15, rue des Photographes 16, rue de la Tertasse 1, place des 22-Cantons 1.

BOIS DE LA BATIE. — La distribution d'eau potable au chalet et au restaurant de la Tour a été raccordée au réseau à haute pression. Nous avons participé, à raison du 50 % de la dépense, à la construction d'une canalisation du Nant, faite par les Services industriels ; la couverture de ce Nant constitue un assainissement.

ENCLOS DES CYGNES. — Suppression des cases côté pont des Bergues et remise en état des grillages des cases, côté île Rousseau.

MAISON DE VESSY, PAVILLON CHARLES GALLAND. — La construction de ce bâtiment s'est poursuivie malgré les difficultés provenant de la situation générale. Les architectes, MM. Cingria et Buffat, ont été à plusieurs reprises mobilisés ce qui n'a pas simplifié notre travail vu l'éloignement du chantier.

Dans le courant de l'exercice, il a été procédé à 50 adjudications de travaux répartis entre 40 entrepreneurs, comprenant principalement des travaux de vitrerie, ferblanterie, menuiseries intérieures, serrurerie et vitrages, installation et appareillages électriques, gypserie-peinture, carrelages et revêtements, dallages des balcons, terrasses, toiture étanche, linoléum, literie, etc.

Le bâtiment a été couvert en avril 1940, les travaux du portique reliant le nouveau et l'ancien bâtiment ont été entrepris et dans son ensemble tout le gros de l'ouvrage était terminé à la fin de l'année.

Immeubles locatifs divers

Ne pouvant indiquer tous les travaux d'entretien exécutés dans nos immeubles, nous nous bornons à citer les travaux les plus importants, soit par leur nature, soit par leur coût. Nous avons continué à remettre en état quelques appartements délabrés dans les immeubles qui nous paraissaient dans un état général assez bon pour que leur amélioration soit justifiée.

La maison de la Tour, au bois de la Bâtie, menaçant ruine, a été démolie, son emplacement sera réservé pour le camping. L'immeuble rue de la Fontaine 34, connu sous le nom de « maison Chalut » a dû être démoli également, ainsi que la partie supérieure du n° 22 de la rue du Perron et un hangar, rue du Nord 28.

L'immeuble rue du Perron 5 a été désaffecté et l'immeuble rue Prévost-Martin 34 vendu ; les motifs de cette vente sont exposés dans le rapport du secrétariat du service.

Pour les immeubles locatifs comme pour les bâtiments publics, notre effort principal a porté cette année sur l'entretien des toitures, soit réparation ou remplacement des garnitures métalliques et remise en état des couvertures proprement dite. Ce fut le cas notamment pour les immeubles suivants : avenue des Abattoirs 10, rue Calvin 17, rue du Cendrier 5 et 13, rue de la Cité 19 et 21, rue

des Corps-Saints 11 et 13, rue Dancet 9 et 11, rue des Eaux-Vives 80, rue du Fort-Barreau 5 et 7, Grand-Perron 11-13 et 20, bd James-Fazy 2, rue de Lyon 58, rue des Minoteries 7, bd du Pont-d'Arve 45, rue du Pré-Jérôme 5, rue Rousseau 4, Tour-de-Boël 24.

Chalet-restaurant du bois de la Bâtie. — Remise en état de la cuisine. Remplacement du plancher de la salle à manger, hors d'usage, par un parquet de chêne. Remplacement du plancher de la salle à boire par un carrelage en grès porphyre. Remplacement du carrelage en ciment de la cuisine par un dit en grès flammé. Raccordement d'un corps de chauffe électrique sur le bouilleur. Remise en état du canal de fumée de la cuisine et du chauffage central. Revision de la couverture et des garnitures métalliques.

Rue de Carouge 94. — Remise en état de canaux de fumée.

Rue des Charmilles 39. — Réfection complète de la salle de bains, compris remplacement des appareils. Revision du vitrage de l'atelier sur cour et de sa charpente.

Rue Dancet 10. — Transformation d'un vitrage et réparation de la terrasse. Modification du service d'eau du café pour éviter le gel.

Rue Dancet 14. — Remise en état du canal de fumée du chauffage qui était fissuré.

Rue des Délices 25 (Maison de Voltaire). — Un crédit de fr. 76.000,— a été voté par le Conseil municipal le 23 juillet 1940 pour la restauration complète de l'extérieur du bâtiment d'habitation et de l'ancien théâtre. M. A. Guyonnet, architecte, a été chargé par le Conseil administratif de l'élaboration des plans et de la conduite des travaux, sous le contrôle de notre service technique.

Rue de Lyon 58. — Réfection de la peinture des façades.

Rue des Minoteries 2 (crèche de Plainpalais). — Remise en état du bâtiment soit, réfection des façades, de la couverture et des garnitures métalliques, peinture de celles-ci ainsi que des barrières de clôture sur rue et jardin. Pose de sacs pour les eaux pluviales et de surface. Remplacement de volets hors d'usage et réparation des autres.

Rue des Minoteries 7. — Remise en état d'une terrasse et aménagement d'un garage à vélos au-dessous.

Rue du Nant 2. — Par suite de la construction du poste de commandement de la compagnie I de la D.A., au sous-sol, les toilettes et W.-C. des locaux de l'U.G.S. ont été déplacés à l'extérieur, dans le terre-plein. Réparation de souches de cheminées.

Boulevard du Pont-d'Arve 35. — Complété le dallage en ciment du sol de la cour, côté rue du Centre. Remise en état de stores à divers étages.

Carrefour de Rive 11. — L'eau et le gaz ont été installés dans la cuisine du locataire Mélano au 1^{er} étage.

Rue de la Tertasse 1. — Installation d'un bouilleur électrique. Réfection d'une terrasse.

Rue des Voisins 10. — Pose d'un tambour d'entrée au café des Sources.

Rue des Vollandes 24. — Réfection de deux plafonds au 1^{er} étage et réparation d'une cloison extérieure.

Route de Frontenex 29 (Crèche des Eaux-Vives). — Remise en état du bâtiment, soit : réfection des façades, de la couverture et des fers-blancs. Réparation et peinture des volets et menuiseries extérieures.

Square Paul Bouchet

Rue Lissignol 1-3 : remplacement d'une colonne d'écoulement de W.-C. et lavoirs. — *Rue Lissignol 5* : Remplacé l'un des vitrages de la pension. — *Rue Lissignol 7* : Réparation d'une canalisation dans les caves. — *Rue Lissignol 8* : Modification des W.-C. et remise en état de la salle de bains de la crèche de Saint-Gervais. — *Rue Lissignol 10* : Installation d'un garage à vélos dans le passage, côté Chantepoulet.

Immeubles locatifs dépendant du Fonds Galland

Rue Louis Favre 19-21, 20-22 et 22 bis. — Peinture des volets, barrières de balcons et banquettes. Revision des toitures, soit couverture et ferblanterie. Modernisation sommaire des cuisines. Devant les N^{os} 19 et 21, réglage et colassage des trottoirs.

Maisons ouvrières de Châtelaine. — Réfection de la cheminée du chauffage central au bâtiment A. Aux deux immeubles, peinture des volets, barrières, etc.

Place de la Navigation 4, rue du Léman 11. — Travaux ordinaires d'entretien.

Immeubles de la rue du Nord (rue de l'Ecole 10, rue du Levant 2 et 4, rue de la Navigation 9). — Peinture des volets et banquettes de fenêtres et barrières de balcons.

Rue des Pâquis 30-32. — Réfection et colassage des trottoirs dans le square.

Avenue de Sécheron 3-5, rue Gustave Moynier 4-6. — Travaux ordinaires d'entretien.

Rue de Montchoisy 15. — Terminaison de l'installation de l'ascenseur. Peinture de barrières de balcons 6^e étage. Installation d'un garage à vélos dans la cour.

Rue de l'Ancien-Port 10-12

Peinture des volets, barrières de balcons et banquettes.

Rue Ferdinand Hodler 5 (*Legs Maget*)

Travaux ordinaires d'entretien.

Fondation Revilliod

Place Claparède 2. — Remise en état complète d'un appartement au 3^{me} étage, par suite de nouvelle location. Révision partielle de la couverture et des garnitures métalliques.

Rue de l'Hôtel-de-Ville 12. — Modifié l'installation du chauffage central dans l'appartement du 2^{me} étage ; créé une nouvelle canalisation pour les eaux usées, la canalisation ancienne étant hors d'usage et donnant dans un puits-perdu complètement obstrué. Revision des garnitures métalliques sur toiture.

W.-C. payants

Edicule du boulevard des Tranchées-Malagnou. — Travaux d'étanchéité du sol et des murs, contre la cabine des transformateurs du Service de l'électricité, modification des installations sanitaires et réfection des peintures.

Salles de réunions

Maison du Faubourg. — Travaux ordinaires d'entretien.

Salle communale de Plainpalais, rue de Carouge. — Aménagement des locaux destinés aux services économiques et au service des évacués.

Salle communale des Eaux-Vives. — Travaux ordinaires d'entretien.

Salle du Môle. — Travaux ordinaires d'entretien.

Kiosques et édicules divers

Station-abri de Sécheron. — Mise en chantier de cette construction complétée d'une installation de W.C. en sous-sol. L'élaboration des plans définitifs et la conduite des travaux de cet édicule ont été confiés à M. E. Martin, architecte, sous le contrôle de notre service technique.

Station-abri du rond-point de Plainpalais. — Réfection complète de la peinture de cet édicule.

Kiosque à musique de la promenade des Bastions. — Remise en état de la couverture et de la ferblanterie.

Bâtiments dans les parcs

Parc la Grange. — Remise en état de la cuisine de l'appartement du jardinier. Remplacement de l'évier de la cuisine à la loge sur le quai. Réfection du perron d'entrée du château et peinture des garnitures métalliques sur toiture.

Parc des Eaux-Vives. — Remplacement de la conduite du gaz pour l'alimentation du château et des annexes. Remplacement du grand fourneau potager du restaurant, complètement hors d'usage, et remise en état complète de la cuisine, y compris remplacement de la ventilation et du carrelage. Création d'un nouvel égout pour les W.-C. publics vers le chemin de Plonjon.

La Perle du Lac (restaurant). — Réfection complète de la buanderie. Modernisation de la salle à manger du chalet. Remplacement du bouilleur du service d'eau chaude. Réparation et peinture du débarcadère. Serres devant le restaurant, réfection des façades et de la couverture.

Villa Bartholoni. — Travaux ordinaires d'entretien.

Villa Moynier. — Travaux ordinaires d'entretien.

Parc Mon Repos. — Aménagement d'une chambrette dans les combles, avec création d'une lucarne, au logement de M. E. Bois. Villa, ancien musée d'ethnographie, restauration complète du rez-de-chaussée, modification et complément de l'installation du chauffage central.

Villa « Les Tilleuls » (Campagne Trembley). — Travaux ordinaires d'entretien.

Campagne Beaulieu-chemin Beaulacre. — Aménagement d'un logement pour le gardien. Construction d'un égout raccordé au collecteur. Réparation partielle de la couverture de divers bâtiments.

Hôtel Richemond et dépendance (Fondation Diday). — Remise en état et peinture de la ferblanterie des dépendances (cour).

Buanderies

Rue du Nant. — Construction d'un nouveau socle en béton pour la grande essoreuse.

Rue des Voisins. — Cet établissement n'est plus en exploitation et ne sera pas rouvert. Nous avons pris les précautions d'usage pour la conservation de la chaudière à vapeur en attendant qu'une décision soit prise sur l'utilisation future des locaux.

Etudes diverses

Au cours de l'année 1940, notre service a procédé à l'étude des projets suivants :

Restauration des W.-C. au Grand-Théâtre.

Etablissement de plans pour la construction d'abris de D.A. dans les bâtiments locatifs.

Modernisation de l'immeuble rue Ferdinand Hodler 5.

Transformation du sous-sol de la station du Molard.

Transformation de l'hôtel Richemond (rue Ad. Fabri 4) en bâtiment locatif.

Projet de réfection des bureaux des halles et marchés (exécuté).

Projet de réfection des bureaux des loyers et redevances (exécuté).

Projet de réfection des bureaux de la taxe municipale.

M. Roch, architecte, a été chargé par le Conseil administratif de présenter un projet pour l'installation d'une crèche dans la villa rue Lamartine 2.

Stades municipaux et Bains des Pâquis

Stade de Frontenex, stade de Varembe, stade du Bout-du-Monde (Champel). — Ces stades ayant été occupés une bonne partie de l'année par la troupe, l'activité sportive s'en est fortement ressentie et nous n'avons procédé qu'à des travaux d'entretien.

Bains des Pâquis. — Réparation du bain des enfants dont les piliers B. A. étaient rongés par les vagues et le sable, remis en état la couverture étanche sur les joints des dalles de toiture ; remplacé le chauffe-eau de la buvette, réparation des protections des toitures.

Panneaux d'affichage officiel

Entretien de différents panneaux.

Entretien des monuments

Travaux ordinaires d'entretien : Remise en état de la fontaine et du monument Monnier-Vallette, à la promenade de St-Antoine, et des tableaux commémoratifs de l'Escalade, à la Corraterie, Georges Elliot à la rue de la Pélisserie et H. Dunant à la rue Verdaine.

Service du combustible

Le service d'approvisionnement en combustibles qui, en temps ordinaire ne demande pas un gros travail, a pris dans les circonstances actuelles un développement tout à fait inattendu par suite des difficultés d'achat de combustible.

En date du 15 mai, l'Office de l'économie de guerre a procédé à la distribution d'une première tranche de bons d'achat, soit environ 1500 tonnes, représentant le 25 % de la consommation annuelle de nos bâtiments qui est normalement de 6000 tonnes.

À la suite de ce faible contingent, des démarches furent entreprises auprès de l'Office central pour l'économie de guerre, section production d'énergie et de chaleur à Berne, et Office Carbo à Bâle en vue d'obtenir que les bâtiments publics soient déclassés et puissent bénéficier d'une distribution plus large.

Les démarches n'ayant pas abouti, des dispositions furent prises pour restreindre les chauffages et des transformations exécutées à certaines installations dans le but d'économiser le combustible. En octobre 1940, un deuxième pourcentage de 15 à 20 % suivant la catégorie des bâtiments fut distribué par l'Office de l'économie de guerre, ce qui porta notre tonnage à 2500 tonnes.

De ce fait des dispositions spéciales furent prises dans les services de l'administration pour diminuer le nombre des locaux à chauffer et des horaires nouveaux furent prescrits conformément aux ordonnances fédérales.

CHAPITRE XIX

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

(Rapport établi par le Département des travaux publics)

SUBDIVISION DE GÉNIE CIVIL, ROUTES ET VOIRIE

Rapport de gestion pour l'année 1940.

VILLE

EFFECTIF. — L'effectif des ouvriers de la voirie, qui était de 263 hommes à fin 1939 comptait au 31 décembre 1940 255 hommes.

Au cours de l'année, nous avons occupé 65 chômeurs en moyenne (par jour) pour remplacer, à la levée des ordures ménagères, les cantonniers en congé ou occupés aux travaux spéciaux ou saisonniers.

RÉSULTATS FINANCIERS. — Voir page suivante le tableau financier 1940.

SUBDIVISION DE GÉNIE CIVIL, TRAVAUX, ROUTES ET VOIRIE

Résultat financier de 1940

ENTRETIEN GÉNÉRAL DES ROUTES

	DÉPENSES						RECETTES			
	Budget	Recettes	Total	Dépensé	En plus	En moins	Budget	Encaissé	En plus	En moins
1 A. Traitement du personnel ouvrier . . .	1.309.409,—	4.120,20	1.313.529,20	1.272.519,95	—	41.009,25	—	—	—	—
B. Personnel temporaire chômeurs . . .	152.000,—	—	152.000,—	157.004,60	5.004,60	—	—	—	—	—
C. Indemnité de gardiennage	600,—	—	600,—	600,—	—	—	—	—	—	—
D. Indemnité pour heures supplémentaires et travaux spéciaux . . .	15.000,—	—	15.000,—	4.648,95	—	10.351,05	—	—	—	—
E. Indemnité au décès	450,—	—	450,—	450,—	—	—	—	—	—	—
F. Frais déplacements autos	4.000,—	—	4.000,—	3.420,25	—	579,75	—	—	—	—
G. Pension d'un ouvrier	600,—	—	600,—	600,—	—	—	—	—	—	—
H. Participat. aux caisses maladie . . .	8.000,—	—	8.000,—	6.573,65	—	1.426,35	—	—	—	—
K. Déplacements des ouvriers	3.000,—	—	3.000,—	2.903,30	—	96,70	—	—	—	—
L. Versement du 2% sur salaires à caisse de compensation	—	—	—	19.900,15	19.900,15	—	—	—	—	—
M. Remboursement de la caisse de compensation	—	—	—	—	—	—	—	51.378,25	51.378,25	—
N. Retenues sur salaires des mobilisés . . .	—	—	—	—	—	—	—	21.914,50	21.914,50	—
2 A. Achat et entretien d'outillage et machines	30.000,—	381,45	30.381,45	44.905,95	14.524,50	—	—	—	—	—
B. Benzine, huile, graisse, pétrole, bandages, pneumatiques	150.000,—	28.111,50	178.111,50	174.245,10	—	3.866,40	—	—	—	—
C. Entretien des camions	35.000,—	2.594,65	37.594,65	34.368,40	—	3.226,25	—	—	—	—
D. Poteaux indicateurs, limites et signalisations	5.000,—	786,55	5.786,55	5.728,20	—	58,35	—	—	—	—
E. Noms des rues	1.000,—	47,—	1.047,—	600,20	—	446,80	—	—	—	—
F. Numéros de maisons	400,—	—	400,—	24,10	—	375,90	—	—	—	—
G. Matériel de fêtes et décorations . . .	20.000,—	—	20.000,—	5.223,10	—	14.776,90	—	—	—	—
3 A. Assurances du personnel	30.500,—	1.925,05	32.425,05	31.468,15	—	956,90	—	—	—	—
B. Assurances incendie véhicules à moteur	3.000,—	318,—	3.318,—	2.780,—	—	538,—	—	—	—	—
C. Assurances responsabilité civile véhicules à moteur	12.500,—	44,—	12.544,—	10.489,70	—	2.054,30	—	—	—	—
D. Assurances responsabilité civile véhicules à moteur	3.400,—	—	3.400,—	3.308,—	—	92,—	—	—	—	—
4. Part du personnel ouvrier aux primes de l'assurance accidents non professionnels	—	—	—	—	—	—	7.500,—	6.393,50	—	1.106,50

5. Indemnité de la Caisse nationale	—	—	—	—	—	—	9.000,—	12.670,10	3.670,10	—
6 A. Routes et chaussées	108.000,—	7.784,65	115.784,65	113.588,80	—	2.195,85	—	—	—	—
B. Trottoirs et gondoles	49.500,—	71,20	49.571,20	47.652,—	—	1.919,20	—	—	—	—
C. Refuges	9.000,—	—	9.000,—	74,80	—	8.925,20	—	—	—	—
D. Ponts et quais	27.000,—	72,—	27.072,—	22.337,85	—	4.734,15	—	—	—	—
E. Egouts et canaux	20.000,—	115,70	20.115,70	6.926,95	—	13.188,75	—	—	—	—
F. Cylindrage et revêtements	153.000,—	341,50	153.341,50	145.927,35	—	7.414,15	—	—	—	—
G. Fontaines, hydrants, fourn. eau	105.000,—	—	105.000,—	105.705,45	705,45	—	—	—	—	—
H. Entretien latrines et urinoirs	30.000,—	—	30.000,—	29.124,80	—	875,20	—	—	—	—
8. Entretien des dépôts et garages	15.000,—	3,30	15.003,30	20.521,70	5.518,40	—	—	—	—	—
9. Loyer de la Voirie bd St-Georges	20.000,—	—	20.000,—	20.000,—	—	—	—	—	—	—
Participation à la Caisse d'assurance du personnel pour les ou- vriers provenant des communes fusionnées	66.500,—	—	66.500,—	65.102,55	—	1.397,45	—	—	—	—
Participation pour le personnel ou- vrier faisant partie de la C.I.A.	19.000,—	—	19.000,—	27.631,85	8.631,85	—	—	—	—	—
10. Frais généraux payés à l'Etat	200.000,—	—	200.000,—	200.000,—	—	—	—	—	—	—
16/17 3 ^{me} versement et int. pour achat de 2 camions en 1936	19.440,—	—	19.440,—	19.440,—	—	—	—	—	—	—
19. Versement de la C.G.T.E. pour entretien des chaussées	—	—	—	—	—	—	15.000,—	15.000,—	—	—
20. Vente de gadoues	—	—	—	—	—	—	10.000,—	991,05	—	9.008,95
21. Vente de vieux matériaux et recet- tes diverses	—	—	—	—	—	—	1.000,—	2.474,90	1.474,90	—
23. Part des propriétaires pour trottoirs et égouts	—	—	—	—	—	—	12.000,—	5.634,45	—	6.365,55
24. Vente de numéros de maisons	—	—	—	—	—	—	500,—	106,20	—	393,80
25. Produit de la retenue légale sur traitements	—	—	—	—	—	—	35.000,—	36.082,80	1.082,80	—
	2.625.299,—	46.716,75	2.672.015,75	2.605.795,85	54.284,95	120.504,85	90.000,—	152.645,75	79.520,55	16.874,80
7. Enlèvement des neiges	20.000,—	15,80	20.015,80	18.899,10	—	1.116,70	—	—	—	—
6i. Travaux neufs	20.000,—	—	20.000,—	20.000,—	—	—	—	—	—	—
	2.665.299,—	46.732,65	2.712.031,55	2.644.694,95	54.284,95	121.621,55	90.000,—	152.645,75	79.520,55	16.874,80

Dépenses en moins fr. 67.336,60
Recettes en plus » 62.645,75
Amélioration budgétaire » 129.982,35

La dépense se décompose comme suit pour les postes suivants :

1 b. SALAIRES DU PERSONNEL TEMPORAIRE (chômeurs)

Chômeurs occupés à la levée des ordures ménagères	fr. 139.725,55
» » à l'élargissement route de Lausanne au Château-Banquet	» 6.845,90
» » à la rectification du Grand-Pré	» 8.196,35
» » à la rectification de la rue de l'Encyclopédie	» 2.236,80
	<hr/>
	fr. 157.004,60

2 a. ACHAT ET ENTRETIEN D'OUTILLAGE ET MACHINES

Achat d'outillage et matériel	fr. 38.109,55
Entretien de machines	» 2.150,25
Entretien outillage et matériel	» 4.646,15
	<hr/>
	fr. 44.905,95

2 b. BENZINE, HUILE, GRAISSE, PÉTROLE, BANDAGES, PNEUMATIQUES

Benzine	fr. 104.983,85
Huiles	» 9.989,10
Graisses	» 651,75
Pétrole	» 1.389,—
Bandages pneumatiques	» 13.231,40
Solde installation de 2 bennes sur camions à ordures	» 44.000,—
	<hr/>
	fr. 174.245,10

2 g. MATÉRIEL DE FÊTES ET DÉCORATIONS

Achat de matériel	fr. 4.922,10
Entretien de matériel	» 301,—
	<hr/>
	fr. 5.223,10

Statistique de la collecte et du transport des ordures en 1940 :

Ordures ménagères	m ³ 105.210
Marchés	» 3.150
Remblais, dépôts	» 5.262
Résidus, sacs et divers	» 624
	<hr/>
Total	m ³ 114.246

6 f. CYLINDRAGE ET REVÊTEMENTS

Cylindrage	fr. 100.882,80
Revêtement	» 45.044,55
	<hr/>
	fr. 145.927,35

Cylindrage

La surface totale des travaux de cylindrage est de m² 11.154

Revêtements

La surface totale des travaux de revêtement est de m² 86.160

6 e. EGOUTS ET CANAUX

Construction	fr. 3.635,15
Entretien	» 3.291,80
	<hr/>
	fr. 6.926,95

6 g. FONTAINES, HYDRANTS, FOURNITURE D'EAU.

Entretien	fr. 19.790,90
Fourniture eau (dont fr. 85.000,— forfait des Services industriels) . . .	» 85.914,55
	<hr/>
	fr. 105.705,45

6 h. ENTRETIEN DES LATRINES ET URINOIRS

Nettoyage W.-C. à forfait.	fr. 27.475,80
Entretien, réparations	» 912,70
Entretien éclairage W.-C.	» 736,30
	<hr/>
	fr. 29.124,80

6 b. TROTTOIRS ET GONDOLES

Construction	fr. 14.188,35
Entretien	» 32.399,25
Matériaux	» 1.064,40
	<hr/>
	fr. 47.652,—

Entretien :

Dallage ciment	m ²	852
Emulsion bitume	»	3.904
Bordures granit	m ¹	104
Bordurettes granit.	»	1.339
Gondoles pavées	»	460

Construction :

Dallage ciment	m ²	866
Tapis bitume		—
Emulsion superficielle	»	339
Bordures granit	m ¹	255
Bordurettes granit.	»	861
Gondoles pavées	»	843

7. ENLÈVEMENT DES NEIGES

Main-d'œuvre	fr. 12.671,45
Matériaux	» 3.901,30
Camionnages	» 235,50
Frais divers	» 2.090,85
	<hr/>
	fr. 18.899,10

DÉPENSES EXTRAORDINAIRES EN 1940

Recettes

Sommes dépensées en 1940

Fr. 98,—	Exécution de chaussées et trottoirs rues Léon Gaud, Contamines, J. Crosnier (arrêté municipal du 4.10.1938)	fr. 9.801,—
—	Rectification des trottoirs et élargissement chaussée d'une partie de la rue du Mont-Blanc (arrêté municipal du 4 octobre 1938)	» 3.472,30
—	Elargissement et rectification de l'intersection de l'avenue et du plateau de Champel (arrêté municipal du 13 décembre 1938)	» 15.264,10
—	Remplacement du platelage du pont de St-Georges sur l'Arve par une dalle en béton (arrêté municipal du 10 février 1939)	» 8.710,55
Fr. 53,50	Aménagement de l'angle des rues de la Fontaine et Toutes-Ames (arrêté municipal du 28 mars 1939)	» 119.159,35
—	Travaux pour défense aérienne passive dans les bâtiments de la ville de Genève (arrêté municipal du 11 septembre 1939)	» 55,—
—	Tronçon d'égout au chemin Chauvet (arrêté municipal du 12 septembre 1940)	» 7.132,75

CRÉDITS SPÉCIAUX

Exécution de chaussées et trottoirs rues Léon Gaud, Contamines, J. Crosnier (arrêté municipal du 4 octobre 1938).

Crédit voté	fr. 32.000,—
Recettes	» 98,—
	<hr/>
	fr. 32.098,—
Dépensé	» 25.932,95
	<hr/>
Solde à fin 1940	fr. 6.165,05

Rectification des trottoirs et élargissement de la chaussée d'une partie de la rue du Mont-Blanc (arrêté municipal du 4 octobre 1938).

Crédit	fr. 44.100,—
Dépensé	» 44.099,80
	<hr/>
Solde à fin 1940	fr. —,20
Subventions fédérale et cantonale de chômage ne pouvant pas être dépensées	fr. 5.315,—

Les travaux sont terminés et le compte a été bouclé à fin 1940.

Elargissement et rectification de l'intersection de l'avenue et du plateau de Champel (arrêté municipal du 13 décembre 1938).

Crédit	fr. 56.500,—
Recettes	» 104,60
	<hr/>
	fr. 56.604,60
dépensé	» 56.604,60

Remplacement du platelage du pont de St-Georges sur l'Arve par une dalle en béton (arrêté municipal du 10 février 1939).

Crédit	fr. 63.000,—
Recettes	» 3.500,—
	<hr/>
	fr. 66.500,—
Dépensé	» 61.593,40
	<hr/>
Solde disponible	» 4.906,60

Aménagement de l'angle des rues de la Fontaine et Toutes-Ames (arrêté municipal du 28 mars 1939).

Crédit	fr. 200.000,—
Recettes	» 53,50
	<hr/>
	fr. 200.053,50
Dépensé	» 157.019,20
	<hr/>
Solde disponible	fr. 43.034,30

Travaux pour défense aérienne passive dans les bâtiments de la Ville (arrêté municipal du 11 septembre 1939).

Crédit	fr. 7.000,—
Dépensé	» 7.000,—

Le compte a été bouclé à fin 1940.

Tronçon d'égout au chemin Chauvet (arrêté municipal du 12 septembre 1940).

Crédit	fr. 15.400,—
Dépensé	» 12.789,15
Solde disponible	fr. 2.610,85

Recettes ne pouvant pas être dépensées :

1) Parts des propriétaires	fr. 3.883,70
2) Subvention fédérale de chômage	» 1.628,—

Elargissement route de Florissant entre la rue de Contamines et l'avenue Bertrand (arrêté municipal du 3 décembre 1940).

Crédit	fr. 45.000,—
Dépensé	» —
Solde disponible	fr. 45.000,—

CHAPITRE XX

RECETTES ET DÉPENSES DIVERSES

ET

CHAPITRE XXI

AMORTISSEMENTS

(Voir le compte rendu financier et le rapport à l'appui)

CHAPITRE XXII

SERVICES INDUSTRIELS DE GENÈVE

(Voir le compte rendu spécial publié par le Conseil d'administration de ces Services)

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

Les dépenses prévues (budget administratif) étaient de . . .	fr. 17.674.155,55	
auxquelles viennent s'ajouter les crédits supplémentaires		
votés en cours d'exercice par le Conseil municipal	» 353.000,—	fr. 18.027.155,55
et les amortissements des emprunts consolidés	» 3.274.153,65	
soit au total		fr. 21.301.309,20
Les recettes prévues (budget administratif) se montaient à	fr. 17.275.412,55	
auxquelles doivent s'ajouter les amortissements des Ser-		
vices industriels	» 3.212.426,75	» 20.487.839,30
laissant apparaître un solde pour balance de		fr. 813.469,90

En réalité, les dépenses (budget administratif) se sont élevées à	fr. 17.869.700,95	
et les amortissements des emprunts consolidés et divers à	» 3.374.153,65	fr. 21.243.854,60
Les recettes (budget administratif) se sont élevées à	fr. 18.032.106,90	
et les amortissements des Services industriels à	» 3.200.038,70	» 21.232.145,60
laissant un solde débiteur de		fr. 11.709,—
En résumé, le total de toutes les recettes, amortissements des Services industriels déduits, s'est élevé à	fr. 18.032.106,90	
et les dépenses, excepté les amortissements, à	» 17.869.700,95	
laissant un boni de		fr. 162.405,95

alors qu'il était prévu un déficit de fr. 398.743,—, et qui, par suite des crédits supplémentaires votés par le Conseil municipal en cours d'exercice, se trouvait porté à fr. 751.743,—.

CAISSE MALADIE DU PERSONNEL DE LA VILLE DE GENÈVE
ET DES SERVICES INDUSTRIELS DE GENÈVE
Extraits du rapport annuel du comité pour l'exercice 1940.

Le comité relève que jamais encore depuis que la Société existe le nombre de cas de maladies graves n'a été aussi élevé, ce qui a provoqué un surcroît de dépenses à la Société. Malgré cela, le rapport constate que la situation de la caisse est saine, normale et absolument équilibrée, bien que l'on doive enregistrer également une moins-value sur les recettes ensuite de l'abaissement du taux du frein mutualiste. On peut de la sorte considérer l'année qui vient de s'écouler comme une année plutôt mauvaise au point de vue maladie, mais, par contre, aussi comme une année expérimentale en ce qui concerne les finances et budgets à venir. Le comité se plaît à constater les excellentes relations qu'il entretient avec les représentants de l'administration municipale et des Services industriels. Il en est de même avec l'Office fédéral des assurances sociales, ainsi qu'avec les fédérations romande et genevoise et la « Caisse tuberculose ».

Le comité de la Fédération des sociétés de secours mutuels de la Suisse romande a fait éditer, sous forme de brochure, la conférence faite à Sierre l'an dernier, par le D^r Charvoz (de Châble, Valais), sur le cancer. Le comité a estimé utile d'acheter cette brochure pour la distribuer aux membres de la Caisse en recommandant la lecture. Il examine, en outre, la possibilité de créer prochainement une caisse de réassurance semblable à celle qui existe pour la tuberculose et se préoccupe de créer un mouvement dans ce sens auprès de sociétés amies.

D'après l'*Annuaire statistique de la Suisse*, il y eut, en 1901, 8.841 décès dus à la tuberculose et 4.271 dus au cancer ; en 1939, ces chiffres passent à 3.371 pour la tuberculose et montent à 7.250 pour le cancer ; tout commentaire est superflu !

La Caisse d'assurance contre la tuberculose à laquelle chaque membre de la Caisse maladie paye une contribution unique de fr. 1,45 par an, est une caisse de réassurance. Cette institution rembourse une partie des frais effectués pour les membres atteints de cette maladie, lesquels, à leur tour, sont exonérés du paiement du *frein mutualiste*.

La grosse augmentation des dépenses provoquée par l'accroissement de la maladie et, surtout, de cas graves, est démontrée par le tableau suivant :

Sur 1890 feuilles de maladie délivrées en 1940 (contre 1831 en 1939), le tableau des dépenses s'établit de la manière suivante :

968 malades ont coûté de Fr.	1,— à	250,—
76 » » »	» 251,— »	500,—
8 » » »	» 501,— »	600,—
6 » » »	» 601,— »	700,—
4 » » »	» 701,— »	800,—
3 » » »	» 801,— »	900,—
1 » » »	» 901,— »	1000,—
1 » » »	» 1001,— »	1100,—
2 » » »	» 1101,— »	1200,—
1 » » »	» 1401,— »	1500,—
1 » » »	» 1501,— »	1600,—
1 » » »	» 1601,— »	1700,—
1 » » »	» 1801,— »	1900,—

Compte tenu des sept derniers cas seulement, ce sont plusieurs milliers de francs que la caisse a dû déboursier contre les prévisions budgétaires.

Il résulte que la mobilisation, contrairement à ce que certains pensent, est loin d'apporter un allègement des charges. Cela ne veut pas dire que l'augmentation des dépenses de 1940 provient uniquement de maladies contractées au service militaire car, toutes les fois que cela est possible, les droits de la caisse sont sauvegardés sous ce rapport-là ; toutefois, il est hors de doute que de nombreux sociétaires sont revenus ou reviennent du service militaire en étant contraints, par la suite, de recourir aux soins d'un médecin sans qu'il soit possible de déterminer si l'affection a été contractée en période de service actif. D'autre part, il est juste de prétendre aussi que l'ébranlement mondial est pour quelque chose dans l'accroissement des maladies, puisque nombreux sont les chocs nerveux dont sont victimes des organismes délicats.

Ceci démontre également que l'Office fédéral des assurances sociales a vu juste lorsque, au début de la guerre, il conseilla la prudence aux comités des caisses-maladie, dans la question de la dispense du paiement des cotisations pour les mobilisés.

L'effectif des membres a subi quelques fluctuations dues à des démissions, mais surtout à un nombre extraordinaire de décès. Il s'établit comme suit :

	En service et divers		Retraités		Total
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
A fin 1939	1379	40	322	24	1765
A fin 1940	1357	37	317	27	1738
En moins à fin 1940					27

De 23, en 1939, le chiffre des décès a passé à 46 pour 1940.

Le bénéfice de l'exercice 1940 est nettement inférieur à celui de l'exercice 1939. Le comité le considère cependant comme satisfaisant, bien que la caisse ait dû faire face à des charges importantes résultant principalement d'un certain nombre de cas de maladie tout à fait graves et à l'accroissement des décès.

D'autre part, les frais généraux ont également subi une augmentation par suite de la création d'un « Fonds de retraite » pour le gérant, des frais d'impression des nouveaux statuts, de l'augmentation du prix des fournitures, etc. En outre, les cotisations de la « Caisse de compensation aux mobilisés » ont été des dépenses sur lesquelles on ne comptait pas. Toutefois, dans l'ensemble, la majeure partie de ces débours a été exceptionnelle et ne se renouvellera pas dans les années à venir. Il importe aussi de retenir que la situation de la caisse est, malgré tout, très saine, comparée à celle de groupements similaires qui, pour 1940, enregistrent des déficits assez sensibles.

Comme déjà dit, la mobilisation n'a pas diminué le nombre des feuilles de maladie délivrées ; en 1940, 1890 feuilles contre 1831 en 1939, ce qui fait une augmentation de 59 feuilles.

La répartition s'établit comme il suit :

	1940	1939
Administration municipale	341	(330)
Services Industriels	1092	(1073)
Etat	131	(116)
Retraités	322	(310)
Divers	4	(2)
	<u>1890</u>	<u>(1831)</u>

Le comité a procédé à l'acquisition de meubles métalliques « Bigia », plus pratiques, pour classer les dossiers des sociétaires, ainsi que toutes les pièces nécessaires à la bonne marche de son administration. Le coût de cette transformation s'est élevé à fr. 1.516,30 dont l'amortissement est prévu en cinq ans. Le premier amortissement, passé sur l'exercice 1940, se monte à fr. 316,30, laissant un solde de fr. 1200,— au bilan.

L'achat des obligations Ville de Genève 1931 à un prix avantageux, a procuré un appréciable bénéfice de fr. 2.292,10, qui a été porté directement au compte « Capital ».

Le comité propose de n'apporter aucun changement au montant des cotisations et au taux du frein mutualiste, pour l'exercice 1941.

Compte exploitation au 31 décembre 1940

Recettes

Produit des cotisations y compris Caisse tuberculose	fr. 101.307,—
Droits d'entrée et amendes	» 1.097,—
Subside fédéral et sociétaires	» 8.831,05
Subside cantonal et sociétaires	» 5.413,35
Remboursements :	
Frein mutualiste et Caisse tuberculose	» 25.055,—
Escomptes et intérêts	» 6.842,70
	<u>fr. 148.546,10</u>

Dépenses

Indemnités de chômage pour maladie		fr.	2.773,80	
Soins et divers :				
Médecins	fr.	70.155,75		
Médicaments fournis par les médecins	»	285,55		
Pharmaciens	»	34.342,15		
Autres moyens curatifs	»	1.533,30		
Frais de traitement dans :				
Hôpitaux	fr.	13.420,75		
Etablissements pour tuberculeux	»	1.670,—		
Etablissements curatifs et frais de séjour	»	945,—	»	16.035,75
Frais de soins dentaires	»	1.863,—		
Frais de transports de malades	»	321,95	fr.	124.537,45
Indemnités au décès			fr.	4.189,15
Frais d'administration :				
Allocation au Comité	fr.	1.200,—		
Appointements du gérant	»	6.080,—		
Appointements du personnel supplémentaire	»	280,95		
Notre part à la Caisse de retraite gérant	»	547,20		
Notre part aux cotisations Caisse maladie gérant	»	21,—	fr.	8.129,15
Taxes chèques postaux, affranchissements, imprimés et divers	fr.	5.003,50	fr.	13.132,65
Caisse Tuberculose :				
Cotisations 1940			»	2.559,25
Pertes et Profits :				
Diverses factures annulées			fr.	137,30
Bénéfice de l'exercice 1940			»	1.216,50
				<u>fr. 148.546,10</u>

Compte Pertes et profits au 31 décembre 1940

DÉBIT

Soins et divers : Virement du solde		fr.	131.500,40
Frais généraux		»	13.132,65
Cotisation Caisse tuberculose		»	2.559,25
Factures annulées		»	137,30
Bénéfice de l'exercice 1940	fr.	<u>1.216,50</u>	
Répartition selon proposition du Comité :			
Au compte « Matériel », 1 ^{er} amortissement	fr.	316,30	
Au compte « Fonds de secours », virement	»	133,70	
Au compte « Capital »	»	766,50	»
			<u>fr. 148.546,10</u>

CRÉDIT

Cotisations ordinaires et extraordinaires	fr.	98.726,—
Cotisations Caisse tuberculose	»	2.581,—
Droits d'entrée	»	375,—
Amendes	»	722,—
Subside fédéral	»	8.831,05
Subside cantonal	»	5.413,35
Frein mutualiste : factures faites	»	24.335,—
Caisse tuberculose : Prestations 1940	»	720,—
Escomptes et intérêts	»	6.842,70
		<u>fr. 148.546,10</u>

Bilan au 31 décembre 1940

ACTIF

<i>Disponibilités :</i>			
Caisse : Espèces en caisse, gérant	fr.	100,—	
Chèques postaux : solde fin exercice 1940	»	3.361,95	
Caisse d'Épargne	»	10.841,10	fr. 14.304,05
<hr/>			
<i>Débiteurs :</i>			
Débiteurs reportés de 1939	fr.	221,60	
Débiteurs 1940	»	4.780,10	» 5.001,70
<hr/>			
Matériel			» 1.200,—
<i>Portefeuille :</i>			
Titres : Ville de Genève 1932, 3 3/4 %,			
90 obligations de fr. 500,— (val. nominale)	fr.	45.000,—	
Ville de Genève 1931, 4%,			
34 obligations de fr. 500,— (val. nom.)	»	17.000,—	
22 obligations de fr. 1000,— (valeur nominale)	»	22.000,—	» 84.000,—
<hr/>			
			fr. 104.505,75

PASSIF

Créanciers	fr.	1.224,—	
Caisse retraite gérant	»	851,20	
Compte Ristournes Pharmacies populaires :			
Ristourne non réparties aux membres au 31 décembre 1940	»	328,85	
Fonds de secours : Solde à fin 1939	fr.	5.000,—	
Prestations accordées en 1940	»	133,70	
<hr/>			
	fr.	4.866,30	
Virement du compte « Pertes et profits » sur bénéfice 1940	»	133,70	» 5.000,—
<hr/>			
Capital au 31 décembre 1939	fr.	94.043,10	
Agio sur achats de titres	»	2.292,10	
Bénéfice de l'exercice 1940	»	766,50	
<hr/>			
Capital au 31 décembre 1940	fr.	97.101,70	» 97.101,70
<hr/>			
			fr. 104.505,75

Tableau comparatif des Recettes et Dépenses des Exercices 1939 et 1940

DÉPENSES	1939	1940	Différence + ou —	RECETTES	1939	1940	Différence + ou —
	fr.	fr.			fr.	fr.	
Soins et divers	118.809,10	131.500,40	+ 12.691,30	Cotisations	100.077,—	98.726,—	— 1.351,—
Frais généraux	11.392,55	13.132,65	+ 1.740,10	Subside fédéral	8.734,20	8.831,05	+ 96,85
<i>Divers</i>				Subside cantonal	3.580,25	5.413,35	+ 1.833,10
Factures annulées		137,30	+ 137,30	Droits d'entrée	575,—	375,—	— 200,—
				Amendes	692,—	722,—	+ 30,—
				Prestations C.T.	504,—	720,—	+ 216,—
				Frein mutualiste	27.692,85	24.335,—	— 3.357,85
				Escomptes et intérêts	5.458,50	6.842,70	+ 1.384,20
	130.201,65	144.770,35	+ 14.568,70		147.313,80	145.965,10	— 1.348,70
Cotisations				Cotisations			
Caisse tuberculose	2.552,—	2.559,25	+ 7,25	Caisse tuberculose	2.589,70	2.581,—	— 8,70
	132.753,65	147.329,60	+ 14.575,95		149.903,50	148.546,10	— 1.357,40
Bénéfice	17.149,85	1.216,50	— 15.933,35		149.903,50	148.546,10	— 1.357,40
	149.903,50	148.546,10	— 1.357,40		149.903,50	148.546,10	— 1.357,40

CAISSE D'ASSURANCE DU PERSONNEL

(Retraite et invalidité)

La Caisse d'assurance du personnel est un service commun de la Ville, des Services industriels de Genève et de l'Etat de Genève. Instituée en vertu des lois sur la fusion, elle assure le personnel des anciennes communes de Genève, des Eaux-Vives, de Plainpalais et du Petit-Saconnex, actuellement réparti entre les trois administrations indiquées.

La perception des primes et le paiement des pensions sont effectués par chaque administration, pour leurs assurés.

Les titres et les fonds de l'assurance sont déposés à la Ville de Genève qui en a la garde.

La comptabilité générale de la Caisse d'assurance, le service de caisse et du Secrétariat sont assurés par l'administration municipale. Les frais en sont supportés par l'assurance.

Comité de gestion pour 1940 :

Délégués de la Ville : M. Jules PENEY, conseiller administratif, et M. Humbert SÉSIANO, conseiller municipal.

Délégués des Services industriels de Genève : MM. Léon CORBOUD et Frédéric BORNAND.

Délégués de l'Etat : MM. Pierre JACCOUD et Georges DÉTRAZ.

Délégués du personnel : MM. Louis VIELLE, Edmond CHOMÉTY, Emile GAUGAZ, Ernest GEISER, Louis MERLIN et Auguste SOTTAS.

Président : M. Jules PENEY.

Secrétaire : M. Louis VIELLE.

Nous extrayons du rapport du Comité les indications suivantes concernant le personnel de la Ville :

A. *Assurés en activité de service*

A fin 1939	341
Entrés en 1940 : nouveaux membres	3
déposants devenus assurés	18 + 21
	—
	362
Sortis en 1940 : départs	3
décès	1
pensionnés	10 — 14
	—
Total à fin 1940	348

B. *Déposants en activité de service*

A fin 1939	58
Entrés en 1940 : nouveaux membres	+ 18
	—
	76
Sortis en 1940 : départs	2
décès	—
déposants devenus assurés	18 — 20
	—
Total à fin 1940	56

C. *Pensions accordées en 1940*

Pensions : de retraite, 7 ; d'invalidité, 2 ; pour suppression de poste, 1 ; de veuves d'assurés décédés en activité de service, 1 ; de veuves de pensionnés décédés, 5 ; d'enfants d'assurés décédés en activité de service, 0.

TABLE DES MATIÈRES

Année 1940

	Pages
Chap. I. — ADMINISTRATION GÉNÉRALE	3
I. AUTORITÉS MUNICIPALES. — ADMINISTRATION GÉNÉRALE	3
Rapports avec les autorités cantonales et fédérales	4
Règlements municipaux	4
Services municipaux	5
Fêtes et cérémonies	7
Tourisme	9
Dons et Legs	9
Certificats, déclarations, rapports et renseignements divers	10
Naturalisations	10
Economat	10
Guerre européenne	11
Secours militaires	12
Bureau du Loyer des mobilisés	12
Services économiques	14
Fondation Adolphe de Rothschild	16
Union des villes suisses	17
II. CONSEIL MUNICIPAL	17
Arrêtés pris par le Conseil municipal.	18
III. RELEVÉ STATISTIQUE DE LA POPULATION DE LA VILLE	19
Chap. II. — FINANCES	20
IMPÔTS MUNICIPAUX	20
LOYERS ET REDEVANCES	22
Chap. III. — SERVICE SOCIAL	25
Chap. IV. — HALLES ET MARCHÉS, ENQUÊTES ET SURVEILLANCE	33
Chap. V. — SECOURS CONTRE LES INCENDIES ET DIVERS	38
Chap. VI. — SERVICE DES SPECTACLES ET CONCERTS	42
A. <i>Spectacles populaires, concerts et divers</i>	42
B. <i>Grand-Théâtre</i>	44
C. <i>Victoria-Hall</i>	45
D. <i>Kursaal</i>	46
Chap. VII. — BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE	47
Chap. VIII. — BIBLIOTHÈQUES ET SALLES DE LECTURE	50
A. BIBLIOTHÈQUE MODERNE	50
B. BIBLIOTHÈQUES CIRCULANTES ET SALLES DE LECTURE	52
Chap. IX. — MUSÉES ET COLLECTIONS	54
A. MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE	54
B. MUSÉE RATH	59
C. MUSÉE ARIANA (Fondation G. Revilliod)	59
D. MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE	60
E. MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE	61
F. CONSERVATOIRE ET JARDIN BOTANIQUES	67

	Pages
Chap. X. — PRIX UNIVERSITAIRES	72
Chap. XI. — FONDATIONS ET BOURSE CHARLES GALLAND	73
Chap. XII. — ÉCOLES ENFANTINES ET PRIMAIRES	73
Chap. XIII. — SERVICE DES PARCS ET PROMENADES	79
Chap. XIV. — ÉTAT CIVIL	85
Chap. XV. — POMPES FUNÈBRES ET CIMETIÈRES	87
Chap. XVI. — STADES MUNICIPAUX	90
Chap. XVII. — ABATTOIRS	92
Chap. XVIII. — SERVICE DES IMMEUBLES, ÉTUDES ET TRAVAUX	93
I. <i>Secrétariat</i>	93
II. <i>Eclairage public</i>	100
III. <i>Service technique</i>	101
Chap. XIX. — DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS (SUBDIVISION DE GÉNIE CIVIL, ROUTES ET VOIRIE).	109
Chap. XX. — RECETTES ET DÉPENSES DIVERSES	115
Chap. XXI. — AMORTISSEMENTS	115
Chap. XXII. — SERVICES INDUSTRIELS DE GENÈVE	115
RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE	115
CAISSE MALADIE DU PERSONNEL DE LA VILLE DE GENÈVE	116
CAISSE D'ASSURANCE DU PERSONNEL (RETRAITE ET INVALIDITÉ)	120
TABLE DES MATIÈRES	121

